
LES DYNAMIQUES SOCIALES EN SEINE-SAINT-DENIS (1999-2010)

Sommaire

Les évolutions sociales de la population en Seine-Saint-Denis au cours de la dernière décennie	5
Le profil des habitants arrivés entre 2001 et 2006 dans le département	47
Comparaison des caractéristiques des usagers du service social départemental et de l'ensemble de la population de Seine-Saint-Denis	61



Objectifs et méthodologie

Ce document propose une analyse des dynamiques sociales à l'œuvre sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. Sa réalisation s'inscrit dans le cadre d'un travail mené en partenariat avec les directions du Pôle Solidarité - Direction de la prévention et de l'action sociale, Direction de l'enfance et de la famille, Direction de la population âgée et des personnes handicapées, Mission d'animation territoriale et professionnelle du pôle Solidarité - depuis l'automne 2013.

Les politiques de solidarité sont sous tension en Seine-Saint-Denis : ainsi, les dépenses d'aides sociales obligatoires s'élevaient à 774 € par habitant en 2011, alors qu'elles oscillaient entre 386 € et 603 € dans les autres départements franciliens. Avec une hausse de 25 %, c'est en Seine-Saint-Denis qu'elles ont le plus augmenté entre 2008 et 2011.

Les professionnels du pôle ont le sentiment d'un « éternel recommencement » et d'une précarisation des usagers : les usagers du service social départemental se renouvelleraient chaque année par moitié.

L'élaboration en cours des Projets sociaux de territoires¹, croisant les différentes politiques sociales du Département et des autres acteurs locaux est une occasion d'interroger les dispositifs et politiques et de les adapter aux besoins locaux

Le présent travail a consisté, à partir des données disponibles, à analyser les évolutions de la population et de son profil social, à l'échelle départementale et communale. Les données sont principalement issues du recensement de la population (comparaison 1999-2010), mais d'autres sources sont également mobilisées (données de la DGI sur les revenus, DARES, CAF, ...).

Compte-tenu des interrogations du pôle sur le renouvellement des usagers (s'agit-il de nouveaux habitants sur le territoire ? de nouveaux habitants dans la commune ? ou bien de Séquanodionysiens nouvellement usagers du service social ? ou encore d'anciens usagers qui le sollicitent à nouveau ?), un zoom spécifique a été réalisé sur les flux de population et les nouveaux arrivants. Les données présentées ici correspondent aux habitants nouvellement arrivés entre 2001 et 2006, le recensement rénové ne permettant pas de disposer de ces informations pour la période la plus récente.

Enfin, l'un des objectifs du travail à mener était de pouvoir disposer d'éléments sur le profil des usagers du Pôle afin de mieux connaître leurs spécificités mais également de mettre en perspective ces éléments avec les évolutions observées dans l'ensemble de la population. Il s'agit donc d'améliorer la connaissance des usagers du Pôle et des besoins sociaux dans le Département (en sachant que cette notion de besoins mériterait elle-même d'être interrogée). Sur ce point, un travail a été mené avec le service social départemental et la CESDI de la Direction de la prévention et de l'action sociale (DPAS) pour confronter les résultats des enquêtes population (menées en 2005 et 2010) dans les circonscriptions de service social, aux données de la population : les principaux résultats sont présentés à la fin du document. D'autres travaux seront réalisés en partenariat avec les Directions du Pôle pour approfondir la connaissance des usagers du Département.

¹ A ce jour, des PST ont été signés entre le Département et les communes de Bondy, Clichy-sous-Bois et Montfermeil. D'autres verront le jour en 2015.

Les évolutions sociales de la population en Seine-Saint-Denis au cours de la dernière décennie

Synthèse.....	5
1. La Seine-Saint-Denis compte près de 1 530 000 habitants en 2011, soit près de 150 000 habitants en plus par rapport à 1999.....	8
2. Un département particulièrement touché par la précarité et la pauvreté.....	19
3. Une pression accrue sur les politiques sociales.....	31
4. Des différences territoriales marquées et qui se creusent.....	36

Synthèse

Au cours de la dernière décennie, **la Seine-Saint-Denis a gagné des habitants grâce à une natalité particulièrement dynamique**. Alors que le rythme des naissances a tendance à s'infléchir en petite couronne, il se maintient à un niveau élevé en Seine-Saint-Denis. Les enfants, et plus spécifiquement les moins de 10 ans, continuent d'être nettement surreprésentés dans le département par rapport aux autres territoires d'Ile-de-France. Cela indique **une pression potentielle maintenue sur les politiques du département à destination de la petite enfance** (offre d'accueil de la petite enfance mais aussi protection maternelle et infantile).

Dans le même temps, l'évolution de la pyramide des âges montre que **les besoins en matière d'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus sont amenés à s'intensifier** avec l'arrivée progressive à la retraite de la génération du baby-boom de l'après-guerre. Au cours de la dernière décennie, la tranche d'âge des 60-74 ans a relativement peu augmenté (+ 8,9 % entre 1999 et 2010) alors que les plus âgés (75 ans et plus) ont connu une hausse nettement plus remarquable (+ 36,5 % entre 1999 et 2010). Cette évolution souligne **l'importance des politiques publiques d'accompagnement des personnes âgées et de soutien aux aidants**.

La Seine-Saint-Denis est un département cosmopolite qui accueille de nombreuses personnes de nationalités variées. En 2010, on recense près de 323 000 étrangers en Seine-Saint-Denis, soit 21,2% de la population (contre 12,6% en Ile-de-France). La part des étrangers parmi les personnes âgées de 25 ans et plus² a augmenté entre 1999 et 2010, passant de 21,7 % à 23,6 % alors qu'elle est restée relativement stable en moyenne en Ile-de-France au cours de la même période (13,3% en 1999, 13,8% en 2010). Cette spécificité du territoire séquano-dionysien appelle des ajustements spécifiques dans la mise en œuvre des politiques sociales, pour pouvoir répondre aux besoins de ce public qui ne maîtrise pas toujours la langue française.

Ces dynamiques démographiques posent la question de l'adaptation des politiques publiques en général et de celles du Département en particulier.

² Les évolutions de législation et les changements de codification de l'Insee au cours de la période ne permettent pas de comparer les données relatives aux étrangers toutes classes d'âges confondues entre 1999 et 2010.

En termes d'emplois, la Seine-Saint-Denis a connu d'importantes mutations au cours des dix dernières années : le nombre d'emplois a augmenté (+ 13,5 % entre 1999 et 2010 d'après l'INSEE) et la part des emplois cadres s'est nettement accrue (+ 6,5 points) au détriment des emplois ouvriers et employés (- 6,5 points). Dans le même temps, le profil socio-professionnel des actifs résidant en Seine-Saint-Denis a évolué : la part des cadres a augmenté de 3,4 pts et celle des ouvriers et employés a diminué de 5,3 points entre 1999 et 2010. Toutefois, **la spécialisation de la Seine-Saint-Denis dans l'accueil des catégories-socioprofessionnelles les plus modestes se maintient** : en 2010, 16,8 % des ouvriers et employés franciliens résident en Seine-Saint-Denis (16 % en 1999) et 5,9 % seulement des cadres franciliens résident en Seine-Saint-Denis (5,4 % en 1999).

Avec un taux de chômage élevé et en hausse, la Seine-Saint-Denis subit davantage les effets de la crise que les autres départements d'Ile-de-France. D'après les chiffres de l'Insee, le chômage touche plus de 13 % des actifs au 1^{er} trimestre 2013 et a augmenté de près de 3 points au cours des quatre dernières années. De tous les départements franciliens, c'est le taux le plus élevé et celui qui augmente le plus.

La pauvreté s'est accentuée entre 2007 et 2011. En 2011, près d'un ménage sur quatre vit en dessous du seuil de pauvreté en Seine-Saint-Denis alors que seulement 21,7 % des ménages étaient dans cette situation en 2007. Les inégalités se creusent : les plus pauvres sont ceux qui voient le moins leur situation financière s'améliorer.

Les ménages complexes (ménages comprenant plusieurs familles ou plusieurs personnes isolées) **et les familles ont le niveau de vie le plus faible.** Parmi les familles, les familles monoparentales sont particulièrement touchées par la pauvreté : au moins 30 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté.

En Seine-Saint-Denis, les jeunes sont plus pauvres que dans les autres départements et leur situation de pauvreté se prolonge : l'entrée dans l'âge de la vie active ne coïncide pas véritablement avec une augmentation du niveau de vie.

La qualification des habitants de Seine-Saint-Denis progresse mais reste bien en-deçà de la moyenne régionale. En 2010, 42,8 % des habitants non scolarisés n'ont pas de diplôme qualifiant (leur diplôme le plus élevé est le brevet) contre 29,8 % en Ile-de-France.

La Seine-Saint-Denis, qui accueille le second pôle universitaire du pays, est pourtant après Paris et les Hauts-de-Seine le département d'Ile-de-France qui accueille la part la plus importante d'étudiants : près de 56 000 en 2011, soit 11 % des étudiants accueillis dans la région parisienne.

Enfin, du point de vue sanitaire, bien qu'elle reste inférieure au niveau régional, **l'espérance de vie à la naissance a progressé au cours de la dernière décennie et se situe dans la moyenne nationale** : 78,8 ans pour les hommes (80,1 en Ile-de-France); 84,5 pour les femmes en 2012 (85,5 en Ile-de-France).

Le taux de mortalité est en baisse mais la mortalité infantile reste particulièrement élevée dans le territoire avec 4,6 décès pour 10 000 enfants nés vivants en 2012 (3,5 en France, 3,7 en Ile-de-France).

Enfin, **le département est le plus touché de France par la tuberculose**, avec un taux d'incidence relativement stable depuis 2002, mais qui s'élève à 31,3 cas pour 100 000 habitants en 2010 (8 en moyenne en France et 16,2 en Ile-de-France).

Dans un territoire très sous-doté en offre de soins (127 médecins généralistes pour 100 000 habitants, contre 156 en France métropolitaine), **élever le niveau de santé de l'ensemble de la population suppose un effort majeur pour réduire les inégalités dans l'accès aux soins.**

Toutes ces évolutions contribuent à maintenir une pression forte sur les politiques sociales : près de 24 % des allocataires de la CAF ont des revenus composés à 100 % de prestations sociales. D'après les données de la CNAF, le nombre d'allocataires de minima sociaux s'élève à plus de 125 000 en 2012. Ce nombre a connu une hausse spectaculaire dans tous les départements d'Ile-de-France entre 2008 et 2012, et plus particulièrement en Seine-et-Marne et en Essonne. La Seine-Saint-Denis a connu une progression comparable à celle observée dans le Val d'Oise.

Le nombre de bénéficiaires du RSA a davantage augmenté en Seine-Saint-Denis que dans les autres départements de petite couronne (mais moins qu'en grande couronne). Les demandes d'aides financières au Département se maintiennent à un niveau élevé (près de 8 500 en 2012). Le nombre de passages à l'accueil des services sociaux s'élève à environ 308 000 en 2012. Néanmoins ces chiffres ne suffisent pas à retranscrire la complexité croissante des problématiques des usagers relevée par les directions sociales.

Les dynamiques sociales à l'œuvre en Seine-Saint-Denis ne sont pas homogènes sur l'ensemble du territoire. Globalement, les évolutions ont tendance à conforter la situation des communes : à quelques exceptions près, les communes qui étaient dans une situation plutôt favorable ont tendance à le demeurer, et celles qui étaient dans une situation plus défavorisée voient plutôt leur situation se dégrader.

Géographiquement, la situation socio-économique des habitants a plutôt tendance à s'améliorer dans le sud-est du département et dans les communes limitrophes de Paris (ainsi que, dans une moindre mesure, à Plaine Commune), alors que le centre et le nord du département voient leur situation plutôt se dégrader.

Si l'on regarde plus en détail :

- En ce qui concerne le revenu médian, on observe des dynamiques plutôt positives dans une partie de l'agglomération de Plaine Commune (à l'exception de L'Île-Saint-Denis, La Courneuve et Aubervilliers) et dans les communes de l'est du département, déjà favorisées.
- Les communes qui voient le moins leur revenu augmenter sont également celles qui ont un revenu médian plus faible que la moyenne départementale (Clichy, Aubervilliers, Dugny, Sevran, Le Blanc-Mesnil, Bondy, Noisy-le-Sec).
- La représentation des ouvriers et employés dans la population active diminue partout, mais dans des proportions moindres là où ils sont le plus implantés.
- Le poids des personnes âgées de 60 ans et plus augmente davantage dans les communes de l'est du département.
- Les enfants de 0 à 6 ans sont de plus en plus nombreux à Epinay-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Aubervilliers, Dugny, Le Bourget, Bondy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan.

1. La Seine-Saint-Denis compte près de 1 530 000 habitants en 2011, soit près de 150 000 habitants en plus par rapport à 1999.

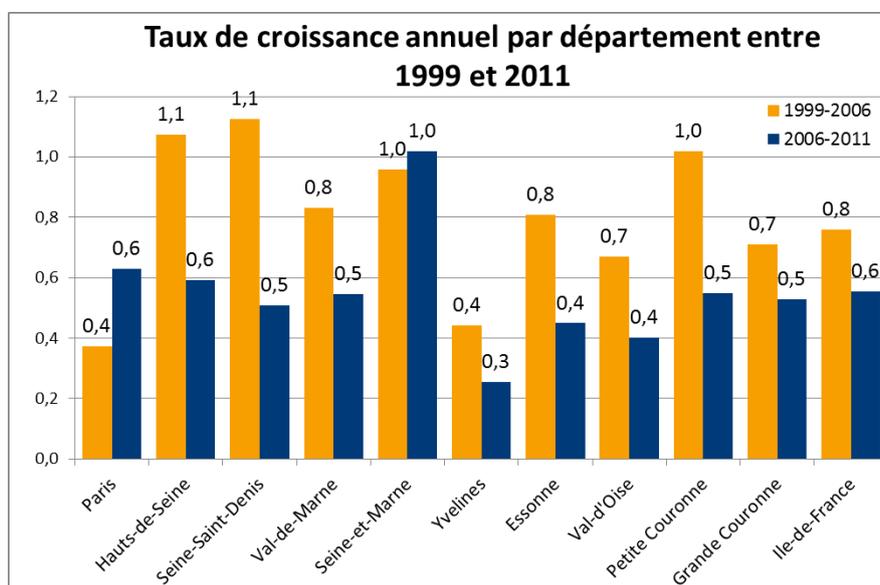
La Seine-Saint-Denis est le 2^{ème} département francilien derrière la Seine-et-Marne qui enregistre la plus forte croissance démographique entre 1999 et 2011 mais cette croissance s'essouffle sur la période récente.

D'après les derniers chiffres de l'INSEE, la Seine-Saint-Denis compte 1 529 928 habitants en 2011, ce qui fait du département le 3^{ème} département le plus peuplé d'Ile-de-France, derrière Paris et les Hauts-de-Seine, et le 6^{ème} département le plus peuplé de France métropolitaine.

Avec un taux de croissance annuelle de 0,9 %, la Seine-Saint-Denis est après la Seine-et-Marne (1 %) le 2^{ème} département (avec les Hauts-de-Seine) qui a la plus forte croissance démographique (l'évolution annuelle moyenne en Ile-de-France est de 0,7 %). A l'inverse, les Yvelines (0,4 %) et Paris (0,5 %) connaissent des augmentations plus faibles.

Mais cette période longue (1999-2011) masque deux périodes distinctes aux évolutions différenciées. Au cours de la période récente (entre 2006 et 2011), seuls Paris et la Seine-et-Marne voient leur taux de croissance annuelle augmenter alors que le ralentissement de la croissance se ressent dans tous les autres départements.

En Seine-Saint-Denis, comme le montre le graphique ci-dessous, ce phénomène est particulièrement accentué. Le taux de croissance annuel chute de moitié (+ 1,1 % entre 1999 et 2006, + 0,5 % entre 2006 et 2011). Entre 2006 et 2011, il se situe légèrement en-deçà de la moyenne francilienne (+ 0,6 %) alors qu'il était supérieur sur la période précédente (+ 1,1 % en Seine-Saint-Denis contre + 0,8 % en Ile-de-France entre 1999 et 2006).



Source : Insee, Recensement de la population.

Au cours de la période 2006-2011, la croissance démographique se décompose en un solde naturel très excédentaire (+ 1,3 %) et un déficit migratoire marqué (- 0,8 %).

Cette caractéristique n'est pas spécifique à la Seine- Saint-Denis. Elle s'observe dans l'ensemble des départements d'Ile-de-France, à l'exception de la Seine-et-Marne, dont le solde migratoire apparent est positif sur la période récente. La contribution forte du solde naturel à la croissance démographique s'explique par la relative jeunesse de la population francilienne.

Parallèlement, le nombre de départs d'Ile-de-France est plus élevé que le nombre d'arrivées. Les départs ont principalement lieu à deux périodes charnières de la vie : lorsque la famille s'agrandit et que la nécessité d'un logement plus grand se fait sentir ; lorsque la retraite arrive.

En tendance, en Seine-Saint-Denis, on observe une accentuation de ce double phénomène sur la période 2006-2011 : augmentation du solde naturel (+ 1 sur la période 1982-2006, + 1,3 sur la période 2006-2011) et aggravation du déficit migratoire (- 0,5 sur la période 1982-2006, - 0,8 sur la période 2006-2011).

Dans le détail des communes :

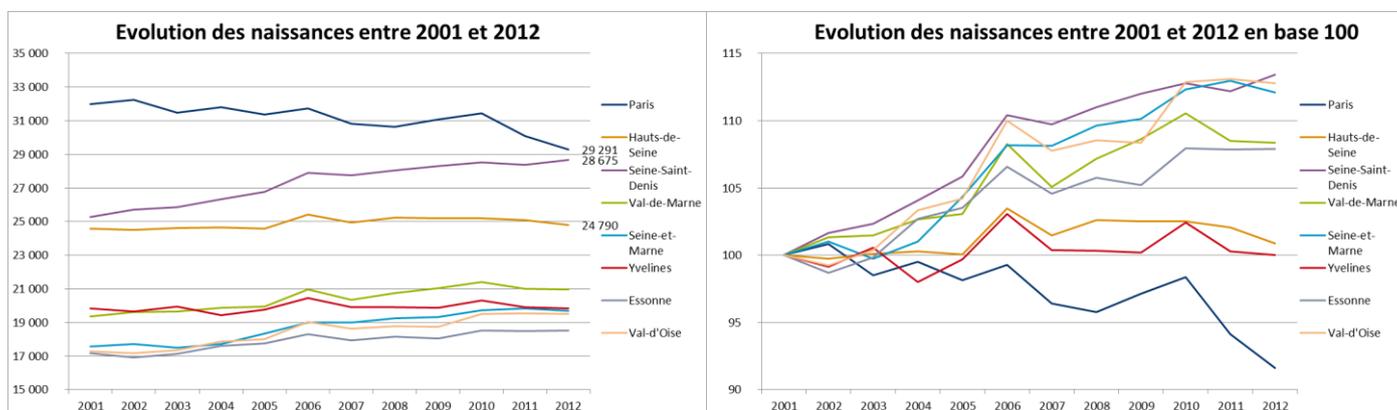
- **Les communes les plus peuplées** : Saint-Denis, Montreuil et Aulnay-sous-Bois
- **Les communes qui ont la plus forte croissance entre 2006 et 2011** : Le Bourget, Saint-Ouen, Vaujours et Saint-Denis ont eu une croissance supérieure à 10 % entre 2006 et 2011.
- **Les communes les moins peuplées** : Coubron, Gournay, Vaujours
- **Les communes qui perdent de la population entre 2006 et 2011** : Tremblay-en-France, Ile-Saint-Denis, Sevran (baisse de la population de plus de 2 %), Le Raincy et Bobigny (baisse comprise entre 1 et 2 %), Montfermeil et Bondy (baisse inférieure à 1 %).
- **Les communes qui ont le solde migratoire apparent le plus élevé** : Le Bourget (10 %), Vaujours (6 %), Saint-Ouen (4 %).
- **Les communes qui ont le solde migratoire apparent le plus déficitaire** : Ile-Saint-Denis (- 10 %), Sevran et Bobigny (- 9 %)

Alors que la natalité fléchit en petite couronne, le niveau des naissances se maintient à un rythme soutenu en Seine-Saint-Denis.

En 2012, on recensait 28 675 naissances en Seine-Saint-Denis. Ce chiffre est en augmentation depuis 2001 et tend à se rapprocher du niveau des naissances à Paris (29 291 en 2012).

En tendance, la Seine-Saint-Denis est le seul département de petite couronne qui connaît encore une natalité dynamique sur la période récente. Sur le graphique en base 100 (ci-dessous, à droite), on voit que la natalité est en baisse depuis 2006 dans tous les départements de petite couronne à l'exception de la Seine-Saint-Denis.

Avec 7,4 naissances pour 100 femmes âgées de 15 à 49 ans, la Seine-Saint-Denis est le département où le taux de fécondité est le plus élevé. Derrière le Val-d'Oise, il est également le département où ce taux de fécondité a le plus augmenté (+ 0,9 point en 12 ans).



Source : Insee

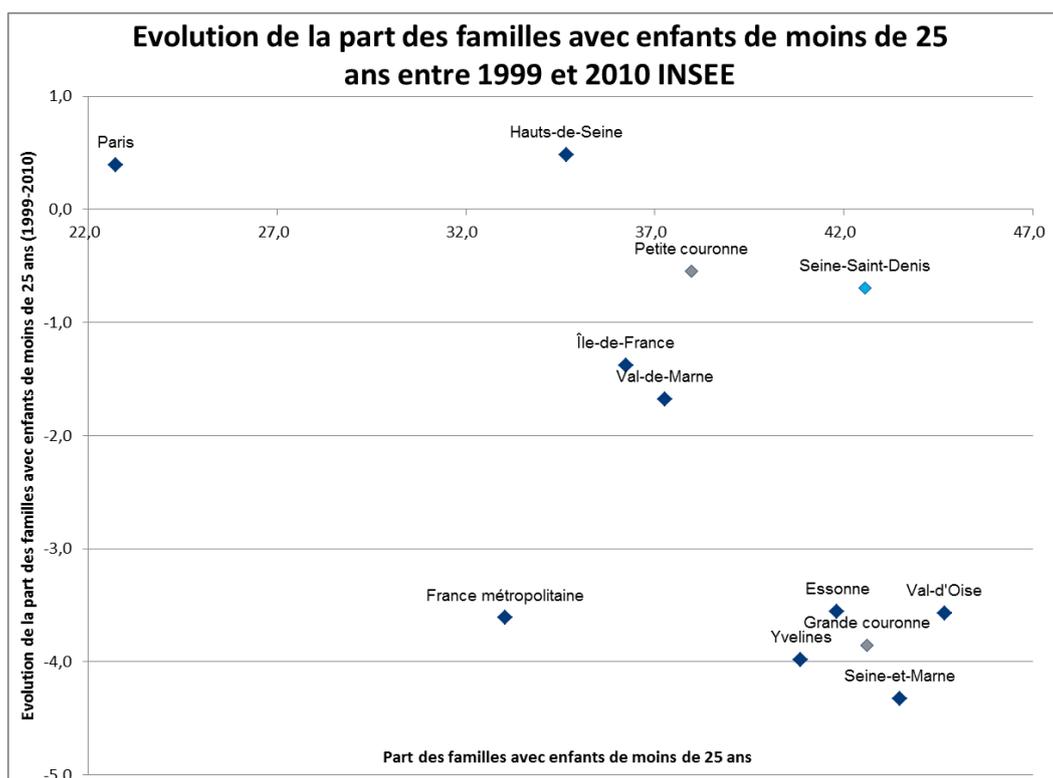
Taux de fécondité			
Les trois communes aux taux les plus élevés en 2012		Les trois communes qui connaissent l'augmentation la plus forte entre 1999 et 2012	
Le Bourget	9,2	L'Île-Saint-Denis	2,5
Clichy-sous-Bois	9,1	Le Bourget	2,4
Dugny	8,5	Le Blanc-Mesnil	2,0
Les trois communes aux taux les plus faibles en 2012		Les trois communes qui voient leur taux diminuer entre 1999 et 2012	
Coubron	5,2	Le Pré-Saint-Gervais	-0,2
Gournay-sur-Marne	5,2	Neuilly-Plaisance	-0,3
Neuilly-Plaisance	5,4	Villetaneuse	-0,4
Seine-Saint-Denis	7,4	Seine-Saint-Denis	1,0

Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

La Seine-Saint-Denis continue de jouer un rôle important d'accueil des familles, et plus spécifiquement des familles nombreuses.

Le département compte 247 600 familles avec enfants de moins de 25 ans en 2010, soit 21 000 de plus qu'en 1999.

Avec 42,6 % de familles avec enfants de moins de 25 ans, la Seine-Saint-Denis (36,2 % en moyenne en Ile-de-France) joue un rôle important d'accueil dans l'accueil des familles. Cette part correspond à la moyenne observée en grande couronne, mais elle est bien plus élevée que celle de petite couronne. Néanmoins, entre 1999 et 2010, alors que l'on observe une nette diminution de la part des familles dans les départements de grande couronne, la part des familles avec enfants en Seine-Saint-Denis est relativement stable, quoiqu'en légère baisse. Les évolutions observées en Seine-Saint-Denis se rapprochent en cela de celles observées en petite couronne.



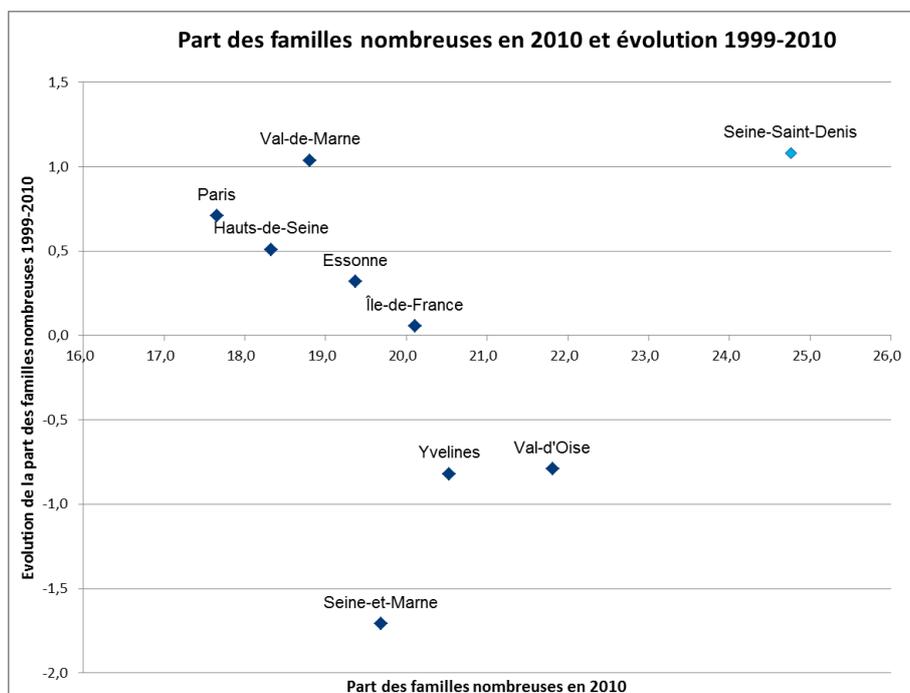
Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

Part des familles avec enfants de moins de 25 ans			
Les trois communes aux taux les plus élevés en 2010		Les trois communes qui connaissent l'augmentation la plus forte entre 1999 et 2010	
Clichy-sous-Bois	59,4	Bondy	3,4
Villepinte	52,9	Le Pré-Saint-Gervais	2,6
Sevran	51,2	Aubervilliers	1,7
Les trois communes aux taux les plus faibles en 2010		Les trois communes qui connaissent la baisse la plus forte entre 1999 et 2010	
Les Lilas	31,1	L'Île-Saint-Denis	-6,1
Saint-Ouen	34,8	Neuilly-sur-Marne	-5,7
Le Raincy	35,5	Villepinte	-5,7
Seine-Saint-Denis	42,6	Seine-Saint-Denis	-0,7

Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

Parmi ces familles, la part des familles nombreuses est la plus élevée d'Ile-de-France et continue d'augmenter.

Parmi ces familles, la part des familles nombreuses (3 enfants ou plus de moins de 25 ans) est non seulement la plus élevée d'Ile-de-France (24,8 % en Seine-Saint-Denis, contre 20,1 % en moyenne en Ile-de-France en 2010) mais également celle qui connaît la plus forte hausse (+ 1,1 point), avec le Val-de-Marne. On compte 61 300 familles nombreuses en Seine-Saint-Denis en 2010 contre 53 700 en 1999.



Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

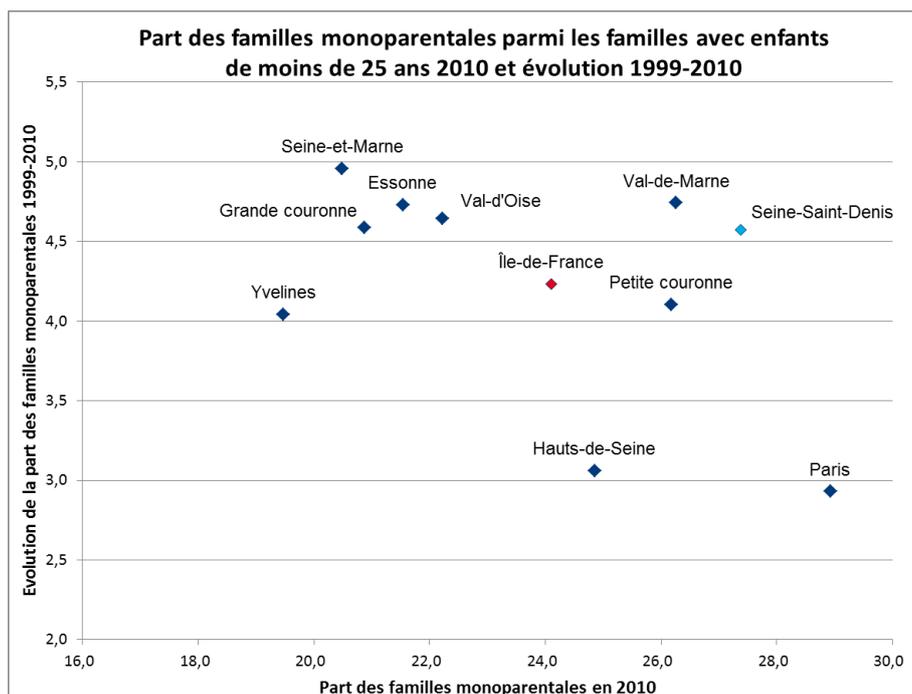
Part des familles nombreuses (3 enfants ou plus de moins de 25 ans)			
Les trois communes aux taux les plus élevés en 2010		Les trois communes qui connaissent l'augmentation la plus forte entre 1999 et 2010	
Clichy-sous-Bois	39,4	Le Bourget	7,1
Stains	33,5	Drancy	4,7
Villetaneuse	32,9	Le Blanc-Mesnil	4,6
Les trois communes aux taux les plus faibles en 2010		Les trois communes qui connaissent la baisse la plus forte entre 1999 et 2010	
Coubron	13,2	Dugny	-3,0
Gournay-sur-Marne	14,5	Noisy-le-Grand	-2,6
Vaujours	14,6	Saint-Ouen	-2,4
Seine-Saint-Denis	24,8	Seine-Saint-Denis	1,1

Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

La Seine-Saint-Denis compte 67 784 foyers monoparentaux en 2010, soit 27,4 % de la population

Entre 1999 et 2010, le poids des foyers monoparentaux augmente en Seine-Saint-Denis, en volume et en part, passant de 51 725 en 1999 (22,8 %) à 67 784 en 2010 (27,4 %). Cette hausse est inférieure à celle observée dans le Val-de-Marne mais plus forte qu'en moyenne en petite couronne. En 2010, la Seine-Saint-Denis est, après Paris, le département où la part des familles monoparentales est la plus élevée.

C'est dans la commune de l'Île-Saint-Denis que cette augmentation a été la plus forte. En 2010, les familles monoparentales représentent 38 % des familles avec enfants de moins de 25 ans.



Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

Part des foyers monoparentaux avec enfant de moins de 25 ans et évolution entre 1999 et 2010			
Les trois communes aux taux les plus élevés en 2010		Les trois communes qui connaissent la plus forte augmentation entre 1999 et 2010	
L'Île-Saint-Denis	38,4	L'Île-Saint-Denis	10,7
Dugny	34,2	Villemomble	8,6
Le Pré-Saint-Gervais	33,5	Villetaneuse	7,2
Les trois communes aux taux les plus faibles en 2010		Les trois communes qui connaissent la plus faible augmentation entre 1999 et 2010	
Coubron	14,2	Le Bourget	2,0
Gournay-sur-Marne	19,4	Neuilly-sur-Marne	2,6
Montfermeil	21,0	Bobigny	2,7
Seine-Saint-Denis	27,4	Seine-Saint-Denis	4,6

Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

L'évolution de la pyramide des âges fait apparaître plusieurs phénomènes qui touchent de près les compétences départementales

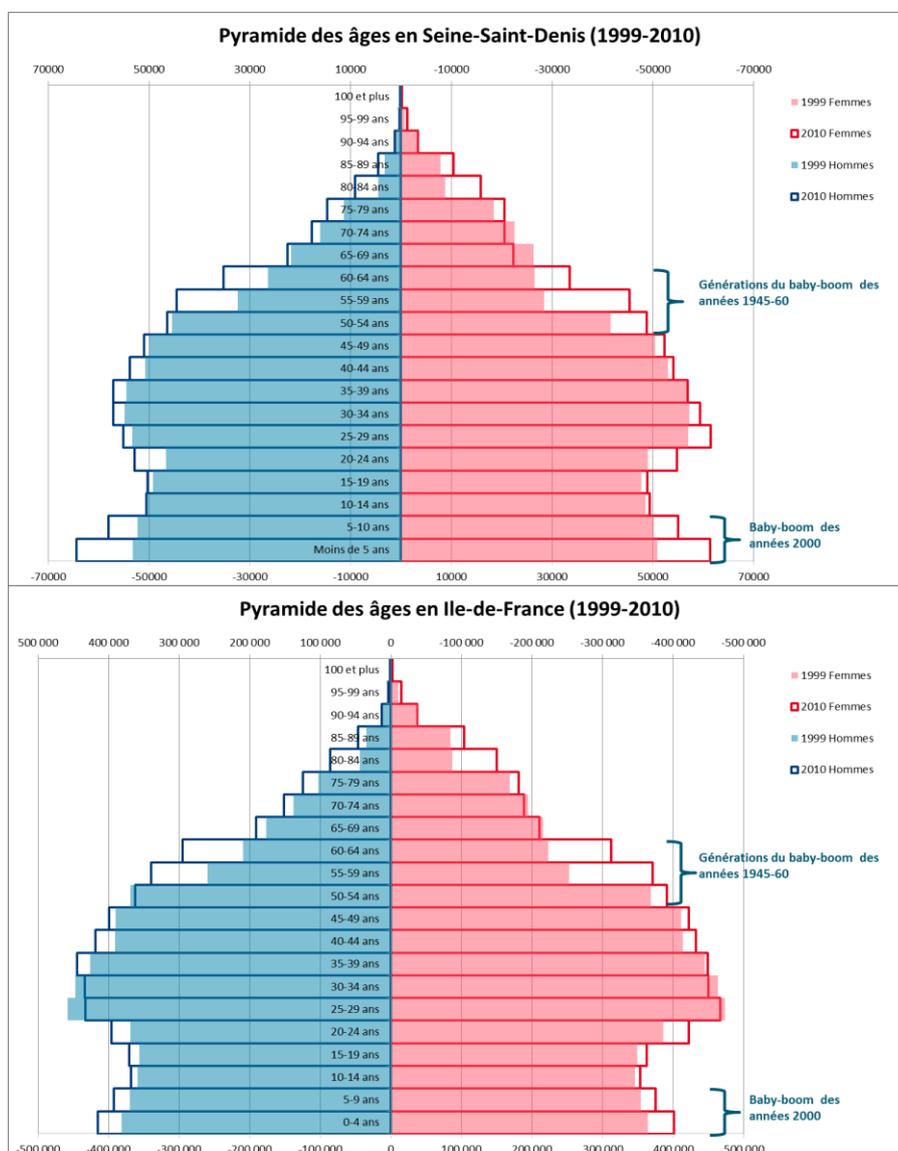
La hausse des moins de 10 ans révèle des besoins croissants en matière de petite enfance et protection infantile.

Les enfants de moins de 10 ans sont près de 239 000 en 2010 (soit 15,7 % de la population), ce qui représente une augmentation de 32 000 par rapport à 1999 (+ 0,8 point, en part de la population). Cette hausse, particulièrement accentuée en Seine-Saint-Denis, s'explique par le baby-boom des années 2000 et révèle des besoins croissants en matière de petite enfance et protection infantile.

La hausse des 50-65 ans : une intensification à venir des besoins en accompagnement de personnes âgées.

On retrouve une hausse comparable en Ile-de-France : cela signifie que les besoins PA peuvent être amenés à s'intensifier dans les années à venir, avec l'arrivée à la retraite des générations du baby-boom de l'après-guerre. Toutefois, il faut également tenir compte des départs en province, nombreux au moment de la retraite, qui atténueront probablement ce phénomène.

Une hausse assez nette des 80-90 ans, qui illustre le poids croissant des personnes très âgées et attire là aussi l'attention sur les politiques départementales en matière d'accompagnement des personnes âgées dépendantes (places en structure adaptées, soutien aux aidants...).



Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

Le nombre d'enfants de moins de 3 ans vivant en Seine-Saint-Denis est particulièrement élevé et en augmentation sur la dernière décennie.

En 2010, d'après le recensement, on compte environ 77 000 enfants de moins de 3 ans, soit l'effectif le plus élevé d'Ile-de-France, contre 63 000 en 1999, soit une hausse de 21,8 % en 11 ans. C'est la plus forte hausse constatée en Ile-de-France devant la Seine-et-Marne (12,7 %) et le Val d'Oise (11 %). La Seine-Saint-Denis accueille plus de 15 % des enfants de moins de 3 ans vivant en Ile-de-France.

Enfants de moins de 3 ans : effectifs en 2010 et évolution entre 1999 et 2010

	Nombre d'enfants de moins de 3 ans en 2010 (compl)	Nombre d'enfants de moins de 3 ans en 1999	Evolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans entre 1999 et 2010	Part des enfants de moins de 3 ans dans la population en 2010	Part des enfants de moins de 3 ans en 1999	Evolution de la part des enfants de moins de 3 ans entre 1999 et 2010
Paris	74 129	72 578	2,1	3,3	3,4	-0,1
Hauts-de-Seine	69 743	63 569	9,7	4,4	4,4	0,0
Seine-Saint-Denis	77 063	63 246	21,8	5,1	4,6	0,5
Val-de-Marne	56 729	52 647	7,8	4,3	4,3	0,0
Seine-et-Marne	56 637	50 242	12,7	4,3	4,2	0,1
Yvelines	57 915	57 602	0,5	4,1	4,3	-0,1
Essonne	51 957	48 249	7,7	4,3	4,3	0,0
Val-d'Oise	52 657	47 426	11,0	4,5	4,3	0,2
Petite couronne	203 535	179 462	13,4	4,6	4,4	0,2
Grande couronne	219 166	203 519	7,7	4,3	4,3	0,0
Île-de-France	496 831	455 559	9,1	4,2	4,2	0,1

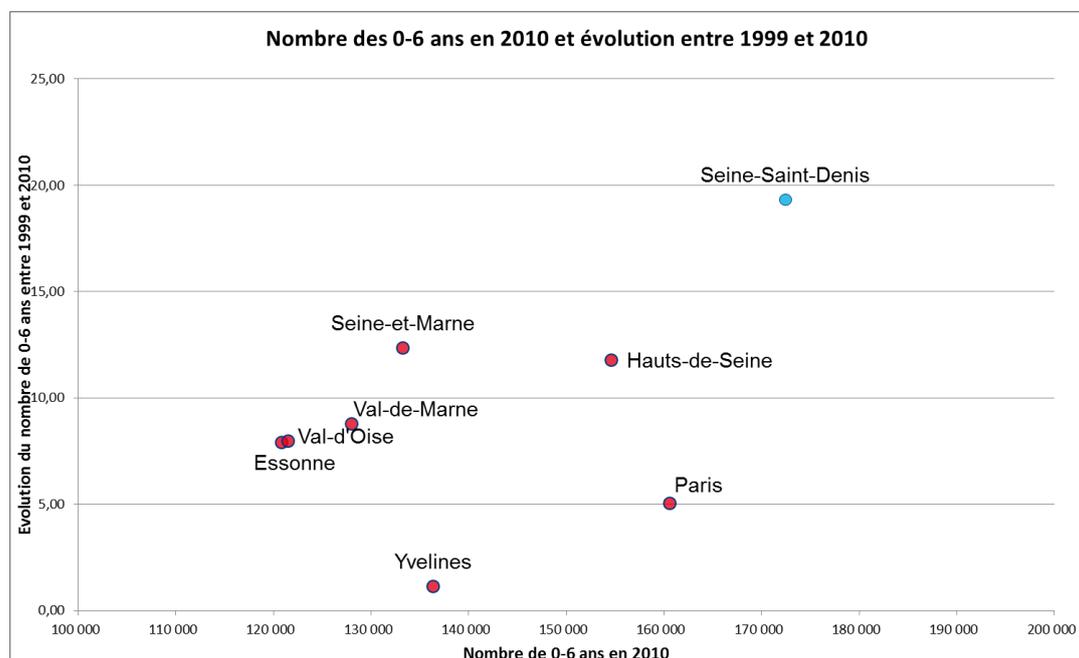
Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

Enfants de moins de 3 ans (part et % d'évolution en effectif)			
Les trois communes aux taux les plus élevés en 2010		Les trois communes qui connaissent l'augmentation la plus forte entre 1999 et 2010	
Clichy-sous-Bois	6,7	Le Bourget	68,0
Saint-Denis	6,0	Vaujours	54,4
Le Bourget	6,0	Les Pavillons-sous-Bois	50,4
Les trois communes aux taux les plus faibles en 2010		Les trois communes qui connaissent une diminution ou une augmentation très faible entre 1999 et 2010	
Gournay-sur-Marne	3,2	Tremblay-en-France	-6,8
Coubron	3,7	L'Île-Saint-Denis	1,4
Le Raincy	4,0	Aulnay-sous-Bois	3,0
Seine-Saint-Denis	5,1	Seine-Saint-Denis	21,8

Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

Les enfants de 0 à 6 ans ont augmenté en part et en volume, dans des proportions nettement plus importantes qu'ailleurs en Ile-de-France.

En 2010, on compte 172 464 enfants de 0 à 6 ans (soit 11,3 % de la population), ce qui représente une hausse de 19 % par rapport à 1999.



Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

Enfants de 0 à 6 ans : effectifs en 2010 et évolution 1999-2010

	Nombre d'enfants âgés de 0 à 6 ans en 2010 (compl)	Nombre d'enfants âgés de 0 à 6 ans en 1999	Evolution du nombre d'enfants âgés de 0 à 6 ans entre 1999 et 2010	Part des enfants de 0 à 6 ans dans la population en 2010	Part des enfants de 0 à 6 ans en 1999	Evolution de la part des enfants de 0 à 6 ans entre 1999 et 2010
Paris	160 605	152 891	5,0	7,2	7,2	0,0
Hauts-de-Seine	154 597	138 328	11,8	9,8	9,7	0,1
Seine-Saint-Denis	172 464	144 540	19,3	11,3	10,5	0,9
Val-de-Marne	127 992	117 651	8,8	9,6	9,6	0,1
Seine-et-Marne	133 247	118 605	12,3	10,1	9,9	0,1
Yvelines	136 340	134 816	1,1	9,7	10,0	-0,3
Essonne	120 841	111 991	7,9	9,9	9,9	0,1
Val-d'Oise	121 457	112 485	8,0	10,4	10,2	0,2
Petite couronne	455 052	400 519	13,6	10,3	9,9	0,4
Grande couronne	511 886	477 897	7,1	10,0	10,0	0,0
Île-de-France	1 127 543	1 031 307	9,3	9,6	9,4	0,1

Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

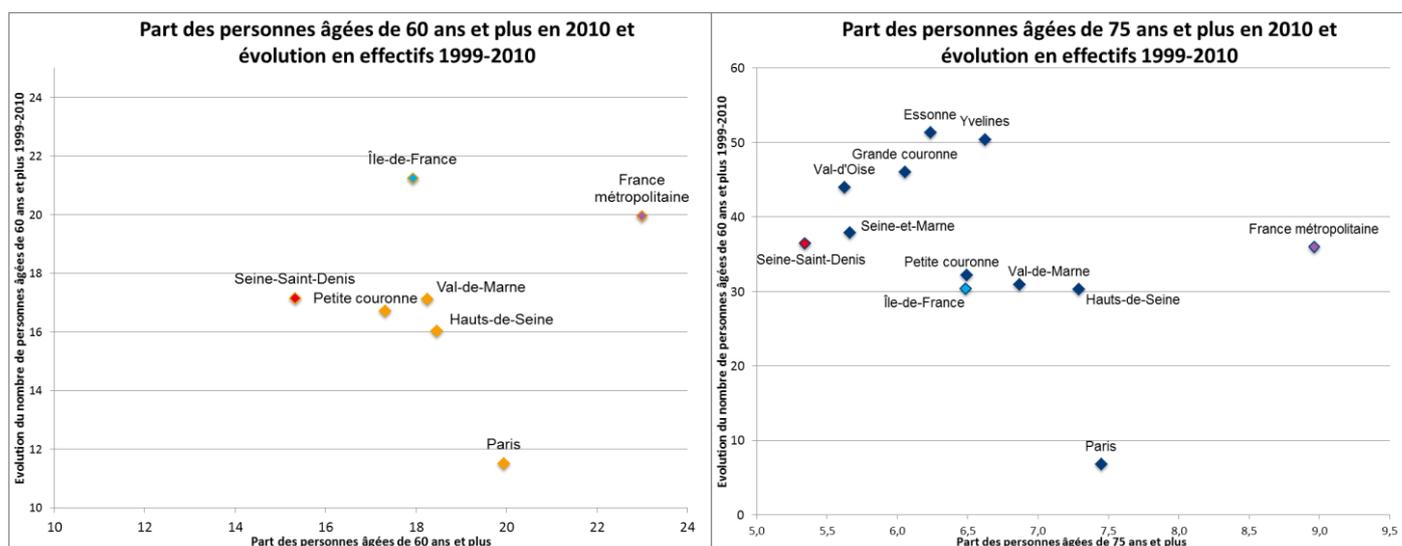
Enfants de 0 à 6 ans (part et % d'évolution en effectif)			
Les trois communes aux taux les plus élevés en 2010		Les trois communes qui connaissent l'augmentation la plus forte entre 1999 et 2010	
Clichy-sous-Bois	14,7	Le Bourget	65,4
Dugny	13,3	Saint-Denis	44,8
Épinay-sur-Seine	13,1	Les Pavillons-sous-Bois	41,8
Les trois communes aux taux les plus faibles en 2010		Les trois communes qui connaissent une diminution ou une augmentation très faible entre 1999 et 2010	
Gournay-sur-Marne	7,9	Tremblay-en-France	-0,1
Le Raincy	8,6	L'Île-Saint-Denis	2,3
Coubron	8,8	Neuilly-sur-Marne	4,6
Seine-Saint-Denis	11,3	Seine-Saint-Denis	19,3

Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

Les personnes âgées de 75 ans et plus augmentent davantage qu'en moyenne en petite couronne, ce qui souligne l'importance de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

En 2010, la Seine-Saint-Denis compte 233 300 personnes âgées de 60 ans et plus, ce qui représente 15,3 % de la population. Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a relativement peu augmenté au regard des évolutions régionales et nationales (+ 17 % environ entre 1999 et 2010, soit un peu plus rapidement qu'en moyenne en petite couronne).

Parmi celles-ci, le nombre de 60-74 ans est stable, voire en légère baisse (- 0,1 % entre 1999 et 2010) alors que le nombre de 75 ans et plus a augmenté de 36,5 % au cours de la même période, soit une hausse plus marquée qu'en moyenne en petite couronne. Le département compte 81 300 personnes de 75 ans et plus, soit 5,3 % de la population en 2010. Cette augmentation des personnes les plus âgées explique en partie la hausse du nombre de bénéficiaires de l'ADPA au cours des dernières années.



Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

Part des personnes âgées de 60 ans et plus et évolution en % d'effectifs			
Les trois communes aux taux les plus élevés en 2010		Les trois communes qui connaissent l'augmentation la plus forte entre 1999 et 2010	
Le Raincy	21,3	Villepinte	59,6
Gournay-sur-Marne	20,8	Coubron	54,6
Coubron	19,9	Noisy-le-Grand	43,9
Les trois communes aux taux les plus faibles en 2010		Les trois communes qui connaissent la plus faible augmentation entre 1999 et 2010	
Clichy-sous-Bois	9,9	Villemomble	2,0
Villetaneuse	10,8	Le Blanc-Mesnil	4,2
Dugny	11,3	Les Pavillons-sous-Bois	5,4
Seine-Saint-Denis	15,3	Seine-Saint-Denis	17,2

Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

La population étrangère, très nombreuse en Seine-Saint-Denis, augmente, en volume et en part et appelle une adaptation du travail social.

La Seine-Saint-Denis est un département cosmopolite et accueille une part importante de population étrangère. En 2010, on recense près de 323 000 étrangers en Seine-Saint-Denis, soit 21,2 % de la population contre 12,6 % en Ile-de-France.

Cette part est la plus élevée d'Ile-de-France. En 2010, la population étrangère vivant en Seine-Saint-Denis représente plus d'un cinquième de la population étrangère résidant en Ile-de-France (21,8 %).

Les communes de Seine-Saint-Denis où la part de la population étrangère est la plus importante sont Clichy-sous-Bois (36,4 %), Aubervilliers (35,6 %) et La Courneuve (33,4 %).

La part des étrangers parmi les personnes âgées de 25 ans et plus³ a augmenté entre 1999 et 2010, passant de 21,7 % à 23,6 % alors qu'elle est restée relativement stable en moyenne en Ile-de-France au cours de la même période (13,3% en 1999, 13,8% en 2010).

Cette présence importante de la population étrangère souligne la nécessité d'ajustements spécifiques dans la mise en œuvre des politiques sociales pour pouvoir couvrir les besoins de ce public, qui ne maîtrise pas toujours la langue française.

³ Les évolutions de législation et les changements de codification de l'Insee au cours de la période ne permettent pas de comparer les données relatives aux étrangers toutes classes d'âge confondues entre 1999 et 2010.

2. Un département particulièrement touché par la précarité et la pauvreté

Une présence importante d'actifs ouvriers et employés, dont le poids diminue, mais dans des proportions moins fortes qu'en petite couronne.

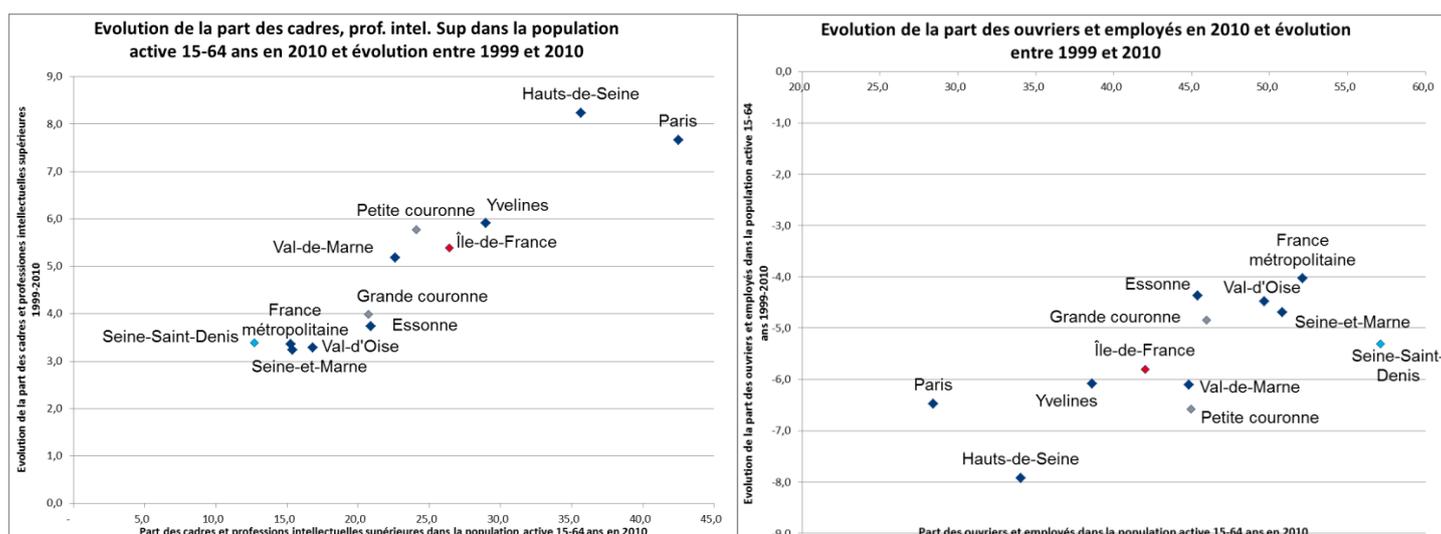
Avec 57,1% d'ouvriers ou employés dans sa population active, la Seine-Saint-Denis reste le département d'Ile-de-France qui compte le plus d'employés et ouvriers (42 % en moyenne en Ile-de-France).

Comme l'ensemble des départements d'Ile-de-France, la Seine-Saint-Denis connaît une nette baisse de la part des employés et ouvriers dans sa population active (- 5,3 points entre 1999 et 2010). Toutefois, cette baisse est moins forte que celle observée dans les autres départements de petite couronne.

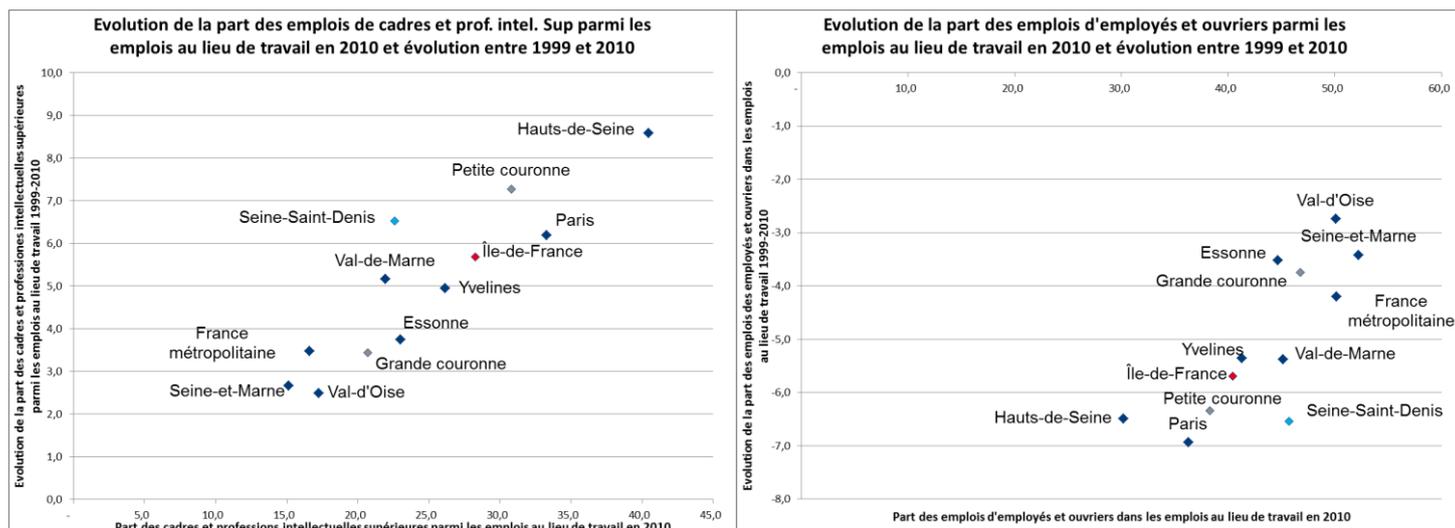
L'analyse de l'évolution de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures fait apparaître un constat similaire, en miroir : la Seine-Saint-Denis est le département où ces professions sont les moins représentées et où elles augmentent le moins.

La spécialisation de la Seine-Saint-Denis dans l'accueil des catégories-socioprofessionnelles les plus défavorisées se maintient. En 2010, 16,8 % des ouvriers et employés franciliens résident en Seine-Saint-Denis (16 % en 1999) et 5,9 % seulement des cadres franciliens résident en Seine-Saint-Denis (5,4 % en 1999).

La Seine-Saint-Denis a connu d'importantes mutations en matière d'emploi au cours des 10 dernières années. Le nombre d'emplois a augmenté (+ 13,5 % entre 1999 et 2010 d'après l'INSEE) et la nature des emplois s'est également modifiée, avec davantage d'emplois destinés à des cadres et de moins en moins d'emplois ouvriers. Néanmoins, le profil des emplois est déconnecté du profil socioprofessionnel des habitants : il y a bien plus d'emplois de type cadre offerts sur le territoire que d'actifs cadres pouvant occuper ces postes. En tendance, la part des emplois cadres a augmenté plus vite que la part des actifs cadres. Ce décalage entre profil des emplois et profil des actifs souligne l'importance de la formation et de la qualification des habitants de Seine-Saint-Denis.



Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)



Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

Part des employés et ouvriers dans la population active (évolution en points)			
Les trois communes aux taux les plus élevés en 2010		Les trois communes qui connaissent la baisse la moins forte entre 1999 et 2010	
Clichy-sous-Bois	71,8	La Courneuve	-0,2
La Courneuve	70,6	Villetaneuse	-0,6
Villetaneuse	70,3	Épinay-sur-Seine	-1,0
Les trois communes aux taux les plus faibles en 2010		Les trois communes qui connaissent la plus forte diminution entre 1999 et 2010	
Gournay-sur-Marne	31,4	Les Lilas	-10,5
Le Raincy	32,0	Neuilly-Plaisance	-9,6
Les Lilas	38,0	Saint-Ouen	-9,4
Seine-Saint-Denis	57,1	Seine-Saint-Denis	-5,3

Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

Part des cadres et professions intellectuelles supérieures dans la population active (évolution en points)			
Les trois communes aux taux les plus élevés en 2010		Les trois communes qui connaissent la plus forte augmentation entre 1999 et 2010	
Gournay-sur-Marne	28,7	Bagnolet	8,4
Le Raincy	28,4	Montreuil	8,0
Les Lilas	25,4	Les Lilas	7,9
Les trois communes aux taux les plus faibles en 2010		Les trois communes qui connaissent une diminution ou une faible augmentation entre 1999 et 2010	
Clichy-sous-Bois	4,3	Clichy-sous-Bois	-0,3
Stains	5,0	Épinay-sur-Seine	-0,2
La Courneuve	5,0	Sevran	0,6
Seine-Saint-Denis	12,7	Seine-Saint-Denis	3,4

Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

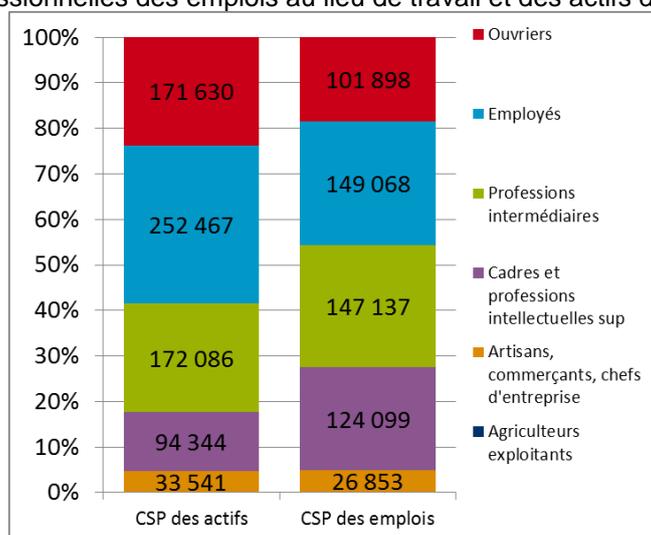
Part des emplois ouvriers et employés parmi l'ensemble des emplois du territoire			
Les trois communes aux taux les plus élevés en 2010		Les trois communes qui connaissent la plus forte augmentation entre 1999 et 2010	
Coubron	63,1	Pierrefitte-sur-Seine	3,5
Pierrefitte-sur-Seine	60,2	Romainville	3,4
Clichy-sous-Bois	59,6	Dugny	2,7
Les trois communes aux taux les plus faibles en 2010		Les trois communes qui connaissent la plus forte baisse entre 1999 et 2010	
Noisy-le-Grand	34,6	Montreuil	-13,5
Saint-Ouen	35,3	Saint-Denis	-12,2
Saint-Denis	36,5	Saint-Ouen	-11,7
Seine-Saint-Denis	45,7	Seine-Saint-Denis	-6,5

Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

Part des emplois cadres et professions intellectuelles supérieures parmi l'ensemble des emplois du territoire (évolution en points)			
Les trois communes aux taux les plus élevés en 2010		Les trois communes qui connaissent la plus forte augmentation entre 1999 et 2010	
Saint-Ouen	34,1	Montreuil	13,3
Saint-Denis	33,8	Saint-Ouen	13,0
Noisy-le-Grand	33,2	Saint-Denis	12,8
Les trois communes aux taux les plus faibles en 2010		Les trois communes qui connaissent une baisse entre 1999 et 2010	
Coubron	7,3	Romainville	-2,0
Pierrefitte-sur-Seine	9,9	Le Blanc-Mesnil	-1,0
Clichy-sous-Bois	10,8	Le Raincy	-0,8
Seine-Saint-Denis	22,6	Seine-Saint-Denis	6,5

Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

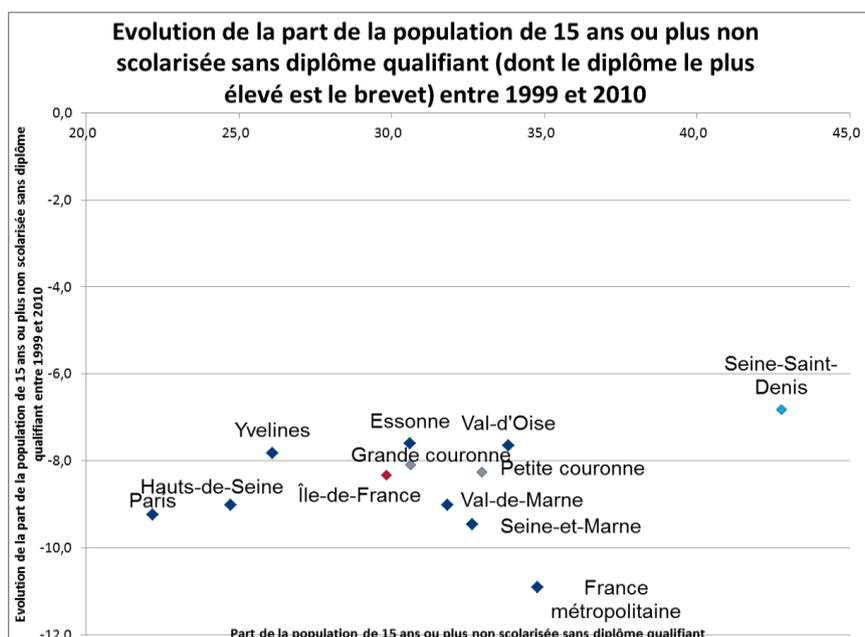
Catégories socio-professionnelles des emplois au lieu de travail et des actifs de 15 à 64 ans.



Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

La qualification des habitants de Seine-Saint-Denis progresse mais reste bien en-deçà de la moyenne régionale

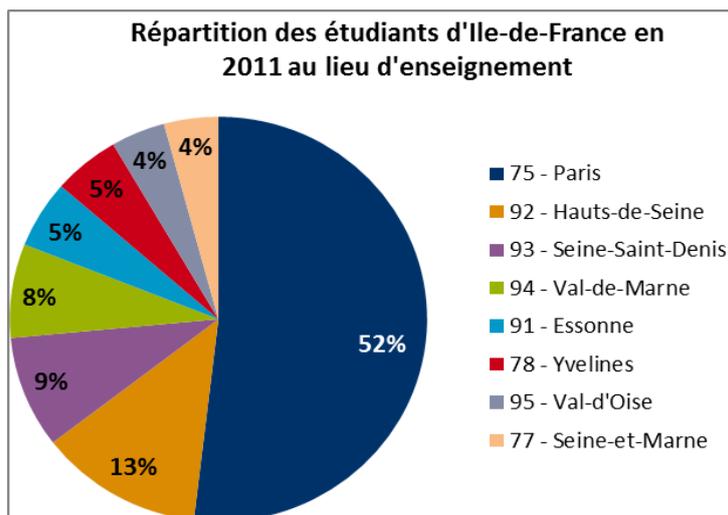
En 2010, 42,8 % des habitants non scolarisés n'ont pas de diplôme qualifiant (leur diplôme le plus élevé est le brevet) contre 29,8 % en Ile-de-France. Cette part est en diminution (- 6,8 points entre 1999 et 2010) mais la baisse est moins accentuée que dans les autres départements d'Ile-de-France (- 8,3 points en moyenne en Ile-de-France).



Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

Part de la population sans diplôme qualifiant - dont le diplôme le plus élevé est le brevet			
Les trois communes aux taux les plus élevés en 2010		Les trois communes qui connaissent la plus faible diminution entre 1999 et 2010	
Clichy-sous-Bois	56,9	Clichy-sous-Bois	-0,1
La Courneuve	56,9	La Courneuve	-1,5
Stains	53,1	Villepinte	-2,0
Les trois communes aux taux les plus faibles en 2010		Les trois communes qui connaissent une baisse entre 1999 et 2010	
Le Raincy	25,6	Montreuil	-11,9
Gournay-sur-Marne	27,7	Saint-Ouen	-11,3
Coubron	29,5	Les Lilas	-11,1
Seine-Saint-Denis	42,8	Seine-Saint-Denis	-6,8

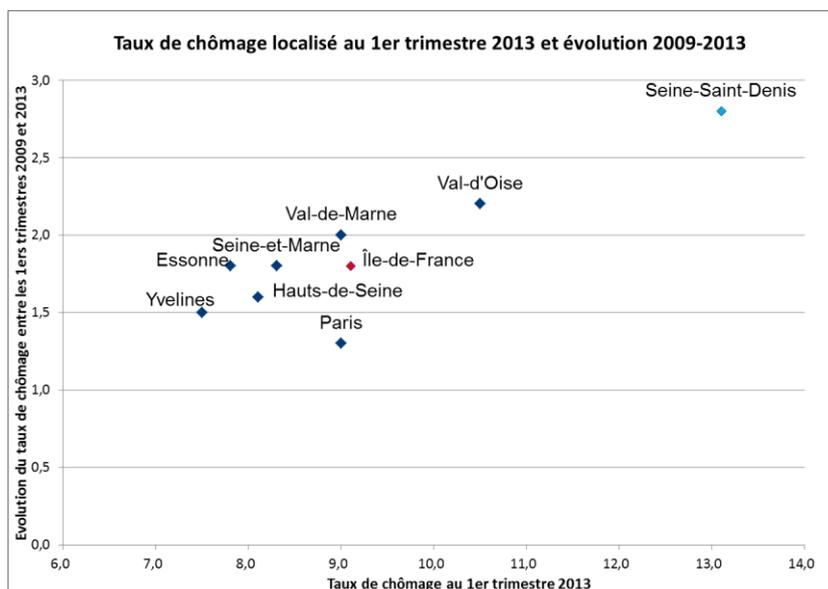
La Seine-Saint-Denis est pourtant après Paris et les Hauts-de-Seine le département d'Ile-de-France qui accueille la part la plus importante d'étudiants : près de 56 000 en 2011, soit 9 % des étudiants accueillis dans la région parisienne.



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; sous-direction des systèmes d'information et études statistiques.

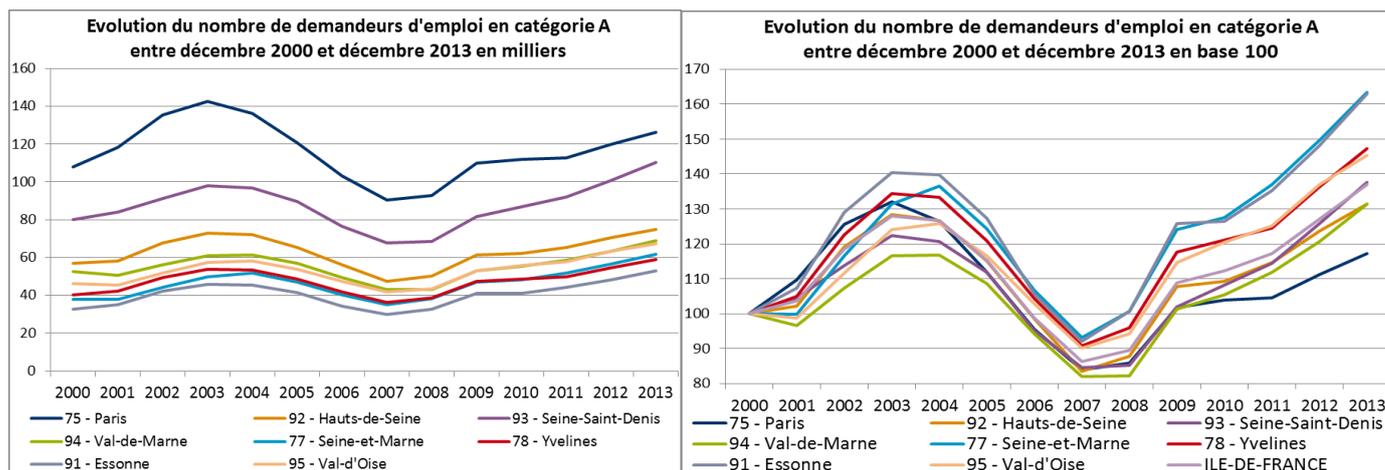
Avec un taux de chômage élevé et une augmentation des emplois précaires, la Seine-Saint-Denis subit davantage les effets de la crise que les autres départements d'Ile-de-France.

D'après les estimations de l'INSEE, c'est en Seine-Saint-Denis que le taux de chômage est le plus élevé et a le plus augmenté entre 2009 et 2013. Il touche plus de 13 % des actifs et a augmenté de près de 3 points au cours des 4 dernières années.



Source : Insee, taux de chômage localisé 2013.

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A s'élève à environ 110 300 en décembre 2013 contre 67 900 en décembre 2007, soit une hausse de 62 % en 6 ans. C'est une hausse forte, mais l'évolution des effectifs depuis 2010 en base 100 indique que la Seine-Saint-Denis n'est pas le département le plus fortement touché par la hausse des demandeurs d'emploi : la courbe suit la moyenne régionale. C'est en Seine-et-Marne et dans l'Essonne que la hausse des demandeurs d'emploi a été la plus forte au cours de cette période.

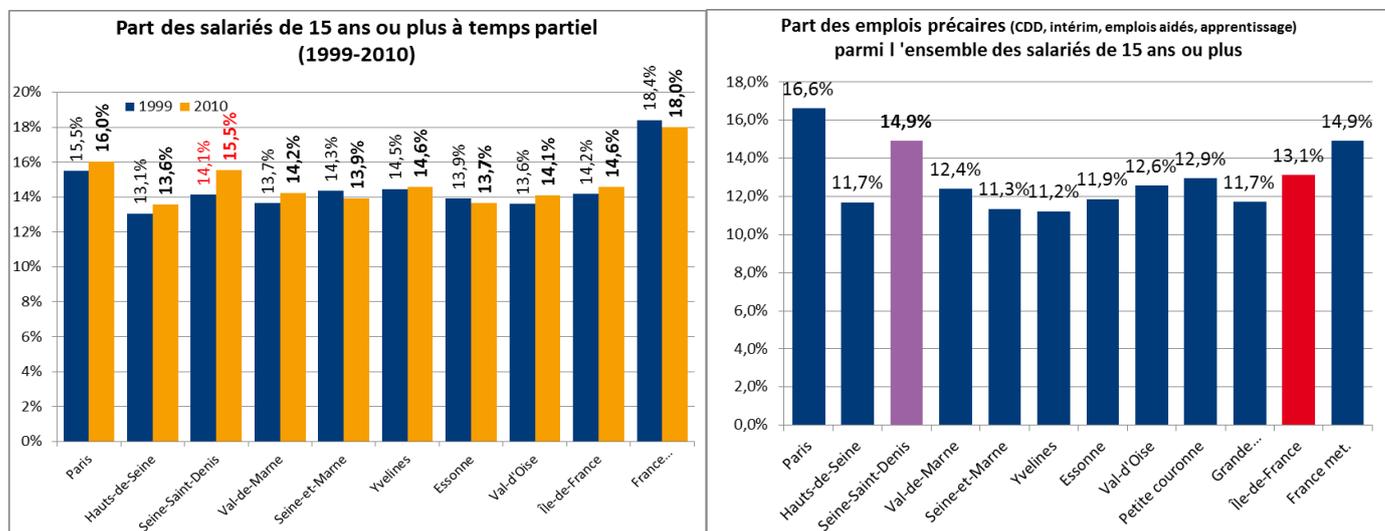


Source : STMT, Pôle Emploi, DARES.

En Seine-Saint-Denis, la part des salariés travaillant à temps partiel a connu une plus forte hausse que dans les autres départements franciliens : en 2010, cette situation concerne 15,5 % des salariés, contre 14,1 % en 1999 (+ 1,4 point). C'est un peu moins qu'à Paris (16 %) mais la hausse au cours des dix dernières années est plus marquée.

Le travail à temps partiel touche surtout les femmes, en Seine-Saint-Denis comme ailleurs. Dans le département, 21,8 % des femmes salariées travaillent à temps partiel. C'est une part proche de ce que l'on observe en moyenne en Ile-de-France (21,2 %) mais plus faible que la moyenne nationale (29,1 %). Seuls 9,5% des hommes salariés sont concernés par le temps partiel en Seine-Saint-Denis, soit une part un peu plus importante qu'en Ile-de-France (7,8%) et en France (7,2%).

La part des emplois précaires (ensemble des statuts d'emploi qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée) en Seine-Saint-Denis, est plus élevée qu'en moyenne régionale (14,9 % contre 13,1 % en Ile-de-France) mais se situe dans la moyenne nationale.



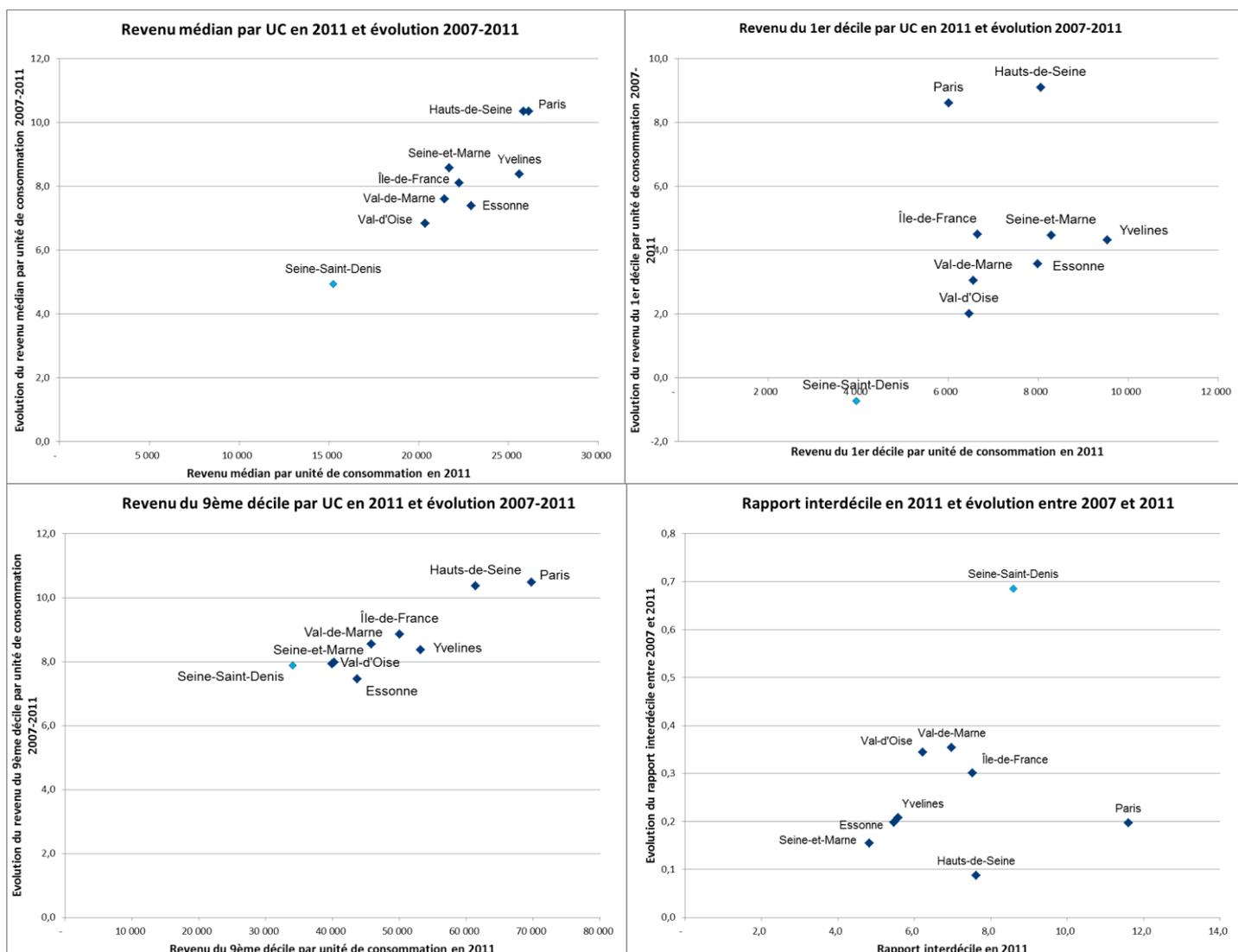
Source : Insee, recensements de la population (1999, 2010)

Le revenu médian n'augmente pas en Seine-Saint-Denis, le revenu des plus pauvres diminue et les inégalités se creusent.

Avec 15 234 euros par an (revenu médian déclaré), les ménages de Seine-Saint-Denis sont les plus modestes de la métropole parisienne. Ce sont également les ménages qui ont le moins vu leur revenu augmenter entre 2007 et 2011.

Lorsque l'on regarde plus en détail l'évolution des revenus, on s'aperçoit que les ménages les plus pauvres (1^{er} décile) sont ceux qui ont le plus pâti de la crise économique, puisqu'ils ont vu leur revenu diminuer entre 2007 et 2011 alors qu'il est en augmentation dans tous les autres départements d'Ile-de-France. A l'inverse, les 10 % les plus riches ont vu leur revenu augmenter, en Seine-Saint-Denis comme dans les autres départements.

Ces évolutions des extrêmes témoignent d'un creusement des inégalités sur le territoire, nettement plus marqué que dans les autres départements, et qui s'explique davantage par une dynamique d'appauvrissement des plus pauvres que par l'amélioration de la situation des plus riches. Le rapport interdécile est le 2^{ème} le plus élevé d'Ile-de-France après Paris, et celui qui connaît la plus forte augmentation entre 2007 et 2011.



Source : Insee-DGI Revenus fiscaux localisés des ménages

Revenu médian			
Les trois communes au revenu médian le plus élevé en 2011		Les trois communes qui connaissent la plus forte augmentation entre 2007 et 2011	
Gournay-sur-Marne	29 390	Saint-Ouen	11,4
Le Raincy	27 430	Le Bourget	11,3
Coubron	25 763	Pierrefitte-sur-Seine	9,7
Les trois communes au revenu médian le plus faible en 2011		Les trois communes qui connaissent une baisse ou une très faible augmentation entre 2007 et 2011	
Clichy-sous-Bois	9 484	Dugny	-0,9
La Courneuve	10 548	Le Blanc-Mesnil	-0,2
Aubervilliers	10 846	Noisy-le-Sec	0,7
Seine-Saint-Denis	15 234	Seine-Saint-Denis	4,9

Source : Insee-DGI Revenus fiscaux localisés des ménages

Revenu du 1er décile			
Les trois communes au revenu du 1er décile le plus élevé en 2011		Les trois communes qui connaissent la plus forte augmentation entre 2007 et 2011	
Coubron	14 042	Le Bourget	13,6
Gournay-sur-Marne	13 966	Pantin	9,6
Le Raincy	9 619	Rosny-sous-Bois	9,1
Les trois communes au revenu du 1er décile le plus faible en 2011		Les trois communes qui connaissent la plus forte baisse entre 2007 et 2011	
Clichy-sous-Bois	1 603	Clichy-sous-Bois	-27,5
Aubervilliers	2 315	Dugny	-13,6
L'Île-Saint-Denis	2 463	Aubervilliers	-11,3
Seine-Saint-Denis	3 960	Seine-Saint-Denis	-0,7

Source : Insee-DGI Revenus fiscaux localisés des ménages

Revenu du 9ème décile			
Les trois communes au revenu du 9ème décile le plus élevé en 2011		Les trois communes qui connaissent la plus forte augmentation entre 2007 et 2011	
Le Raincy	60 259	Saint-Ouen	12,1
Gournay-sur-Marne	52 590	Les Lilas	10,0
Coubron	44 795	Montreuil	9,9
Les trois communes au revenu du 9ème décile le plus faible en 2011		Les trois communes qui connaissent la plus forte baisse entre 2007 et 2011	
La Courneuve	24 134	Clichy-sous-Bois	2,2
Clichy-sous-Bois	24 748	La Courneuve	3,2
Villetaneuse	25 009	Gournay-sur-Marne	4,5
Seine-Saint-Denis	34 016	Seine-Saint-Denis	7,9

Source : Insee-DGI Revenus fiscaux localisés des ménages

Rapport interdécile			
Les trois communes au rapport interdécile le plus élevé en 2011		Les trois communes qui connaissent la plus forte augmentation entre 2007 et 2011	
Clichy-sous-Bois	15,4	Clichy-sous-Bois	4,5
L'Île-Saint-Denis	11,8	L'Île-Saint-Denis	1,8
Aubervilliers	11,4	Aubervilliers	1,8
Les trois communes au rapport interdécile le plus faible en 2011		Les trois communes qui connaissent la plus forte baisse entre 2007 et 2011	
Coubron	3,2	Le Bourget	-0,4
Gournay-sur-Marne	3,8	Gournay-sur-Marne	-0,1
Vaujours	4,0	Rosny-sous-Bois	-0,1
Seine-Saint-Denis	8,6	Seine-Saint-Denis	0,7

Source : Insee-DGI Revenus fiscaux localisés des ménages

En Seine-Saint-Denis, les familles sont les plus touchées par la pauvreté.

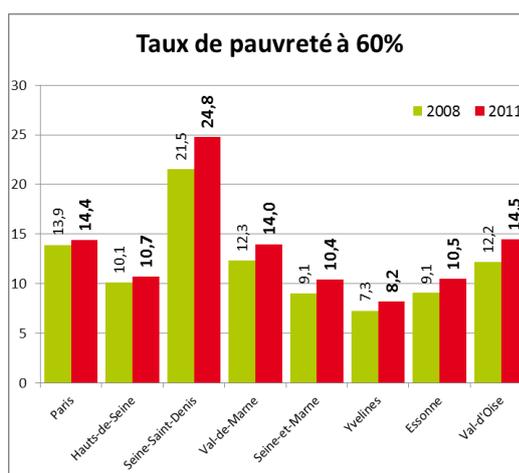
Le niveau de vie : une approche du revenu après versement des prestations sociales et prélèvement des impôts.

L'analyse du revenu des habitants développée plus haut s'appuie sur les revenus déclarés auprès de l'administration fiscale, avant versement des prestations sociales ou prélèvement de l'impôt. A l'échelle départementale, d'autres données sont disponibles pour permettre d'appréhender le niveau de vie des ménages : le revenu disponible correspond à la somme de toutes les ressources des différentes personnes composant le ménage⁴. Le niveau de vie correspond au revenu disponible pondéré par le nombre d'unités de consommation

Le niveau de vie médian des séquanodionysiens (après versement des prestations sociales et prélèvement de l'impôt) s'élève à 16 615 euros en 2011 : il est le plus bas d'Ile-de-France (et de France métropolitaine).

Le taux de pauvreté à 60 % (la part des ménages ayant un niveau de vie inférieur à 60 % du niveau de vie médian national) a fortement augmenté : en 2011, près d'un ménage sur quatre vit en dessous du seuil de pauvreté en Seine-Saint-Denis (24,8 %) contre 21,7 % en 1999. Le niveau de vie des 10 % les plus pauvres s'établit à 8 646 euros en 2011 (le revenu déclaré du 1^{er} décile est moitié moins élevé, 3 960 euros en 2011).

La répartition des niveaux de vie par décile en Seine-Saint-Denis révèle que les 2 premiers déciles de revenu se situent en-dessous du seuil de pauvreté, entendu comme 60 % du niveau de vie médian national (11 728 euros en 2011).



Source : Insee, revenus disponibles localisés 2011

Les ménages complexes et les familles ont les niveaux de vie les plus faibles.

Les ménages qui ont le niveau de vie médian le plus faible sont les ménages complexes⁵, devant les familles monoparentales et les couples avec enfants.

Au regard de ces données, on note qu'en Seine-Saint-Denis, les familles sont les ménages les plus en difficulté. C'est une spécificité du département car dans les autres départements de petite

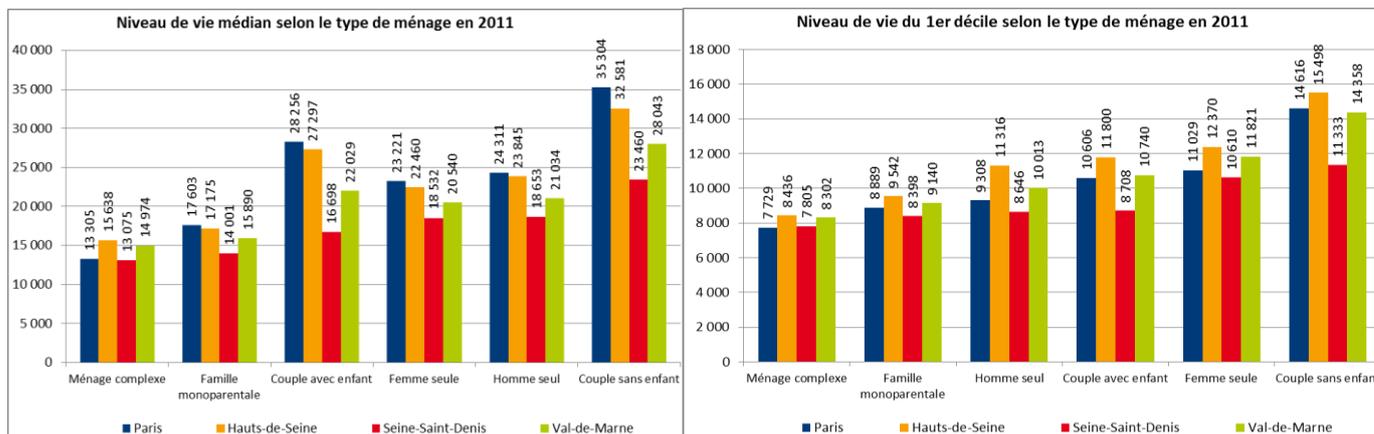
⁴ Revenus d'activité (salaires nets, bénéfices,...), de remplacement (allocations chômage, retraites,...), du patrimoine et prestations reçues (prestations familiales, aides au logement, minima sociaux) ; total duquel on déduit les impôts directs payés par le ménage (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux : contribution sociale généralisée (CSG), contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

⁵ L'Insee entend par ménages complexes, au sens statistique du terme, les ménages qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées. Une famille comprend au moins deux personnes et elle est constituée soit d'un couple (marié ou non) avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Les enfants d'une famille doivent être célibataires (et eux-mêmes sans enfant). Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes ; ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation, mais il est difficile de mettre en évidence une configuration type de ces ménages.

couronne et en moyenne en France métropolitaine, les couples avec enfants ont un niveau de vie plus élevé que les personnes seules.

Les familles monoparentales sont particulièrement touchées par la pauvreté : plus de 30 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté (le niveau de vie du 3^{ème} décile s'établit à 11 195 euros en 2011).

Lorsque l'on s'intéresse aux ménages les plus pauvres (1^{er} décile de niveau de vie), on note que les hommes seuls sont également très touchés par la grande pauvreté, ce qui n'est toutefois pas spécifique à la Seine-Saint-Denis.



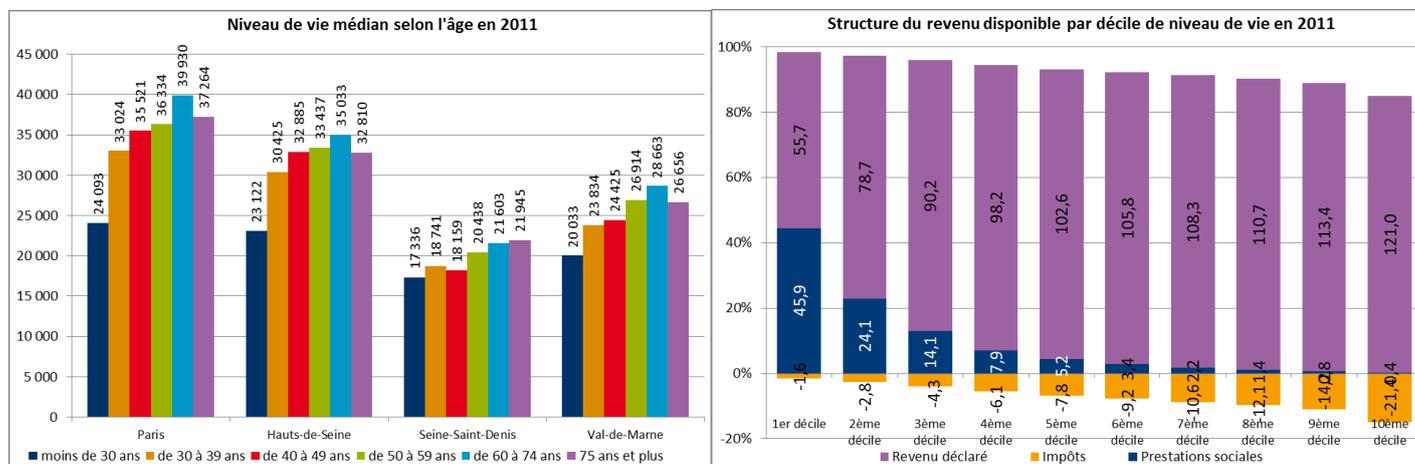
Source : Insee, revenus disponibles localisés 2011

En Seine-Saint-Denis, l'entrée dans l'âge de la vie active ne coïncide pas avec une augmentation du niveau de vie.

La répartition du niveau de vie médian par âge révèle là aussi les spécificités du département. Alors que dans les autres départements de petite couronne, les jeunes de moins de 30 ans ont un niveau de vie médian nettement moins élevé que les tranches d'âges supérieures, cela est beaucoup moins vrai en Seine-Saint-Denis. Le revenu des jeunes est certes moins élevé que celui des autres tranches d'âge, mais il augmente peu avec l'âge jusqu'à 50 ans.

L'entrée dans « l'âge de la vie active » ne s'accompagne pas véritablement en Seine-Saint-Denis d'une augmentation du niveau de vie.

L'autre spécificité de la Seine-Saint-Denis concerne les personnes âgées de 75 ans et plus. Alors que partout ailleurs, leur niveau de vie est inférieur à celui des 60-74 ans, en Seine-Saint-Denis, le léger décrochage observé dans les autres départements ne se constate pas.



Source : Insee, revenus disponibles localisés 2011

Un territoire particulièrement touché par la précarité sanitaire

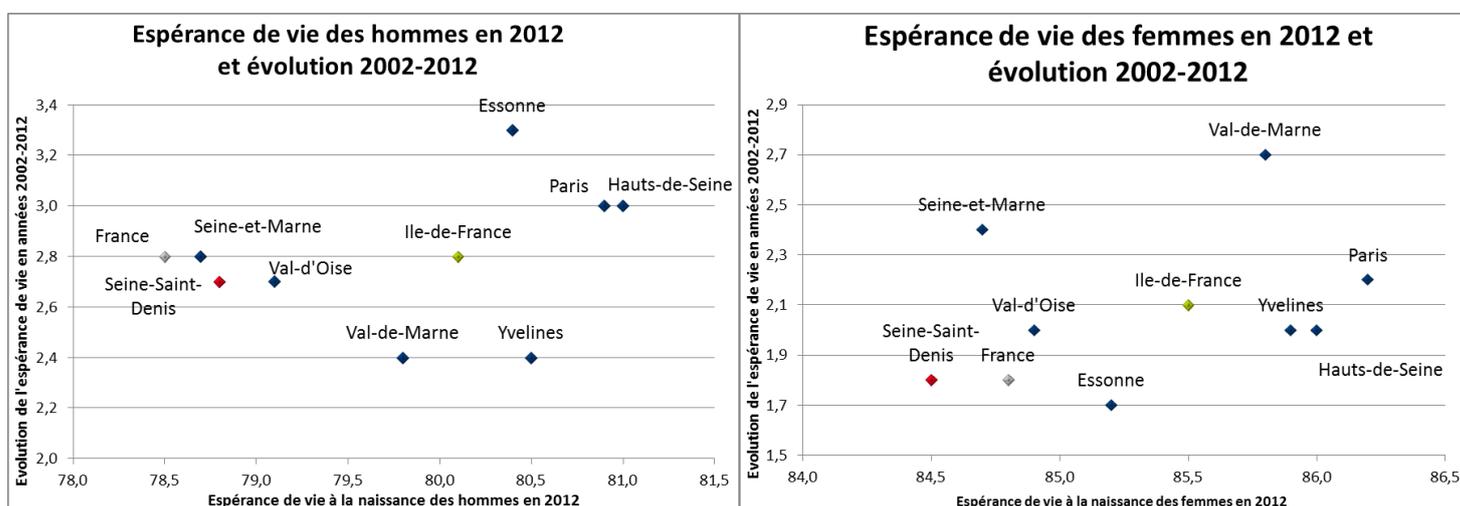
L'espérance de vie à la naissance augmente et se situe dans la moyenne nationale : 78,8 ans pour les hommes ; 84,5 pour les femmes en 2012.

L'espérance de vie à la naissance en Seine-Saint-Denis a progressé au cours des 10 dernières années.

En 2012, l'espérance de vie est de 78,8 années pour les hommes et 84,5 années pour les femmes, ce qui est en-dessous de l'espérance de vie moyenne des Franciliens mais se situe dans la moyenne nationale (78,5 pour les hommes, 84,8 pour les femmes).

Au cours de la dernière décennie, dans l'ensemble des territoires, l'espérance de vie des hommes a davantage progressé que celle des femmes, déjà élevée.

En Seine-Saint-Denis, la progression de l'espérance de vie des hommes et des femmes est proche de la moyenne nationale : + 2,7 années entre 2002 et 2012 pour les hommes (+ 2,8 en France), + 1,8 années pour les femmes (+ 1,8 en France).



Source : Insee, estimations de population - état civil.

Le taux de mortalité est en baisse, mais le taux de mortalité infantile reste particulièrement élevé avec 4,6 décès pour 1000 enfants nés vivant en 2012

En Seine-Saint-Denis, le taux de mortalité brut (nombre de décès rapportés à la population totale) est le plus faible de l'ensemble des départements d'Ile-de-France : 5,5 décès pour 1 000 habitants (6,2 à Paris, 8,8 en moyenne en France métropolitaine). Ce taux très faible s'explique probablement en grande partie par la structure par âge de la population, nettement plus jeune en Seine-Saint-Denis qu'en Ile-de-France ou en France et par les nombreux départs du département au moment de la retraite.

Si l'on regarde un peu plus en détail les taux de mortalité selon l'âge, la situation est un peu moins favorable au département. Le taux de mortalité prématurée (taux de décès parmi les moins de 65 ans) se situe dans la moyenne nationale mais est un peu plus élevé que celui des autres départements d'Ile-de-France.

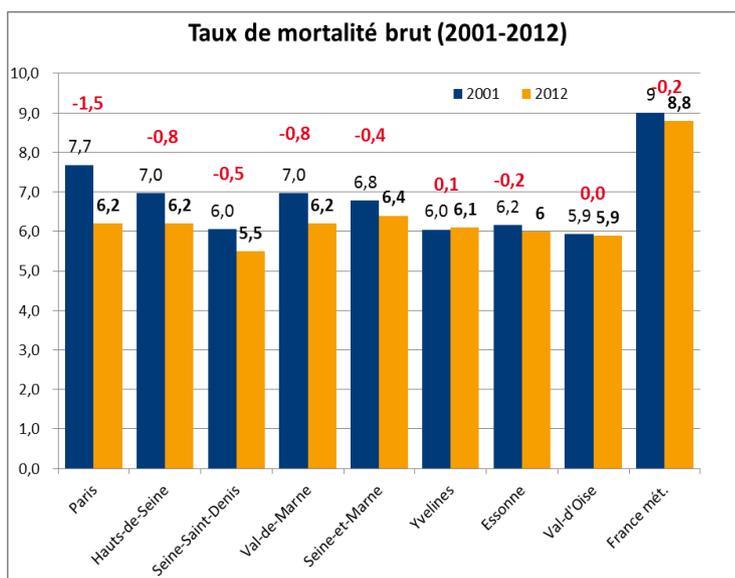
Le taux de mortalité infantile (nombre de décès pour 1 000 enfants nés vivants) est quant à lui bien plus élevé que celui des autres départements, avec 4,6 décès pour 1 000 enfants nés vivants (3,3 en moyenne en France métropolitaine). En tendance, bien qu'il reste élevé, le taux de mortalité infantile a très fortement diminué en Seine-Saint-Denis au cours de la dernière décennie, passant de 6,3 enfants de moins d'un an décédés pour 1 000 naissances en 2000 à 4,6 en 2012. Cette diminution est bien plus élevée que celle observée dans les autres départements franciliens.

Le taux de décès des 65 ans ou plus est le plus élevé des départements de petite couronne, avec 36,7 décès pour 1 000 personnes âgées de 65 ans ou plus, mais se situe en deçà de la moyenne nationale (39,4 en 2012).

Taux de mortalité en 2012

	Décès	Taux brut de mortalité			Taux de mortalité standardisé		Taux de mortalité infantile (pour 1 000)
		Total	Hommes	Femmes	0-64 ans	65 ans ou plus	
Paris	14 114	6,2	6,3	6,1	1,7	30,7	3,4
Hauts-de-Seine	9 855	6,2	6,2	6,2	1,6	32,3	3,2
Seine-Saint-Denis	8 474	5,5	5,8	5,2	2	36,7	4,6
Val-de-Marne	8 327	6,2	6,4	6	1,7	33,8	3,7
Seine-et-Marne	8 667	6,4	6,7	6,1	1,8	41,8	3,5
Yvelines	8 655	6,1	6,3	5,9	1,6	34	3,2
Essonne	7 439	6	6,1	5,9	1,6	36,2	3,8
Val-d'Oise	6 998	5,9	6,2	5,6	1,7	39	4,1
France métropolitaine	557 286	8,8	9,1	8,5	2	39,4	3,3

Source : Insee, État Civil, Estimations de population.



Source : Insee, Etat civil, Estimations de population

Le département est le plus touché de France par la tuberculose et l'évolution du taux d'incidence de la maladie est relativement stable depuis 2002.

En Ile-de-France, en 2010, 1 912 cas de tuberculose ont été déclarés et la moitié d'entre eux ont été recensés à Paris (25,7 %) ou en Seine-Saint-Denis (477 cas, soit 24,9 % des cas recensés en Ile-de-France).

La Seine-Saint-Denis est le département français le plus touché par la tuberculose, avec un taux d'incidence de 31,3 cas pour 100 000 habitants en 2010 (contre 8 en moyenne en France).

Les personnes de nationalité étrangère sont plus touchées par la tuberculose que les personnes de nationalité française. Il s'agit souvent de migrants originaires de pays à haute prévalence, infectés dans leur pays, qui développent une tuberculose en France dans une situation socio-économique défavorisée et des conditions de vie difficiles (logements insalubres et sur-occupation favorisent la contamination).

C'est dans les communes de Pierrefitte-sur-Seine, Villetaneuse, Saint-Denis, Bobigny et Clichy-sous-Bois que le taux d'incidence est le plus élevé

L'évolution de l'incidence de la tuberculose est relativement stable depuis 2002.

3. Une pression accrue sur les politiques sociales

Les difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi, la précarité, et la pauvreté ont touché très fortement ces dernières années les habitants de Seine-Saint-Denis : cela contribue à une pression accrue sur les politiques sociales.

La Seine-Saint-Denis compte 310 825 allocataires de la CAF en décembre 2012. C'est après Paris le département d'Ile-de-France qui compte le plus d'allocataires. Par ailleurs, le nombre d'allocataires de la CAF a fortement augmenté au cours des 5 dernières années (+ 8,6 % entre décembre 2007 et décembre 2012) ; après la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis est le département qui a connu la plus forte hausse du nombre de ses allocataires.

Nombre d'allocataires de la CAF (2007-2012)

	déc-07	déc-12	Evolution du nombre d'allocataires entre dec 2007 et dec 2012
Paris	380 605	401 406	5,5
Hauts-de-Seine	242 150	257 529	6,4
Seine-Saint-Denis	286 183	310 825	8,6
Val-de-Mame	214 708	230 541	7,4
Seine-et-Mame	195 072	212 834	9,1
Yvelines	199 238	210 138	5,5
Essonne	179 246	193 247	7,8
Val-d'Oise	187 133	197 967	5,8
Ile-de-France	1 884 335	2 014 487	6,9

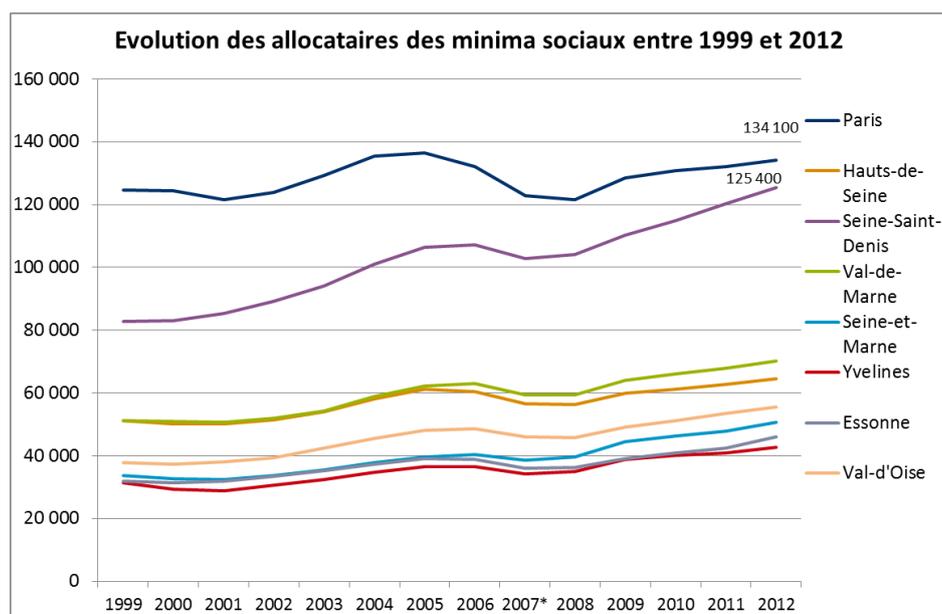
Champ : Nombre d'allocataires bénéficiant d'un droit payable à au moins une prestation légale - Source : CNAF, fichier FILEAS - BENETRIM

En Seine-Saint-Denis, près de 24 % des allocataires CAF ont des revenus composés à 100 % de prestations sociales ; et plus 35 % des allocataires ont leur revenu composé pour plus de la moitié de prestations sociales.

La part des bénéficiaires de la CMU-C a augmenté entre 2007 et 2012 passant de 10,9 % de la population à 12,3 % en 2012.

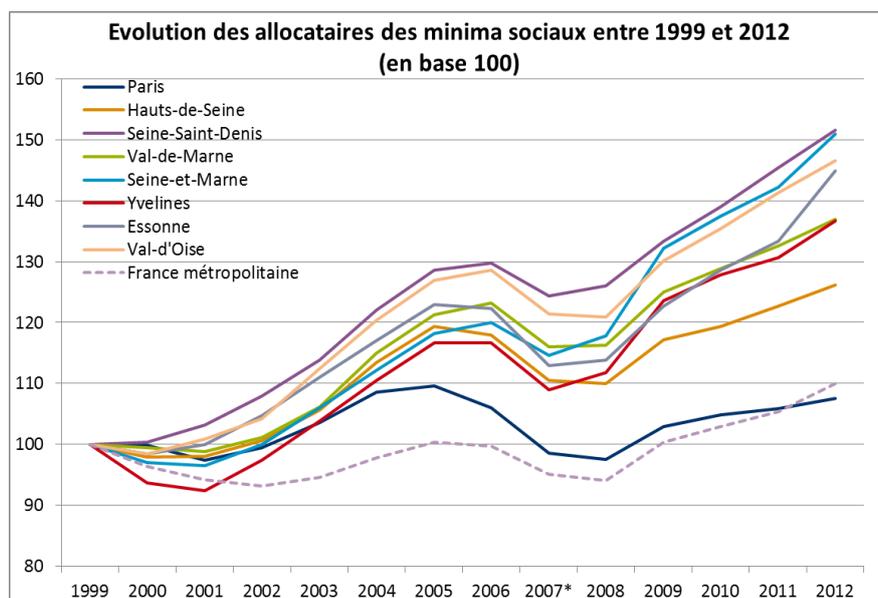
D'après les données de la CNAF, le nombre d'allocataires de minima sociaux⁶ s'élève à plus de 125 000 en Seine-Saint-Denis en 2012 : en tendance, le nombre d'allocataires progresse très fortement depuis 2008 et se rapproche du nombre d'allocataires parisiens (134 100 en 2012), alors que le département compte environ 1/3 d'habitants en moins.

⁶ Les minima sociaux comptabilisés sont le Revenu de solidarité active socle, l'allocation aux adultes handicapés, l'allocation supplémentaire d'invalidité (personnes âgées), l'allocation de solidarité spécifique, l'allocation d'insertion ou allocation temporaire d'attente, l'allocation équivalent retraite, le minimum vieillesse (3), l'allocation veuvage, le revenu de solidarité (minimum social spécifique aux Dom).



Source : CNAF

La lecture de ces mêmes données en base 100 permet de voir qu'entre 2008 et 2012, le nombre d'allocataires de minima sociaux a connu une hausse spectaculaire dans presque tous les départements d'Ile-de-France, à l'exception de Paris et des Hauts-de-Seine. C'est en Seine-et-Marne et en Essonne que l'augmentation a été la plus forte au cours de cette période. La Seine-Saint-Denis a connu une progression comparable à celle observée dans le Val d'Oise.



Source : CNAF

En 2012, 12 % de la population de Seine-Saint-Denis bénéficie de la CMU-C : c'est deux fois plus que la part des bénéficiaires en moyenne en France métropolitaine (6 % en 2012). Toutefois cette part est globalement stable entre 2007 et 2012.

Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (évolution en points)			
Les trois communes aux taux les plus élevés en 2012		Les trois communes qui connaissent la plus forte augmentation entre 2007 et 2012	
Bobigny	22,7	Clichy-sous-Bois	3,4
Clichy-sous-Bois	22,2	Bobigny	2,7
La Courneuve	20,6	Noisy-le-Sec	2,1
Les trois communes aux taux les plus faibles en 2012		Les trois communes qui connaissent une baisse entre 2007 et 2012	
Gournay-sur-Marne	2,2	Le Pré-Saint-Gervais	-2,9
Coubron	2,8	Romainville	-2,5
Le Raincy	3,1	Saint-Ouen	-2,0
Seine-Saint-Denis	12,3	Seine-Saint-Denis	1,3

Sources : Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Insee.

La Seine-Saint-Denis est un territoire nettement sous-équipé en offre de soins par rapport aux autres départements de petite couronne.

Avec 127 médecins généralistes pour 100 000 habitants en 2012, la Seine-Saint-Denis est après la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise le département à la plus faible densité médicale.

Densités de médecins en 2012

	Total	pour 100 000 habitants	Généralistes pour 100 000 habitants	Spécialistes pour 100 000 habitants
Paris	18 157	800	248	553
Hauts-de-Seine	6 358	400	165	235
Seine-Saint-Denis	4 211	274	127	147
Val-de-Marne	4 619	344	137	207
Seine-et-Marne	3 064	229	113	116
Yvelines	4 422	311	138	172
Essonne	3 330	271	133	139
Val-d'Oise	3 084	260	124	136

Sources : Drees, Adeli, Finess ; Insee, Estimations de population.

En matière d'offre de soins, la Seine-Saint-Denis manque de places et de lits dans de nombreux domaines. Le taux d'équipement en soins de longue durée, en psychiatrie générale et psychiatrie infanto-juvénile est nettement plus faible qu'en Ile-de-France et en France. En revanche, le taux d'équipement en gynéco-obstétrique et en soins de suite et de réadaptation est assez proche des moyennes régionale et nationale.

Nombre de lits et places dans les établissements sanitaires de Seine-Saint-Denis au 1er janvier 2011 et taux d'équipements par discipline

	Nombre de lits hospitalisation complète		Nombre de places		Total lits et places	Taux pour 1 000**		
	public	privé	public	privé		Seine-Saint-Denis	Ile-de-France	France métro.
Médecine*	1 429	478	191	66	2 184	1,4	2	2,2
Chirurgie	480	867	63	234	1 649	1,1	1,4	1,5
Gynéco-obstétrique**	271	229	15	3	518	0,8	0,8	0,8
Soins de suite et réadaptation	572	1541	19	127	2 259	1,5	1,6	1,7
Soins de longue durée***	322	35	-	-	357	4,5	7,5	6,1
Psychiatrie générale	436	164	309	25	934	0,8	1,3	1,5
Psychiatrie infanto-juvénile	25	-	149	56	230	0,6	0,9	0,9
TOTAL					8 131			

Source : SAE données administratives - ministère chargé de la santé, DREES - Exploitation ORS Île-de-France

* Le taux est calculé sur l'ensemble des lits et places, Hospitalisation à domicile (HAD) comprise

** Les taux sont calculés sur l'ensemble de la population pour médecine, chirurgie et soins de suite et de réadaptation, sur la population des femmes de 15 ans ou plus pour la gynécologie-obstétrique, sur la population des 0-16 ans pour la psychiatrie

infanto-juvénile, sur la population des 15 ans ou plus pour la psychiatrie générale et sur la population des 75 ans ou plus pour les soins de longue durée.

*** De nombreuses places d'USLD ont été requalifiées en établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpad)

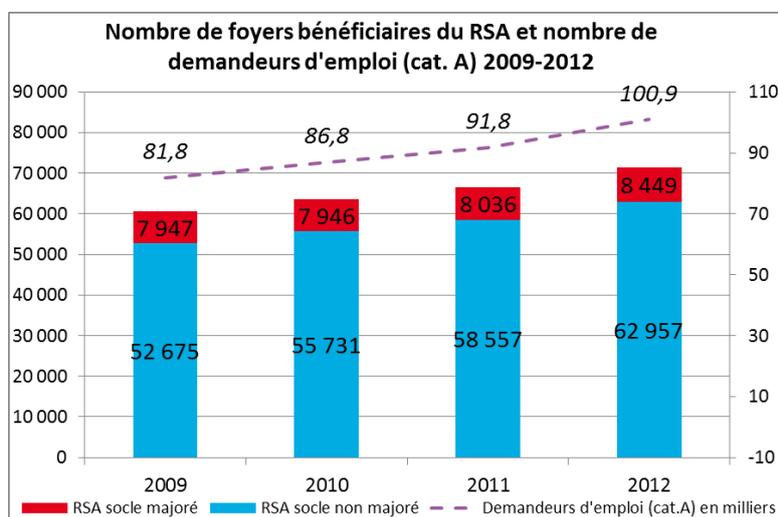
Même si elle a progressé entre 2003 et 2012, la densité de pharmaciens en Seine-Saint-Denis est nettement inférieure aux moyennes régionale et nationale : 78 pour 100 000 habitants en Seine-Saint-Denis (67 en 2003), contre 115 en Ile-de-France (106 en 2003) et 113 en France métropolitaine (95 en 2003).

Le département est également sous-équipé en laboratoires d'analyses médicales (5,1 pour 100 000 habitants en 2012 contre 6,5 en Ile-de-France et 6,2 en France métropolitaine).

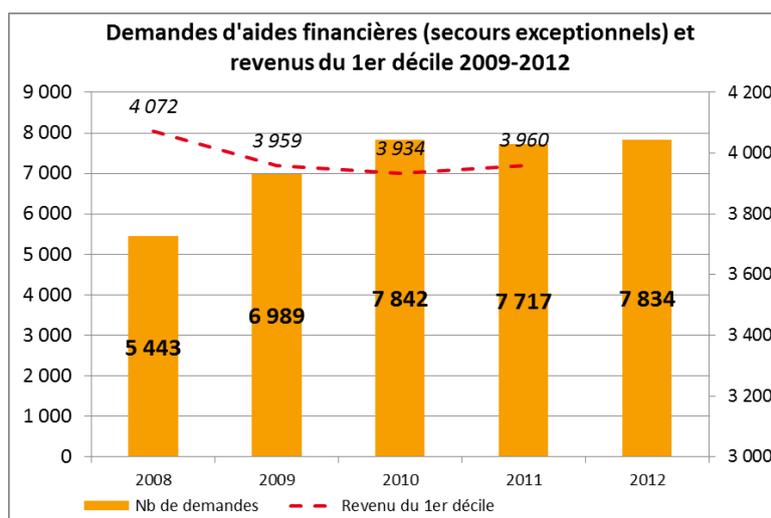
C'est un enjeu de taille pour le département de réduire les inégalités dans l'accès aux soins et d'élever le niveau de santé de l'ensemble de la population.

Les données relatives à l'activité du Département traduisent également l'importance des besoins sociaux dans certains domaines :

- Le nombre de bénéficiaires du RSA n'a cessé d'augmenter depuis sa mise en place : on compte 71 406 bénéficiaires du RSA socle en 2012, d'après les chiffres du Département, contre 60 622 en 2009, soit une hausse de 17,8 %. Cette hausse est la plus élevée des départements de petite couronne mais elle est moins marquée que dans les départements de grande couronne (+ 24 % en Seine-et-Marne, + 21 % dans le Val d'Oise, + 20 % en Essonne), qui partent de plus bas.
- Le nombre de demandes d'aides financières au titre des secours exceptionnels se maintient à un niveau très élevé depuis 2010, avec un peu moins de 8 000 bénéficiaires par an au cours des trois dernières années.
- Le nombre de ménages accompagnés par les travailleurs sociaux du Département s'élève à environ 60 000 par an. On a recensé 308 000 passages à l'accueil en 2012 contre 285 600 en 2009, soit une hausse de près de 8% en 3 ans. Néanmoins ces chiffres ne suffisent pas à retranscrire la complexité croissante des problématiques des usagers, relevée par les directions sociales.



Source : Revue Annuelle de gestion 2013 - Département, DARES



Source : Revue Annuelle de gestion 2013 - Département, DGI.

4. Des différences territoriales marquées et qui se creusent

Méthodologie

A partir de 7 indicateurs (montant du revenu médian, montant du revenu du 1^{er} décile, part des employés et ouvriers, nombre de bénéficiaires du RSA, part des personnes sans diplôme qualifiant, nombre de bénéficiaires de la CMUC et taux de chômage), nous avons tenté de qualifier les dynamiques sociales à l'œuvre dans les communes de Seine-Saint-Denis.

Nous avons qualifié la situation de chaque commune au regard de son positionnement par rapport à la Seine-Saint-Denis : situation plus favorable, dans la moyenne de la Seine-Saint-Denis, moins favorable.

Nous avons qualifié les évolutions de la même manière : évolution plus favorable que celle observée en moyenne en Seine-Saint-Denis ; évolution qui se situe dans la moyenne départementale, évolution plus défavorable que l'évolution du département dans son ensemble.

Remarques globales

Géographiquement, la situation socio-économique des habitants a plutôt tendance à s'améliorer dans le sud-est du département et dans les communes limitrophes de Paris (ainsi que, dans une moindre mesure, sur le territoire de Plaine Commune), alors que le centre et le nord du département voient leur situation plutôt se dégrader.

De manière générale, les dynamiques confirment la situation des communes : à quelques exceptions près, les communes qui étaient dans une situation plutôt favorisée le demeurent, celles qui étaient dans une situation plutôt défavorisée voient plutôt leur situation se dégrader. Les inégalités territoriales ont donc plutôt tendance à se renforcer.

- Les communes dont la situation était dégradée le restent : la plupart sont dans une dynamique négative à l'exception de Villetaneuse qui semble être dans une dynamique plutôt positive mais dont la situation reste dégradée, et de Saint-Denis, Pierrefitte et Stains, dont les évolutions sont proches de la moyenne départementale.
- En outre, le Blanc-Mesnil voit sa situation se dégrader et passe d'une situation moyenne à une situation dégradée.
- A l'inverse, toutes les communes qui étaient dans une situation plutôt favorable le restent : elles sont rejointes par Tremblay-en-France et Montreuil qui se situaient plutôt dans la moyenne et sont désormais dans une situation plutôt favorable au regard de la moyenne départementale.

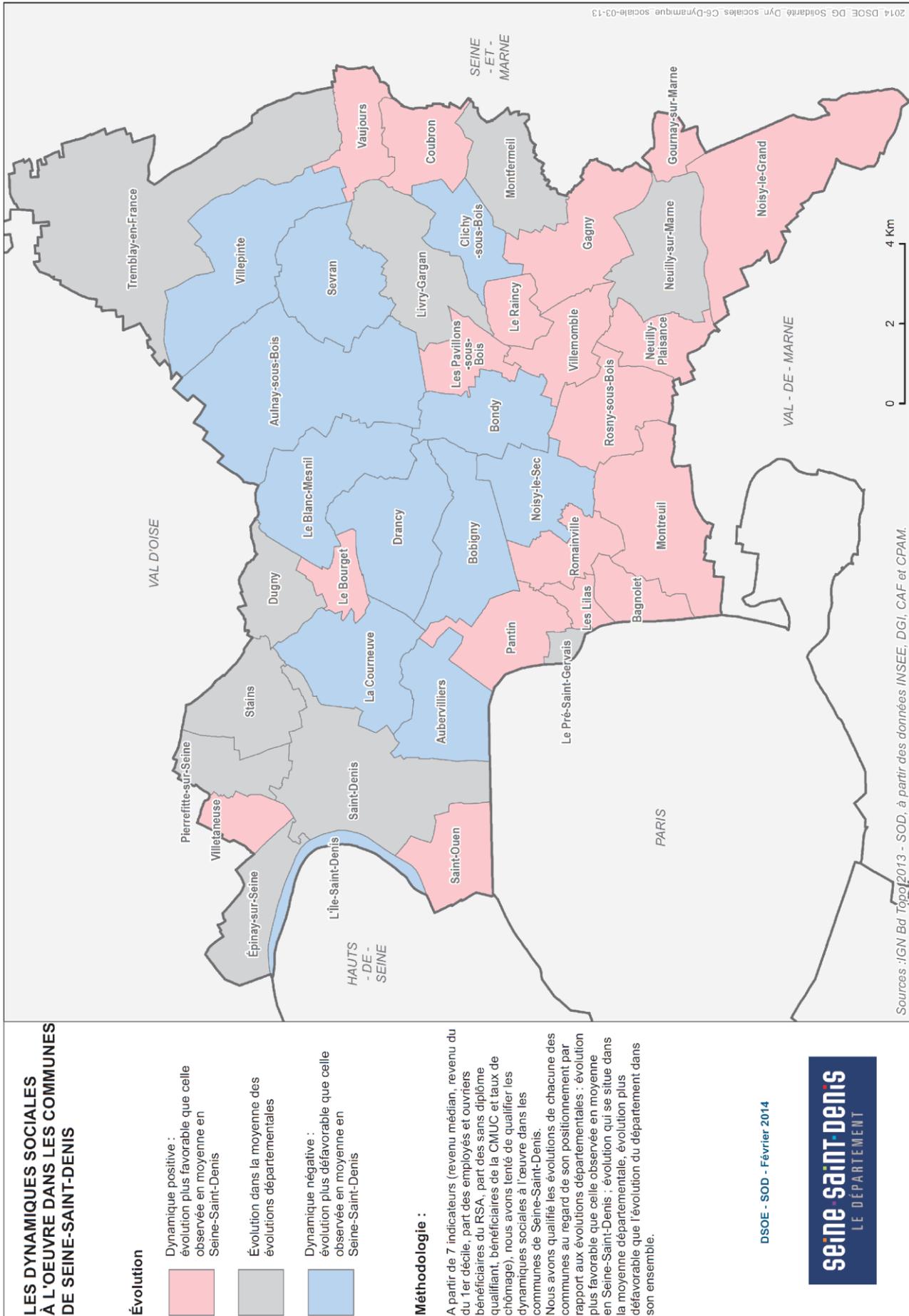


Tableau synthétique des principales évolutions par commune

Evolution	Situation antérieure	Situation actuelle	Commune	Revenu médian (2007-2011)	Revenu du 1er décile (2007-2011)	Part des employés et ouvriers dans la pop active (1999-2010)	Part des bénéficiaires du RSA (2009-2012)	Part des sans-diplôme (1999-2010)	Part des bénéficiaires de la CMU-C (2007-2012)	Taux de chômage INSEE (1999-2010)		
Dynamique négative	Situation dégradée	Situation dégradée	Aubervilliers	augm + faible que SSD	dim plus forte que SSD	moyenne SSD	augm supérieure SSD	dim inf à SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	
			Bobigny	moyenne SSD	dim plus forte que SSD	dim moins forte SSD	augm supérieure SSD	dim inf à SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD	
			Clichy-sous-Bois	augm + faible que SSD	dim plus forte que SSD	dim moins forte SSD	augm supérieure SSD	dim inf à SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte que SSD	augm supérieure SSD	moyenne SSD
			La Courneuve	moyenne SSD	dim plus forte que SSD	dim moins forte SSD	augm supérieure SSD	dim inf à SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte que SSD	augm supérieure SSD	moyenne SSD
			L'Île-Saint-Denis	augm + faible que SSD	dim plus forte que SSD	dim moins forte SSD	moyenne SSD	dim inf à SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte que SSD	augm supérieure SSD	augm supérieure SSD
			Aulnay-sous-Bois	moyenne SSD	dim plus forte que SSD	dim moins forte SSD	augm supérieure SSD	dim inf à SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte que SSD	augm supérieure SSD	moyenne SSD
			Bondy	augm + faible que SSD	dim plus forte que SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	dim inf à SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte que SSD	augm supérieure SSD	augm supérieure SSD
			Drancy	augm + faible que SSD	dim plus forte que SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	dim inf à SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte que SSD	augm supérieure SSD	moyenne SSD
			Noisy-le-Sec	augm + faible que SSD	dim plus forte que SSD	dim moins forte SSD	augm supérieure SSD	dim inf à SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte que SSD	augm supérieure SSD	augm supérieure SSD
			Sevran	augm + faible que SSD	dim plus forte que SSD	dim moins forte SSD	moyenne SSD	dim inf à SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte que SSD	augm supérieure SSD	augm supérieure SSD
Villepinte	moyenne SSD	dim plus forte que SSD	dim moins forte SSD	augm supérieure SSD	dim inf à SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte que SSD	augm supérieure SSD	augm supérieure SSD			
Dynamique positive	Situation dégradée	Moyenne SSD	Le Blanc-Mesnil	diminution	dim plus forte que SSD	dim moins forte SSD	moyenne SSD	dim inf à SSD	diminution	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD	
			Villetaneuse	augm supérieure SSD	augm supérieure SSD	dim moins forte SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	diminution	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD	
			Bagnole	moyenne SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	diminution	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD	
			Le Bourget	augm supérieure IDF	augm supérieure SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	dim plus forte que SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD
			Pantin	moyenne SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD
			Romainville	augm supérieure IDF	augm supérieure SSD	dim plus forte SSD	moyenne SSD	dim plus forte que SSD	moyenne SSD	diminution	diminution	moyenne SSD
			Saint-Ouen	augm supérieure IDF	augm supérieure SSD	dim plus forte SSD	moyenne SSD	dim plus forte que SSD	moyenne SSD	diminution	diminution	dim plus forte que SSD
			Montreuil	augm supérieure SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte SSD	moyenne SSD	dim plus forte que SSD	moyenne SSD	diminution	diminution	dim plus forte que SSD
			Coubron	moyenne SSD	augm supérieure SSD	dim moins forte SSD	augm plus faible que SSD	moyenne SSD	augm plus faible que SSD	diminution	diminution	moyenne SSD
			Gagny	augm supérieure SSD	augm supérieure SSD	moyenne SSD	augm plus faible que SSD	moyenne SSD	augm plus faible que SSD	diminution	diminution	moyenne SSD
Proche des évolutions départementales	Situation dégradée	Situation dégradée	Gournay-sur-Marne	augm supérieure SSD	augm supérieure SSD	moyenne SSD	augm plus faible que SSD	dim plus forte que SSD	diminution	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD	
			Le Raincy	augm supérieure SSD	augm supérieure SSD	moyenne SSD	augm plus faible que SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	diminution	dim plus forte que SSD	
			Les Lilas	augm supérieure IDF	augm supérieure SSD	moyenne SSD	augm plus faible que SSD	moyenne SSD	augm plus faible que SSD	diminution	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD
			Les Pavillons-sous-Bois	moyenne SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte SSD	augm plus faible que SSD	moyenne SSD	augm plus faible que SSD	diminution	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD
			Neuilly-Plaisance	augm supérieure SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte SSD	augm plus faible que SSD	moyenne SSD	augm plus faible que SSD	diminution	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD
			Noisy-le-Grand	augm supérieure SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte SSD	augm plus faible que SSD	moyenne SSD	augm plus faible que SSD	diminution	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD
			Rosny-sous-Bois	moyenne SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte que SSD	augm supérieure SSD	diminution	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD
			Vaujours	augm supérieure SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte SSD	augm plus faible que SSD	moyenne SSD	augm plus faible que SSD	diminution	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD
			Villemomble	augm supérieure SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte SSD	augm plus faible que SSD	moyenne SSD	augm plus faible que SSD	diminution	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD
			Pierrefitte-sur-Seine	augm supérieure IDF	augm supérieure SSD	dim moins forte SSD	augm supérieure SSD	dim moins forte SSD	augm supérieure SSD	moyenne SSD	augm supérieure SSD	dim plus forte que SSD
Proche des évolutions départementales	Situation dégradée	Moyenne SSD	Saint-Denis	augm supérieure SSD	augm supérieure SSD	dim moins forte SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	diminution	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD	
			Stains	diminution	dim plus forte que SSD	dim moins forte SSD	augm supérieure SSD	moyenne SSD	diminution	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD	
			Dugny	augm supérieure SSD	dim plus forte que SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	dim plus forte que SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD
			Épinay-sur-Seine	augm supérieure SSD	dim moins forte SSD	dim moins forte SSD	moyenne SSD	dim inf à SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD
			Montfermeil	augm supérieure SSD	augm supérieure SSD	dim moins forte SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD
Proche des évolutions départementales	Situation positive	Situation positive	Tremblay-en-France	augm supérieure SSD	dim plus forte que SSD	moyenne SSD	augm plus faible que SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	
			Le Pré-Saint-Gervais	augm + faible que SSD	augm + faible que SSD	dim plus forte SSD	augm plus faible que SSD	moyenne SSD	augm plus faible que SSD	diminution	augm supérieure SSD	
			Livry-Gargan	moyenne SSD	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD	augm plus faible que SSD	dim plus forte que SSD	dim plus forte que SSD	augm supérieure SSD	augm supérieure SSD	
Neuilly-sur-Marne	moyenne SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	augm plus faible que SSD	moyenne SSD	augm plus faible que SSD	moyenne SSD	moyenne SSD	moyenne SSD			

Commentaire du tableau dans le détail

12 communes sont dans une dynamique négative : Aubervilliers, Bobigny, Clichy-sous-Bois, La Courneuve, L'Île-Saint-Denis, Aulnay-sous-Bois, Bondy, Drancy, Noisy-le-Sec, Sevrans, Villepinte et le Blanc Mesnil

Parmi celles-ci, 5 étaient déjà dans une situation dégradée : Aubervilliers, Bobigny, Clichy-sous-Bois, La Courneuve, L'Île-Saint-Denis. Les indicateurs qui se dégradent le plus dans cette catégorie de commune sont :

- La diminution du revenu du 1^{er} décile plus forte qu'en moyenne en Seine-Saint-Denis.
- La diminution de la part des ouvriers et employés moins forte qu'en Seine-Saint-Denis (sauf Aubervilliers qui est dans la moyenne)
- L'augmentation des bénéficiaires du RSA plus forte qu'en moyenne départementale et la diminution de la part des sans-diplômés (sauf l'Île-Saint-Denis qui est dans la moyenne)

6 se situaient dans la moyenne et le restent, même si la dynamique est négative : Aulnay-sous-Bois, Bondy, Drancy, Noisy-le-Sec, Sevrans et Villepinte

Ce groupe de communes a pour évolutions significatives :

- Une augmentation du revenu médian plus faible qu'en SSD (sauf Aulnay et Villepinte qui se situent dans la moyenne)
- Une moindre baisse de la part d'ouvriers et d'employés qu'en Seine-Saint-Denis (sauf Bondy et Drancy qui sont dans la moyenne)
- Une moindre baisse de la part des sans-diplôme par rapport à la moyenne Seine-Saint-Denis (sauf Noisy le sec)
- Une augmentation moins marquée du taux de chômage (sauf Aulnay-sous-Bois et Drancy, qui évoluent dans la moyenne).

Le Blanc Mesnil passe d'une situation moyenne à une situation dégradée : tous les indicateurs sont au rouge sauf l'évolution des bénéficiaires du RSA et des bénéficiaires de la CMU-C qui évoluent dans la moyenne SSD.

18 communes sont dans une dynamique plutôt positive au regard des évolutions départementales

Parmi celles-ci :

-11 étaient dans une situation plutôt favorable et le restent : Coubron, Gagny, Gournay, Le Raincy, Les Lilas, Les Pavillons-sous-Bois, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours, Villemomble. Toutes, à l'exception de Rosny-sous-Bois, connaissent une augmentation plus faible qu'en Seine-Saint-Denis de la part des bénéficiaires du RSA et presque toutes à l'exception de Coubron, des Pavillons-sous-Bois et de Rosny voient leur revenu médian augmenter davantage qu'en Seine-Saint-Denis.

- 5 étaient dans la moyenne et le restent : Bagnolet, le Bourget, Pantin, Romainville, Saint-Ouen
- Montreuil était dans la moyenne et passe dans une catégorie plus positive que la moyenne
- Villetaneuse était dans une situation plutôt dégradée et le reste malgré des évolutions positives

10 communes connaissent des évolutions semblables aux évolutions départementales

Parmi elles :

- Saint-Denis, Pierrefitte et Stains étaient dans une situation plutôt dégradée et le restent.
- 4 se situaient dans la moyenne : 3 le restent (Dugny, Montfermeil, Pantin) et Tremblay en France passe dans une situation positive.
- 3 étaient dans une situation positive et le restent : Le Pré Saint-Gervais, Livry Gargan, Neuilly sur Marne.

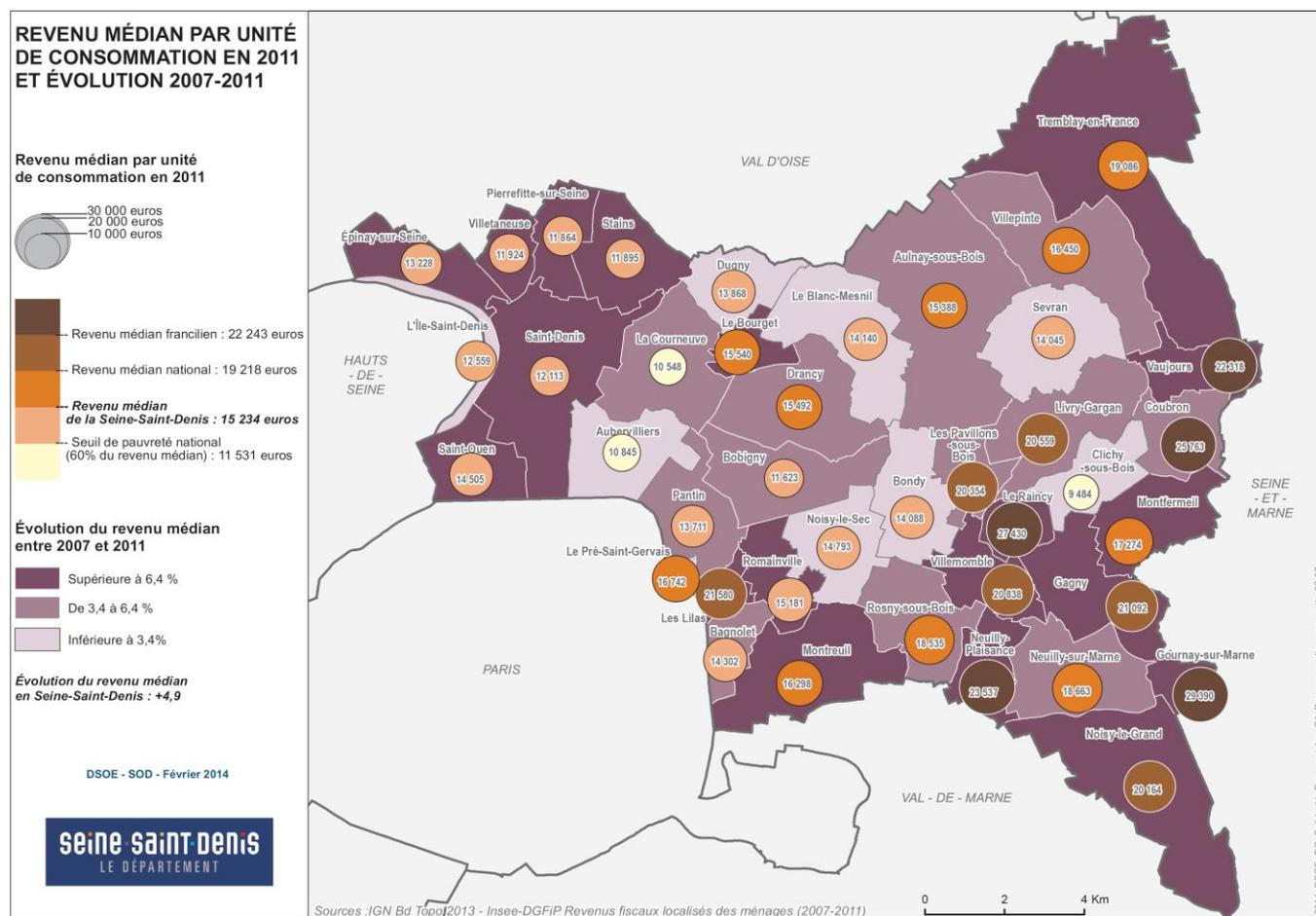
Revenu médian – des dynamiques plutôt positives à Plaine Commune et dans les communes de l’est du département, déjà favorisées.

Les communes où le revenu médian augmente le moins sont également celles qui ont un revenu médian plus faible que la moyenne départementale. En ce sens, les dynamiques à l’œuvre entre 2007 et 2011 confirment les inégalités territoriales.

Aubervilliers, Clichy-sous-Bois et La Courneuve ont un revenu médian inférieur au seuil de pauvreté national (11 531 euros en 2011). De plus, Clichy sous-bois et Aubervilliers font partie des communes où le revenu médian augmente le moins.

A l’inverse, au Raincy, à Gournay, Neuilly-Plaisance et Vaujours, le revenu médian progresse plus qu’en moyenne départementale et est supérieur au revenu médian francilien.

Néanmoins, les communes situées sur le territoire de Plaine Commune (à l’exception de l’Ile-Saint-Denis, Aubervilliers et la Courneuve) voient leur revenu médian augmenter plus qu’en moyenne en Seine-Saint-Denis, même si elles restent dans une situation moins favorable que la moyenne départementale.



Répartition de la population par décile de revenu en 2011 :

	10% de la population a moins de ...	20% de la population a moins de...	25% de la population a moins de ...	30% de la population a moins de ...	40% de la population a moins de...	50% de la population a moins de...	60% de la population a moins de...	70% de la population a moins de...	75% de la population a moins de...	80% de la population a moins de...	90% de la population a moins de...
Clichy-sous-Bois	1 603 €	4 038 €	4 896 €	5 823 €	7 699 €	9 484 €	11 644 €	14 526 €	16 556 €	18 587 €	24 748 €
La Courneuve	2 546 €	5 200 €	6 072 €	6 945 €	8 677 €	10 548 €	12 808 €	15 241 €	16 774 €	18 638 €	24 134 €
Aubervilliers	2 315 €	5 045 €	6 106 €	7 024 €	8 804 €	10 846 €	13 228 €	16 133 €	17 970 €	20 102 €	26 305 €
Bobigny	3 059 €	5 752 €	6 719 €	7 736 €	9 652 €	11 623 €	13 900 €	16 570 €	18 171 €	20 037 €	25 875 €
Pierrefitte-sur-Seine	2 918 €	5 809 €	6 762 €	7 766 €	9 656 €	11 864 €	14 487 €	17 538 €	19 248 €	21 319 €	27 186 €
Stains	2 490 €	5 459 €	6 613 €	7 644 €	9 618 €	11 895 €	14 322 €	17 268 €	18 850 €	20 813 €	26 259 €
Villetaneuse	3 677 €	6 145 €	7 052 €	8 030 €	9 876 €	11 924 €	14 254 €	16 834 €	18 496 €	20 352 €	25 009 €
Saint-Denis	2 801 €	5 688 €	6 765 €	7 779 €	9 854 €	12 113 €	14 822 €	18 021 €	20 000 €	22 219 €	29 000 €
L'Île-Saint-Denis	2 463 €	5 390 €	6 417 €	7 691 €	10 048 €	12 559 €	15 549 €	18 792 €	20 534 €	22 756 €	29 036 €
Épinay-sur-Seine	3 673 €	6 438 €	7 566 €	8 639 €	10 810 €	13 228 €	15 868 €	19 148 €	20 948 €	23 096 €	29 578 €
Pantin	3 482 €	6 067 €	7 281 €	8 517 €	11 025 €	13 711 €	16 944 €	20 791 €	23 063 €	25 708 €	33 522 €
Dugny	3 576 €	6 615 €	7 982 €	9 305 €	11 460 €	13 868 €	16 347 €	19 264 €	21 004 €	22 978 €	27 608 €
Bondy	3 466 €	6 511 €	7 791 €	8 924 €	11 464 €	14 088 €	17 109 €	20 440 €	22 512 €	24 776 €	31 408 €
Bagnolet	3 357 €	6 376 €	7 690 €	8 927 €	11 471 €	14 302 €	17 416 €	21 140 €	23 322 €	26 135 €	34 308 €
Sevran	4 124 €	6 938 €	8 158 €	9 296 €	11 590 €	14 045 €	16 615 €	19 792 €	21 759 €	24 030 €	30 279 €
Le Blanc-Mesnil	4 280 €	7 051 €	8 182 €	9 322 €	11 620 €	14 140 €	16 893 €	20 024 €	21 880 €	24 002 €	30 182 €
Saint-Ouen	3 260 €	6 561 €	7 752 €	9 050 €	11 737 €	14 505 €	17 600 €	21 395 €	23 493 €	26 079 €	33 543 €
Noisy-le-Sec	3 635 €	6 891 €	8 257 €	9 463 €	12 142 €	14 793 €	17 873 €	21 407 €	23 435 €	25 924 €	32 931 €
Romainville	3 745 €	7 071 €	8 459 €	9 658 €	12 360 €	15 181 €	18 391 €	21 749 €	23 742 €	26 179 €	33 464 €
Aulnay-sous-Bois	4 342 €	7 471 €	8 747 €	9 950 €	12 564 €	15 388 €	18 481 €	22 097 €	24 231 €	26 701 €	34 204 €
Drancy	4 181 €	7 408 €	8 726 €	10 070 €	12 699 €	15 492 €	18 499 €	21 566 €	23 402 €	25 671 €	31 825 €
Le Bourget	4 389 €	7 288 €	8 591 €	9 910 €	12 686 €	15 541 €	18 693 €	22 136 €	24 065 €	26 476 €	33 438 €
Montreuil	3 893 €	6 929 €	8 357 €	9 840 €	12 945 €	16 298 €	19 953 €	24 015 €	26 425 €	29 202 €	37 523 €
Villepinte	5 810 €	8 853 €	10 060 €	11 387 €	13 936 €	16 450 €	19 286 €	22 276 €	24 162 €	26 284 €	32 270 €
Le Pré-Saint-Gervais	4 396 €	7 768 €	9 291 €	10 739 €	13 714 €	16 742 €	20 298 €	24 186 €	26 485 €	29 348 €	38 730 €
Montfermeil	3 905 €	7 595 €	9 301 €	10 912 €	14 040 €	17 274 €	20 422 €	24 039 €	26 132 €	28 425 €	35 220 €
Rosny-sous-Bois	4 361 €	8 222 €	9 898 €	11 720 €	15 222 €	18 535 €	21 930 €	25 567 €	27 808 €	30 389 €	37 811 €
Neuilly-sur-Mame	6 303 €	9 961 €	11 400 €	13 003 €	15 953 €	18 663 €	21 577 €	24 705 €	26 456 €	28 701 €	34 732 €
Tremblay-en-France	6 116 €	10 020 €	11 646 €	13 123 €	16 161 €	19 086 €	21 940 €	25 166 €	27 027 €	28 912 €	35 169 €
Noisy-le-Grand	6 391 €	10 103 €	11 884 €	13 723 €	16 838 €	20 164 €	23 559 €	27 421 €	29 659 €	32 183 €	40 137 €
Les Pavillons-sous-Bois	6 283 €	10 399 €	12 306 €	13 903 €	17 255 €	20 354 €	23 237 €	26 894 €	28 941 €	31 464 €	38 926 €
Livry-Gargan	7 176 €	11 423 €	13 108 €	14 671 €	17 720 €	20 559 €	23 333 €	26 826 €	28 776 €	31 050 €	38 022 €
Villemomble	5 562 €	9 697 €	11 704 €	13 791 €	17 340 €	20 838 €	24 504 €	28 585 €	31 097 €	34 167 €	43 620 €
Gagny	6 853 €	10 802 €	12 667 €	14 441 €	17 830 €	21 092 €	24 079 €	27 618 €	29 780 €	32 142 €	39 576 €
Les Lilas	6 286 €	10 490 €	12 620 €	14 658 €	18 149 €	21 580 €	25 179 €	29 033 €	31 630 €	35 103 €	44 544 €
Vaujours	9 359 €	13 307 €	14 863 €	16 370 €	19 935 €	22 318 €	24 853 €	27 361 €	29 353 €	31 419 €	37 529 €
Neuilly-Plaisance	8 127 €	13 003 €	15 022 €	16 945 €	20 244 €	23 537 €	27 212 €	30 973 €	33 188 €	35 918 €	44 749 €
Le Raincy	9 619 €	15 103 €	17 651 €	19 822 €	23 520 €	27 430 €	31 642 €	37 159 €	40 764 €	44 947 €	60 259 €
Coubron	14 042 €	17 978 €	19 472 €	20 774 €	23 488 €	25 763 €	28 875 €	31 717 €	33 822 €	36 184 €	44 795 €
Gournay-sur-Mame	13 966 €	18 916 €	20 820 €	22 521 €	25 913 €	29 390 €	33 261 €	38 153 €	40 699 €	43 278 €	52 590 €
Paris	6 016 €	10 687 €	13 115 €	15 626 €	20 646 €	25 830 €	31 591 €	38 782 €	43 320 €	49 095 €	69 776 €
Hauts-de-Seine	8 056 €	13 023 €	15 270 €	17 452 €	21 691 €	26 122 €	31 141 €	37 299 €	41 064 €	45 689 €	61 390 €
Seine-Saint-Denis	3 960 €	7 031 €	8 336 €	9 618 €	12 307 €	15 234 €	18 434 €	22 075 €	24 201 €	26 685 €	34 016 €
Val-de-Marne	6 561 €	10 705 €	12 587 €	14 404 €	17 955 €	21 437 €	25 090 €	29 454 €	32 125 €	35 333 €	45 784 €
Seine-et-Marne	8 294 €	12 587 €	14 356 €	15 971 €	18 896 €	21 692 €	24 588 €	27 884 €	29 887 €	32 277 €	39 958 €
Yvelines	9 539 €	14 498 €	16 551 €	18 464 €	22 049 €	25 606 €	29 572 €	34 364 €	37 301 €	40 955 €	53 144 €
Essonne	7 994 €	12 595 €	14 576 €	16 411 €	19 745 €	22 909 €	26 224 €	30 058 €	32 329 €	35 092 €	43 697 €
Val-d'Oise	6 466 €	10 359 €	12 103 €	13 807 €	17 153 €	20 346 €	23 640 €	27 334 €	29 513 €	32 133 €	40 207 €

Source : DGI – 2011 (données sur les revenus déclarés, ne tenant pas compte des prestations sociales et des impôts)

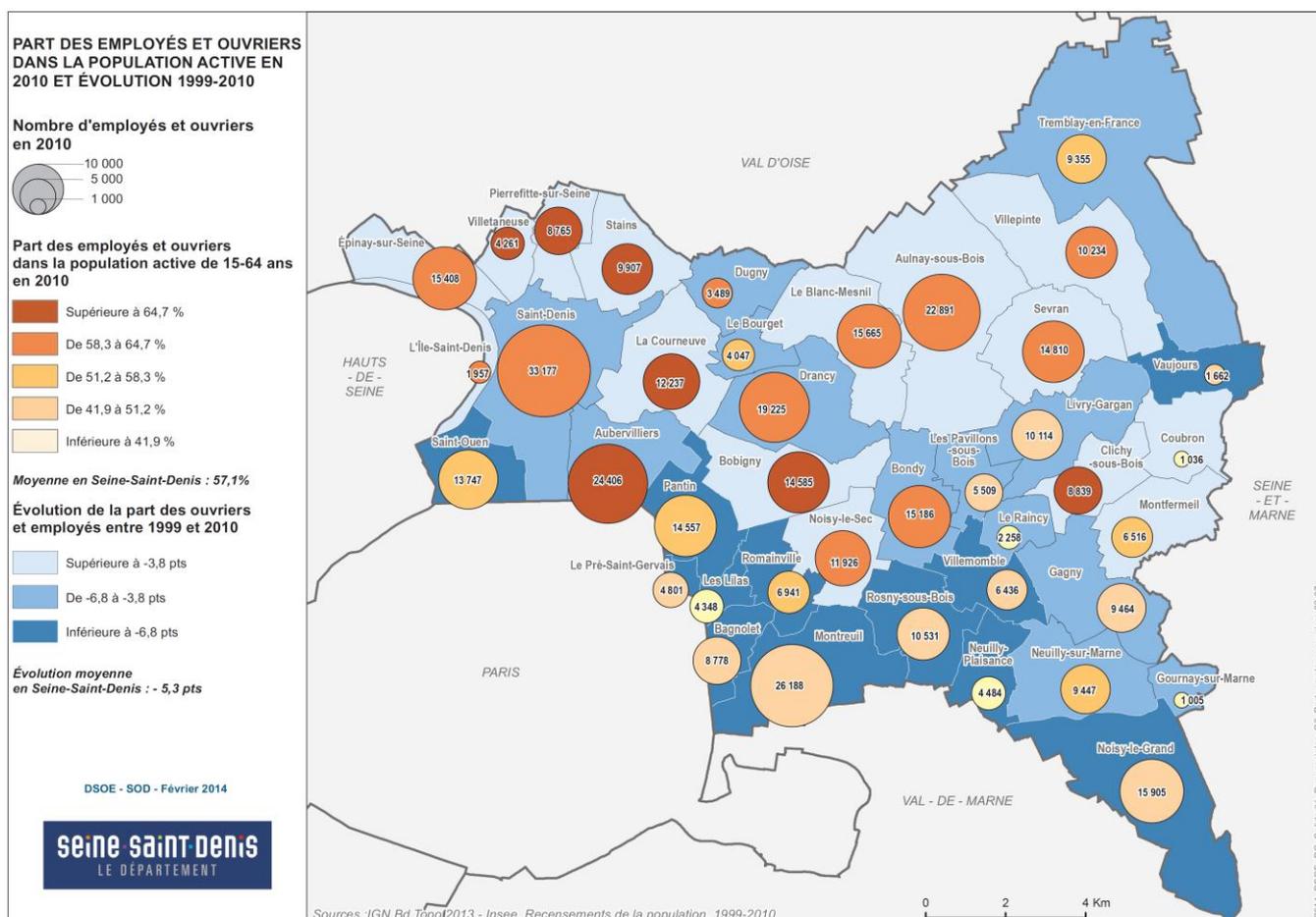
Légende :

Revenu inférieur au seuil de pauvreté (60% du revenu médian national) :	11 531 €
Revenu inférieur au revenu médian de la Seine-Saint-Denis :	15 234 €
Revenu inférieur au revenu médian national :	19 218 €
Revenu inférieur au revenu médian francilien :	22 243 €
Revenu supérieur au revenu médian francilien :	22 243 €

La représentation des ouvriers et employés dans la population active diminue partout, mais dans des proportions moindres là où ils sont les plus présents.

La répartition des catégories socio-professionnelles les plus défavorisées au sein du département fait apparaître des constats similaires à celle des niveaux de revenus.

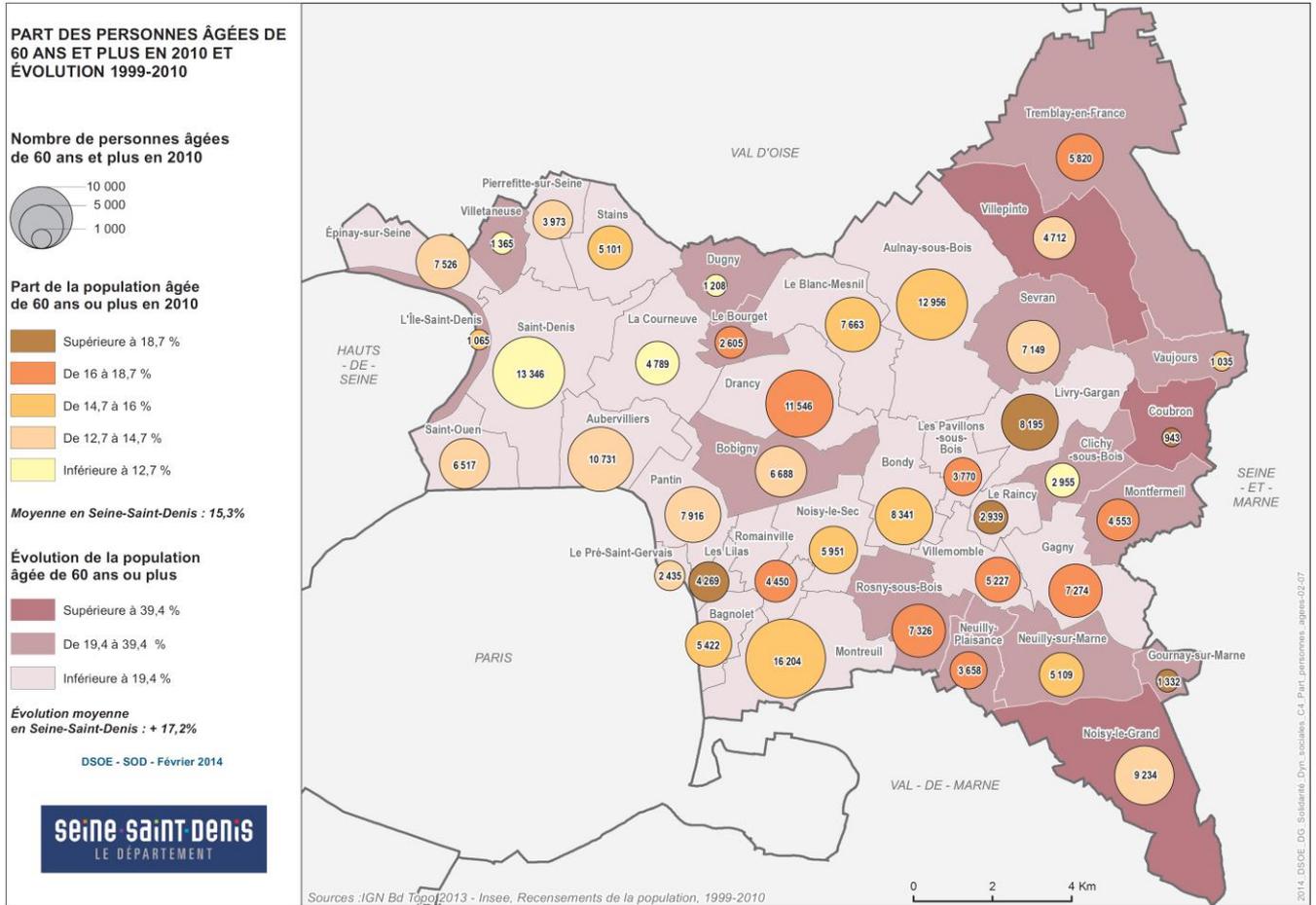
On observe une coupure très nette entre le nord-ouest du département, où la part des ouvriers et employés dans la population active est prépondérante en 2010 (supérieure à 50 % dans l'ensemble des communes), et a globalement moins diminué qu'en moyenne en Seine-Saint-Denis (sauf à Pantin et Saint-Ouen) et le sud-est du département, où ces catégories socioprofessionnelles sont plutôt moins représentées et ont connu une diminution très rapide au cours de la dernière décennie.



Le poids des personnes âgées de 60 ans et plus augmente dans les communes de l'est du département.

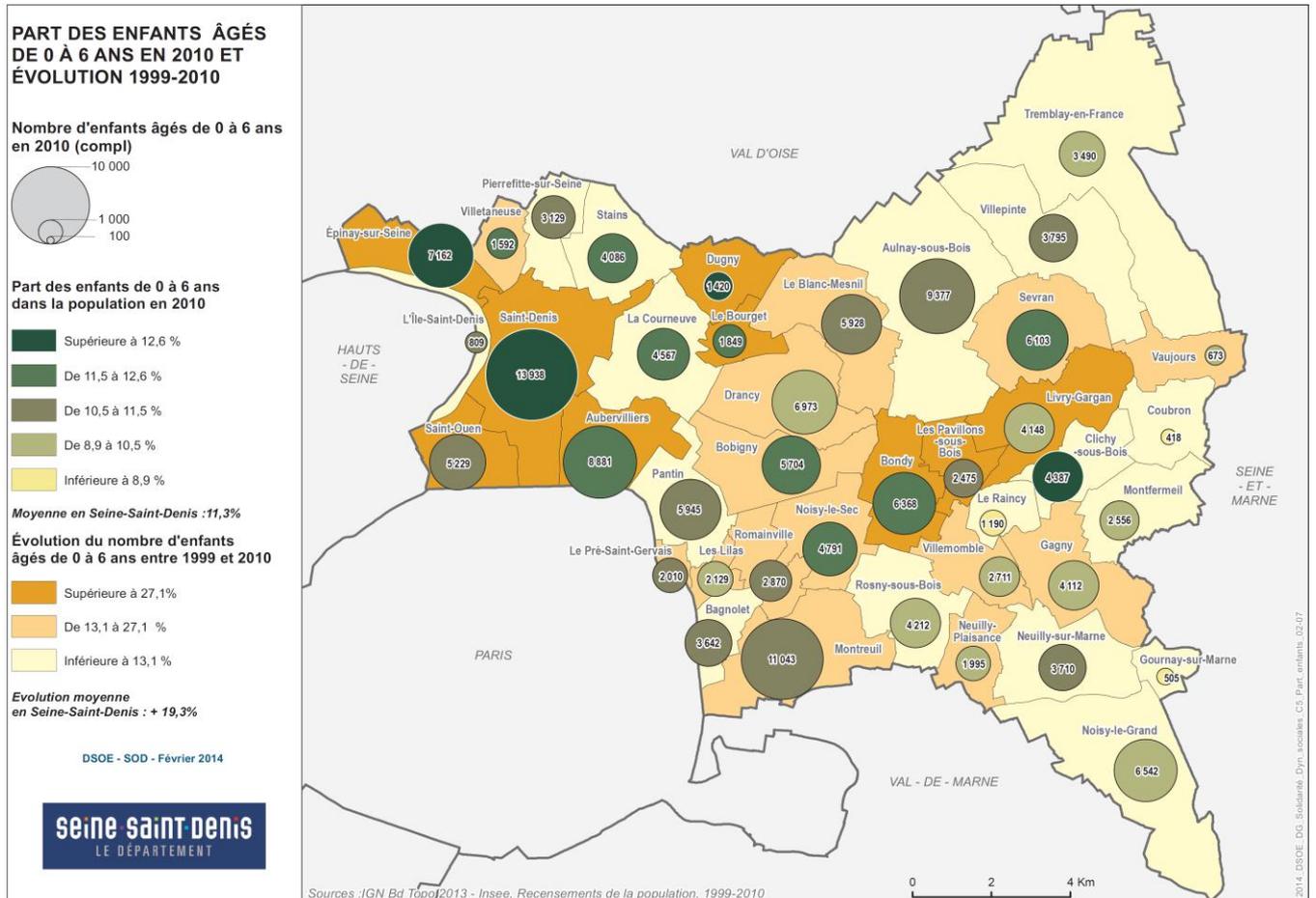
C'est à Villepinte, Coubron et Noisy-le-Grand que le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a le plus augmenté entre 1999 et 2010.

Globalement, les communes de l'est du département voient davantage le poids des personnes âgées s'accroître que celles situées dans la moitié ouest et en bordure de Paris.



Les enfants de 0 à 6 ans sont de plus en plus nombreux à Epinay-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Aubervilliers, Dugny, Le Bourget, Bondy, les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan.

C'est dans les communes de Saint-Denis, Dugny, Epinay-sur-Seine, et Clichy-sous-Bois que la part des enfants de 0 à 6 ans est plus élevée. A l'exception de Clichy-sous-Bois, le nombre d'enfants de 0 à 6 ans a très fortement augmenté dans l'ensemble de ces communes, ainsi qu'au Bourget, à Aubervilliers, Saint-Ouen, Bondy, Les Pavillons-sous-Bois et Livry-Gargan.



Le profil des habitants arrivés entre 2001 et 2006 dans le département

Synthèse.....	47
1. Un effectif conséquent d'arrivants mais des habitants globalement plus stables que dans le cœur d'agglomération.....	48
2. Les arrivants dans les départements franciliens représentent près du tiers des habitants des 20 - 39 ans.....	50
3. Les arrivants sont dans une situation sociale globalement plus favorable que l'ensemble des habitants, mais la Seine-Saint-Denis capte aussi de nombreux entrants fragiles, susceptibles de recourir aux politiques de solidarité.....	51
4. Un déficit d'arrivée de province et des arrivées de l'étranger.....	56
5. Le tiers des entrants en Seine-Saint-Denis et un sur cinq à Paris sont de nationalité étrangère.....	57
6. En Seine-Saint-Denis, autant d'étrangers arrivant d'Ile-de-France que de l'étranger.....	58

Synthèse

Avec 200 000 nouveaux habitants entre 2001 et 2006, la Seine-Saint-Denis est un des départements les moins attractifs d'Ile-de-France : c'est en effet le plus faible effectif d'arrivants du cœur d'agglomération.

Cette « stabilité » des habitants se vérifie également à l'échelle communale, voire infracommunale. La part de la population ayant changé de commune au sein du même département ou de logement au sein de la même ville est plus faible en Seine-Saint-Denis qu'en moyenne en Ile-de-France.

Les arrivants contribuent à rajeunir la population : 60% d'entre eux ont entre 20 et 39 ans. Il y a donc des tranches d'âges pour lesquelles un effort d'information est nécessaire pour faire connaître les dispositifs de solidarité et favoriser l'accès à leurs droits sociaux.

Les 67 000 entrants de nationalité étrangère renforcent la part des étrangers dans la population et notamment des étrangers les plus précaires : c'est un public cible des politiques publiques qui peut nécessiter des ajustements spécifiques.

Les entrants renforcent le poids des actifs ayant un emploi et des cadres dans la population, mais dans une moindre proportion qu'ailleurs dans la région.

A l'inverse, les migrations semblent renforcer plus qu'ailleurs le poids des personnes potentiellement fragiles d'un point de vue économique et social : en effet, 51 % des nouveaux arrivants en Seine-Saint-Denis sont potentiellement fragiles⁷ alors qu'ils ne représentent en moyenne que 36 % des nouveaux arrivants en Ile-de-France. Avec plus de 100 000 nouveaux arrivés actifs occupés de catégorie socioprofessionnelle employé ou ouvrier, actifs au chômage, inactifs ou au foyer, la Seine-Saint-Denis, qui compte une forte proportion de personnes sans travail et dont la majeure partie des revenus est composée de prestations sociales accueille plus d'un quart des habitants les plus en difficulté s'installant en petite couronne et 16 % des arrivants en Ile-de-France.

⁷ Sont ici considérés comme potentiellement fragiles les actifs ayant un emploi ouvriers ou employés, les actifs au chômage, les inactifs (hors retraités) et les personnes au foyer.

1. Un effectif conséquent d'arrivants mais des habitants globalement plus stables que dans le cœur d'agglomération

Avec 202 420 arrivants en 5 ans, la Seine-Saint-Denis est le département du cœur d'agglomération qui a le plus faible effectif d'arrivants récents (personnes de 5 ans ou plus n'habitant pas le département 5 ans auparavant).

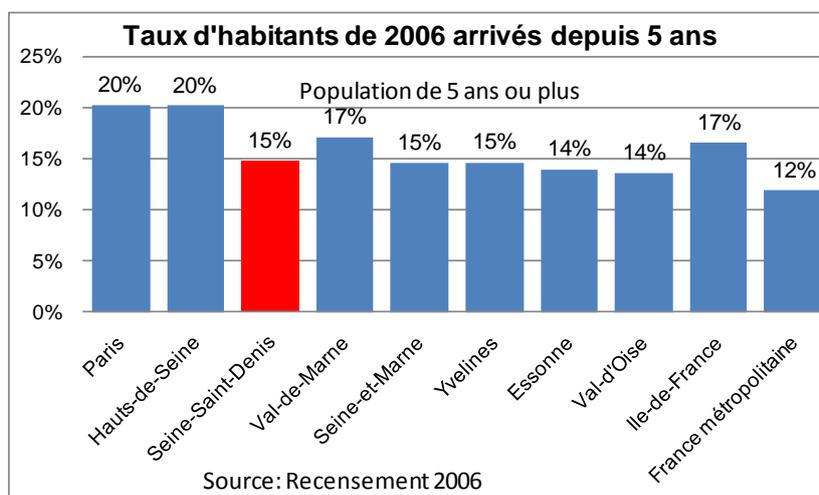
Population de 5 ans ou plus par lieu de résidence 5 ans auparavant

	Pop 5 ans et +	habitait le département	arrivant depuis 5 ans
Paris	2 062 615	1 646 870	415 745
Hauts-de-Seine	1 426 215	1 139 105	287 110
Seine-Saint-Denis	1 370 613	1 168 193	202 420
Val-de-Marne	1 207 107	1 001 412	205 695
Seine-et-Marne	1 182 818	1 011 088	171 729
Yvelines	1 297 901	1 108 084	189 817
Essonne	1 113 293	957 722	155 570
Val-d'Oise	1 072 139	926 773	145 366
Ile-de-France*	10 732 700	8 959 248	1 773 452
France métropolitaine*	57 604 611	50 772 278	6 832 333

Source : Insee, RP2006 exploitation principale

*habitants habitant dans le département ou arrivant dans un département

Le poids des arrivants est proche des moyennes départementales de grande couronne.



Une grande disparité existe entre les communes. La part des nouveaux venus dans la population est particulièrement élevée au Pré-Saint-Gervais, à Saint-Ouen et aux Lilas avec 23 % d'habitants arrivés entre 2001 et 2006. Ces derniers sont à 81 % de nationalité française aux Lilas, tandis qu'ils le sont à 63 % seulement à Saint-Ouen.

La ville enregistrant le moins d'entrants est Coubron et seuls 4 % d'entre eux sont étrangers.

Cette répartition est révélatrice des mouvements migratoires à l'œuvre au cœur de l'agglomération : les communes limitrophes de Paris voient leur population se « renouveler » plus souvent que les communes plus proches de la grande couronne. Cette diversité de situation appelle sans doute un ajustement des réponses des équipes sociales sur le terrain.

Communes ayant des poids extrêmes d'arrivants et leur structure par nationalité

	% d'arrivant depuis 5 ans	Composés de...	
		Français	Etrangers
Le Pré-Saint-Gervais	23%	69%	31%
Saint-Ouen	23%	63%	37%
Les Lilas	23%	81%	19%
Noisy-le-Grand	22%	82%	18%
Montfermeil	9%	68%	32%
Tremblay-en-France	9%	82%	18%
Coubron	7%	96%	4%
Seine-Saint-Denis	15%	67%	33%

Source : Insee, RP2006 exploitation principale

Avec 85 % de la population habitant le département 5 ans auparavant, les habitants de Seine-Saint-Denis sont globalement plus stables qu'en moyenne régionale (83 %) et surtout qu'à Paris et dans les Hauts-de-Seine (80 %).

Notions de stabilité du point de vue de ...

	Stable dans le logement	Soit en %	Stable dans la ville	Soit en %	Stable dans le département	Soit en %
Paris	1 229 404	60%			1 646 870	80%
Hauts-de-Seine	872 691	61%	1 036 279	73%	1 139 105	80%
Seine-Saint-Denis	901 541	66%	1 052 581	77%	1 168 193	85%
Val-de-Marne	774 972	64%	906 125	75%	1 001 412	83%
Seine-et-Marne	754 843	64%	858 061	73%	1 011 088	85%
Yvelines	828 442	64%	959 691	74%	1 108 084	85%
Essonne	716 351	64%	825 057	74%	957 722	86%
Val-d'Oise	705 613	66%	812 357	76%	926 773	86%
Ile-de-France	6 783 857	63%	8 097 013	75%	8 959 248	83%
France métropolitaine	37 181 498	65%	43 664 826	76%	50 772 278	88%

Source : Insee, RP2006 exploitation principale

En se plaçant du point de vue des villes, la stabilité moyenne est de 77 % en Seine-Saint-Denis. C'est la plus forte d'Ile-de-France⁸.

De la place des habitants et des professionnels de terrain, la notion de stabilité est souvent liée au logement et dans ce cas, en Seine-Saint-Denis, elle se trouve réduite à 66 % des personnes qui n'ont pas changé de logement au cours des 5 dernières années.

Situations extrêmes du point de vue de la stabilité ...

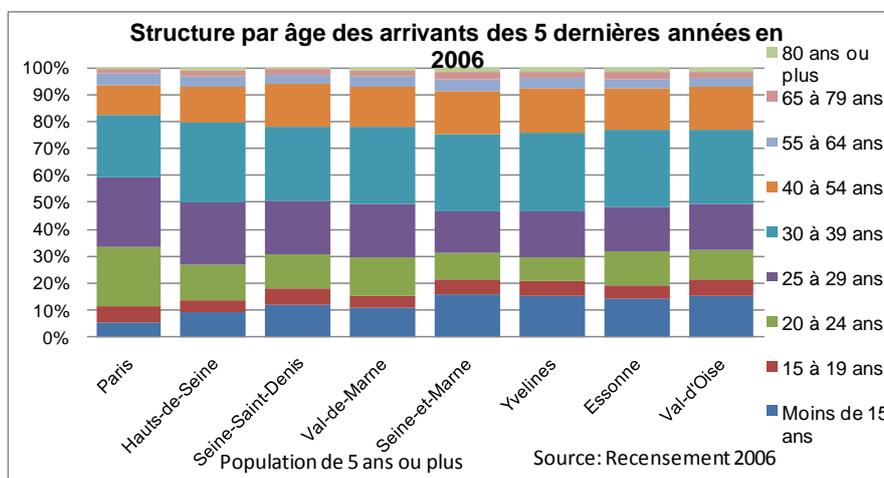
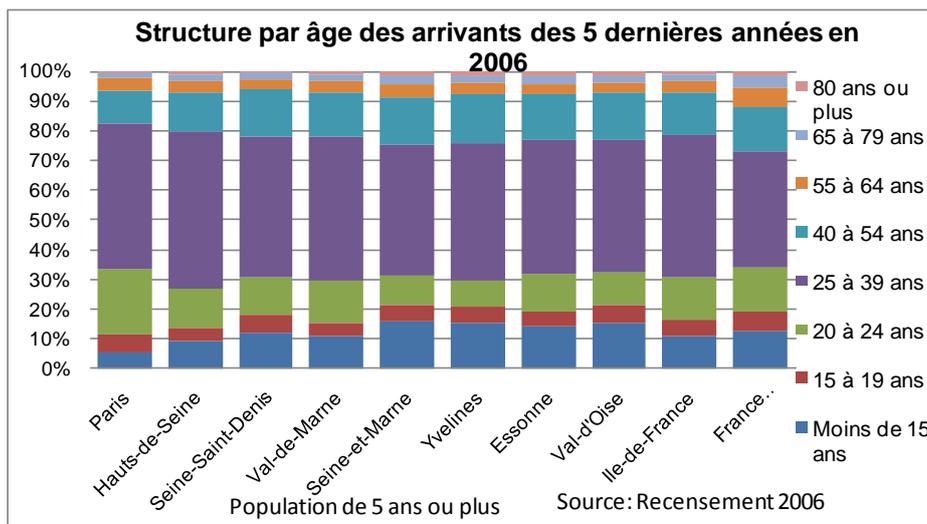
	Stable dans le logement	Soit en %	Stable dans la ville	Soit en %	Stable dans le département	Soit en %
Stains	22 535	71%	26 426	83%	28 701	90%
Le Blanc-Mesnil	33 180	71%	37 838	81%	42 220	90%
Coubron	3 138	72%	3 450	79%	4 063	93%
Saint-Denis	53 024	60%	66 559	75%	71 886	81%
Dugny	5 685	59%	6 914	72%	7 911	83%
Le Bourget	6 937	60%	7 940	68%	9 598	83%

Source : Insee, RP2006 exploitation principale

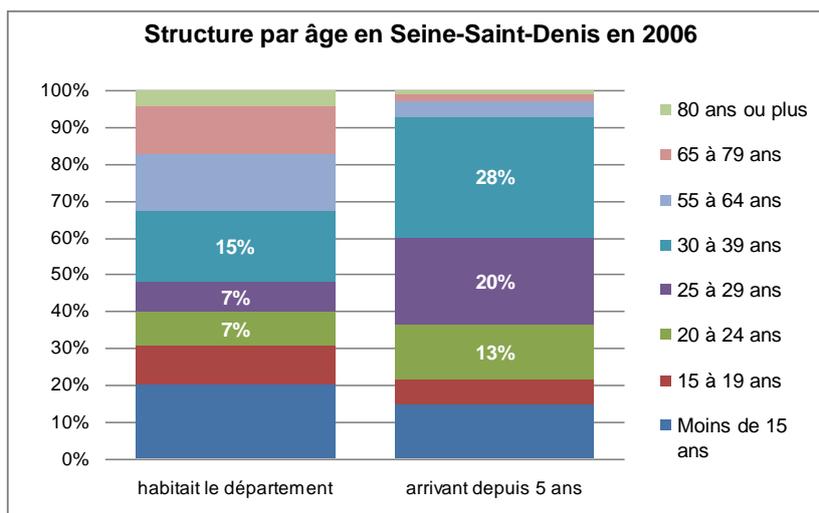
⁸ La situation de Paris est particulière car, étant à la fois ville et département, l'Insee dans le recensement ne nous donne pas les mobilités internes entre arrondissements (sauf extractions sur mesure). Il n'est donc pas possible de mener le même raisonnement pour la capitale.

2. Les arrivants dans les départements franciliens représentent près du tiers des habitants des 20 - 39 ans

Paris accueille majoritairement des jeunes adultes avec 71 % des arrivants ayant entre 20 et 39 ans. La structure par âge des arrivants en Seine-Saint-Denis est intermédiaire. Elle se distingue par une part importante de 20-24 ans, caractéristique des départements de petite couronne (13 % des entrants ont entre 20 et 24 ans) mais également par une part plutôt élevée d'enfants de moins de 15 ans (12 % de moins de 15 ans parmi les arrivants) se rapprochant en cela des départements de grande couronne qui accueillent des familles.



Les arrivants contribuent fortement au rajeunissement de la population. Les 20-39 ans représentent en effet 60 % des nouveaux entre 2001 et 2006, alors qu'ils ne représentent que 28 % des habitants résidant depuis plus de 5 ans dans le département.



Si à Paris, la moitié des 20 - 24 ans et presque autant parmi les 25 - 29 ans n'habitaient pas la capitale, en Seine-Saint-Denis, c'est respectivement le quart et 28 % de ces tranches d'âge qui ont emménagé depuis moins de 5 ans dans le département.

Poids des arrivants des 5 dernières années dans la population par âge en 2006

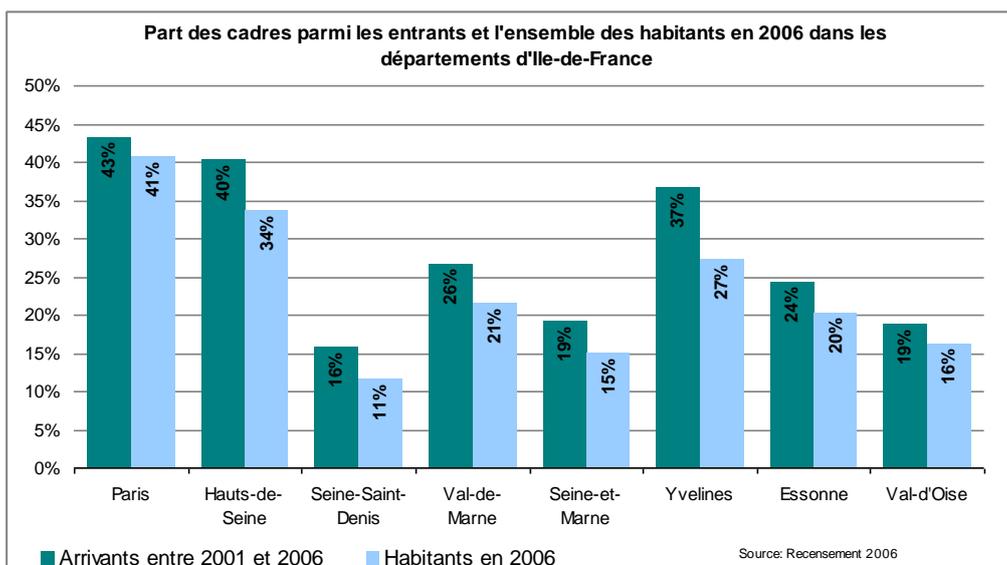
	Moins de 15 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 79 ans	80 ans ou plus
Paris	12%	23%	50%	48%	25%	11%	7%	4%	3%
Hauts-de-Seine	15%	15%	37%	51%	33%	13%	7%	4%	6%
Seine-Saint-Denis	12%	11%	24%	34%	25%	10%	5%	3%	4%
Val-de-Marne	14%	12%	31%	42%	29%	11%	6%	4%	5%
Seine-et-Marne	15%	10%	20%	33%	25%	10%	6%	5%	8%
Yvelines	15%	10%	20%	36%	28%	10%	4%	3%	7%
Essonne	14%	10%	24%	33%	25%	9%	4%	4%	7%
Val-d'Oise	13%	10%	20%	31%	24%	9%	4%	4%	7%
Petite couronne	13%	13%	31%		34%	12%	6%	4%	5%
Grande couronne	14%	10%	21%		28%	10%	5%	4%	7%
Ile-de-France	14%	13%	31%		31%	11%	5%	4%	5%
France métropolitaine	11%	12%	26%		22%	8%	7%	4%	4%

Source : Insee, RP2006 exploitation principale

Du fait des migrations résidentielles, il y a donc des tranches d'âge pour lesquelles un effort d'information est nécessaire pour faire connaître les dispositifs sociaux et favoriser l'accès aux droits.

3. Les arrivants sont dans une situation sociale globalement plus favorable que l'ensemble des habitants, mais la Seine-Saint-Denis capte aussi de nombreux entrants fragiles, susceptibles de recourir aux politiques de solidarité

Les entrants renforcent les cadres dans la population totale, dans une proportion moindre que dans les autres départements de la petite couronne mais plus qu'en Essonne et dans le Val d'Oise. Les cadres représentent en effet 16 % des arrivants en Seine-Saint-Denis entre 2001 et 2006 alors qu'ils ne sont que 11,4 % parmi l'ensemble des actifs séquanodionysiens en 2006. Néanmoins, c'est dans les départements où la part des cadres est la plus élevée (Hauts-de-Seine, Yvelines notamment) que les cadres s'installent massivement.



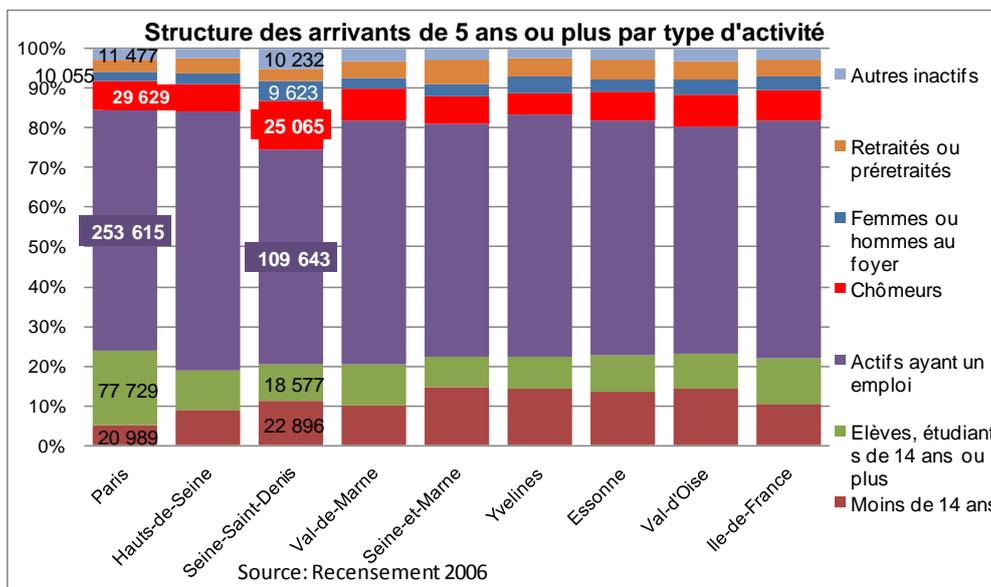
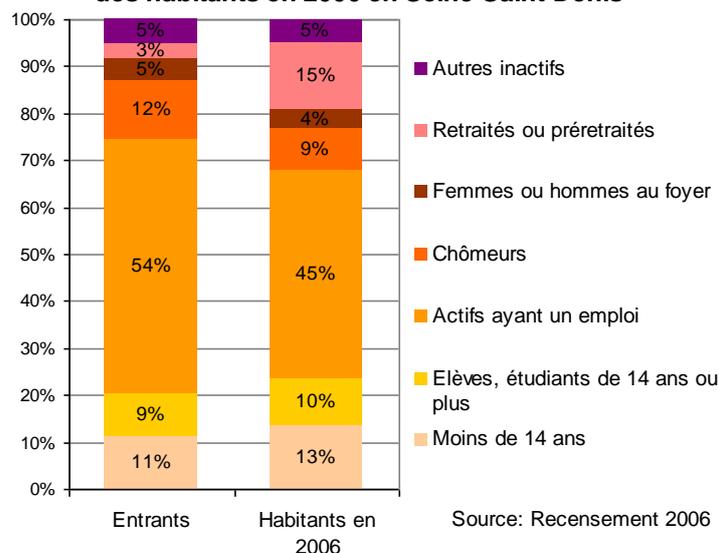
Profil socioprofessionnel des actifs arrivant en Ile-de-France entre 2001 et 2006

	Entrants actifs employés et ouvriers	Part dans l'ensemble des actifs employés et ouvriers arrivant dans la région IDF	Part dans l'ensemble des actifs arrivant dans le Dépt	Entrants actifs cadres et professions intellectuelles supérieures	Part dans l'ensemble des actifs cadres et prof intell sup arrivant dans la région IDF	Part ds l'ensemble des actifs arrivant dans le Dépt
Paris	77 943	17,0%	27,5%	122 566	32,6%	43,3%
Hauts-de-Seine	62 900	13,7%	30,2%	83 671	22,3%	40,2%
Seine-Saint-Denis	72 241	15,8%	53,6%	21 117	5,6%	15,7%
Val-de-Marne	59 180	12,9%	41,3%	37 972	10,1%	26,5%
Seine-et-Marne	53 522	11,7%	47,6%	21 493	5,7%	19,1%
Yvelines	41 670	9,1%	32,9%	46 290	12,3%	36,6%
Essonne	44 310	9,7%	43,0%	24 970	6,6%	24,2%
Val-de-Marne	46 225	10,1%	48,7%	17 754	4,7%	18,7%
Ile-de-France	457 991	100,0%	38,0%	375 832	100,0%	31,2%

Dix communes accueillent plus de la moitié des ouvriers et employés arrivant dans le département (52,7 %) : Saint-Denis, Montreuil, Aubervilliers, Noisy-le-Grand, Pantin, Epinay-sur-Seine, Saint-Ouen, Aulnay-sous-Bois, Drancy et Rosny-sous-Bois. Sept communes accueillent plus de la moitié des cadres et professions intellectuelles supérieures arrivant dans le département (51,1 %) : Montreuil (16 %), Noisy-le-Grand, Saint-Denis, Pantin, Saint-Ouen, Les Lilas et Rosny-sous-Bois.

Si l'on s'intéresse à leur situation du point de vue de l'activité, les entrants renforcent les actifs ayant un emploi (moins qu'ailleurs), les chômeurs (plus qu'ailleurs) et les hommes ou femmes au foyer (plus qu'ailleurs).

Structure d'activité des entrants et de l'ensemble des habitants en 2006 en Seine-Saint-Denis



Neuf communes accueillent plus de la moitié des chômeurs, inactifs ou au foyer arrivant dans le département (52,5 %) : Saint-Denis, Montreuil, Aubervilliers, Saint-Ouen, Pantin, Epinay-sur-Seine, Aulnay-sous-Bois, Drancy et Noisy-le-Grand.

Pour approcher plus précisément l'impact potentiel des nouveaux habitants sur la demande sociale, il est nécessaire de s'intéresser à ceux d'entre eux qui sont dans une situation socioprofessionnelle fragile, potentiellement du moins. Sont entendus ici comme fragiles les actifs occupés de catégorie socioprofessionnelle employé ou ouvrier, les actifs au chômage, les inactifs (hors retraités) et les personnes au foyer.

Ainsi définis, les personnes potentiellement fragiles représentent 51 % des nouveaux arrivants en Seine-Saint-Denis alors qu'ils ne représentent en moyenne que 36 % des nouveaux arrivants en Ile-de-France.

Avec plus de 100 000 nouveaux arrivés actifs occupés de catégorie socioprofessionnelle employé ou ouvrier, actifs au chômage, inactifs ou au foyer, la Seine-Saint-Denis accueille plus d'un quart des habitants les plus en difficulté s'installant en petite couronne et 16 % des arrivants en Ile-de-France. Parmi ces 100 000, il y a environ 55 000 actifs occupés de catégorie socioprofessionnelle ouvrier ou

employé. Il y a également près de 45 000 chômeurs, inactifs (hors retraités) et hommes ou femmes au foyer.

Leur poids parmi les nouveaux arrivants contribue à renforcer la précarité dans le département : ils représentent ainsi 51% des nouveaux arrivants entre 2001 et 2006 contre 43% de l'ensemble de la population séquanodionysienne en 2006.

Les étrangers sont surreprésentés parmi les potentiellement fragiles par rapport à l'ensemble des arrivants : ils représentent 42,7 % des nouveaux arrivés contre 1/3 des arrivants dans leur ensemble. Les migrations contribuent à renforcer la part des étrangers en difficulté dans le département, car ils représentent 30 % des habitants en difficulté en 2006. Par ailleurs, c'est un public davantage touché (et plus qu'ailleurs) par les difficultés : 66 % des personnes de nationalité étrangère arrivant en Seine-Saint-Denis (de l'étranger ou de France) sont dans une situation précaire, contre 53 % en moyenne des étrangers arrivant en Ile-de-France.

C'est également en Seine-Saint-Denis que la part des étrangers parmi les nouveaux habitants précaires est la plus élevée (42,7 % contre 28,7 % en Ile-de-France en moyenne) et contribue le plus à augmenter leur part dans la population.

Les nouveaux habitants potentiellement fragiles*

	Nouveaux arrivés entre 2001 et 2006			Ensemble de la population en 2006		
	Nb de potentiellement fragiles	Part de potentiellement fragiles parmi l'ensemble des nouveaux arrivés	Part des étrangers parmi les potentiellement fragiles nouveaux arrivés	Nb de potentiellement fragiles	Part de potentiellement fragiles parmi l'ensemble de la population en 2006	Part des étrangers parmi les potentiellement fragiles en 2006
Paris	118 500	28,5%	30,6%	574 101	27,8%	25,9%
Hauts-de-Seine	88 730	30,9%	27,6%	416 656	29,2%	20,5%
Seine-Saint-Denis	103 265	51,0%	42,7%	592 063	43,2%	30,0%
Val-de-Marne	79 287	38,5%	28,0%	414 280	34,3%	20,5%
Seine-et-Marne	68 222	39,9%	18,9%	429 071	36,3%	11,8%
Yvelines	59 669	31,4%	21,9%	395 480	30,5%	15,3%
Essonne	58 402	37,5%	22,9%	367 353	33,0%	14,4%
Val-d'Oise	60 917	42,0%	27,2%	391 875	36,6%	17,4%
Ile-de-France	636 993	35,9%	28,7%	3 580 879	33,4%	20,4%

Source : Recensement 2006

*sont considérés comme potentiellement fragiles les actifs employés ou ouvriers, les actifs au chômage, les inactifs, les femmes ou hommes au foyer.

Des différences importantes sont visibles selon les communes. La part des habitants potentiellement fragiles parmi les nouveaux arrivants est particulièrement élevée dans les communes de l'Ouest du département ainsi qu'à Clichy-sous-Bois. Les communes où les migrations renforcent les fragilités sociales (part des habitants potentiellement fragiles parmi les arrivants supérieure de plus de 10 points à leur part dans l'ensemble de la population) sont davantage situées dans le centre du département : Villeteuse, Stains et La Courneuve sont rejointes par Le Bourget, Le Blanc-Mesnil, Drancy, Aulnay, Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois et Noisy-le-Sec.

Répartition des habitants potentiellement fragiles, parmi les nouveaux arrivés et parmi l'ensemble de la population

	Nouveaux arrivés entre 2001 et 2006			Ensemble de la population en 2006			Différence entre la part des potentiellement fragiles parmi les nouveaux arrivés et la part de potentiellement fragiles dans la population	Différence entre la part des étrangers parmi les potentiellement fragiles chez les nouveaux arrivés et celle parmi la population
	Nb de potentiellement fragiles	Part de potentiellement fragiles parmi l'ensemble des nouveaux arrivés	Part des étrangers parmi les potentiellement fragiles nouveaux arrivés	Nb de potentiellement fragiles	Part de potentiellement fragiles parmi l'ensemble de la population en 2006	Part des étrangers parmi les potentiellement fragiles en 2006		
Aubervilliers	7 307	60,3%	56,5%	34 238	51,2%	43,0%	9,1%	13,4%
Aulnay-sous-Bois	4 110	54,5%	42,0%	31 297	41,8%	27,8%	12,7%	14,2%
Bagnolet	2 719	46,6%	48,9%	13 479	43,1%	30,7%	3,5%	18,2%
Le Blanc-Mesnil	2 671	58,3%	42,6%	21 054	45,0%	27,3%	13,3%	15,3%
Bobigny	2 756	55,9%	55,3%	21 584	49,5%	33,5%	6,4%	21,8%
Bondy	3 023	53,2%	43,4%	21 258	43,5%	29,0%	9,7%	14,4%
Le Bourget	1 274	63,0%	60,8%	5 198	44,7%	39,8%	18,3%	21,0%
Clichy-sous-Bois	1 955	61,3%	63,9%	13 150	50,3%	47,7%	11,1%	16,1%
Coubron	152	37,7%	5,3%	1 366	30,8%	3,8%	6,9%	1,4%
La Courneuve	2 661	60,3%	61,0%	16 685	49,6%	37,9%	10,7%	23,1%
Drancy	3 846	58,5%	46,1%	27 149	44,5%	31,1%	14,0%	15,1%
Dugny	1 052	60,1%	15,2%	4 709	50,5%	18,2%	9,7%	-3,0%
Épinay-sur-Seine	4 416	54,9%	42,6%	21 620	46,1%	32,6%	8,8%	10,0%
Gagny	1 695	45,3%	27,2%	12 425	35,6%	20,1%	9,7%	7,2%
Gournay-sur-Marne	301	34,2%	21,0%	1 317	22,6%	13,2%	11,6%	7,8%
L'Île-Saint-Denis	400	50,8%	48,0%	2 962	45,2%	26,6%	5,6%	21,4%
Les Lilas	1 641	35,4%	29,8%	6 695	32,7%	20,2%	2,7%	9,6%
Livry-Gargan	1 800	47,6%	31,2%	13 815	35,7%	17,7%	11,9%	13,5%
Montfermeil	1 105	50,1%	41,1%	9 790	40,7%	31,0%	9,4%	10,2%
Montreuil	7 946	43,8%	34,1%	38 630	41,0%	32,1%	2,8%	2,0%
Neuilly-Plaisance	1 196	36,7%	23,7%	6 173	33,2%	17,4%	3,5%	6,3%
Neuilly-sur-Marne	2 227	44,4%	23,1%	12 322	40,0%	17,4%	4,4%	5,7%
Noisy-le-Grand	4 876	39,5%	26,8%	20 934	36,8%	22,1%	2,8%	4,7%
Noisy-le-Sec	2 632	54,7%	43,1%	15 410	43,4%	27,1%	11,3%	16,0%
Pantin	5 040	52,2%	49,7%	21 976	44,5%	35,3%	7,7%	14,4%
Les Pavillons-sous-Bois	1 018	44,1%	39,0%	6 786	36,3%	22,0%	7,8%	17,0%
Pierrefitte-sur-Seine	1 943	56,5%	46,3%	11 921	47,3%	34,1%	9,2%	12,2%
Le Pré-Saint-Gervais	1 770	48,4%	42,0%	6 803	42,9%	30,0%	5,4%	12,0%
Le Raincy	605	32,6%	26,8%	3 441	25,9%	14,7%	6,7%	12,0%
Romainville	1 355	50,2%	39,6%	10 440	45,1%	24,7%	5,0%	14,9%
Rosny-sous-Bois	3 132	47,2%	24,5%	14 428	37,9%	18,3%	9,3%	6,3%
Saint-Denis	9 625	57,2%	54,3%	44 655	50,3%	39,7%	6,9%	14,6%
Saint-Ouen	4 779	52,4%	47,8%	18 747	47,5%	38,0%	5,0%	9,8%
Sevran	2 639	55,1%	39,5%	21 057	45,4%	26,2%	9,7%	13,2%
Stains	1 783	59,0%	49,4%	15 129	47,7%	31,4%	11,3%	17,9%
Tremblay-en-France	1 464	48,5%	22,0%	12 836	39,1%	17,9%	9,4%	4,1%
Vaujours	346	46,3%	14,9%	1 991	36,2%	9,2%	10,1%	5,8%
Villemomble	1 294	43,0%	33,9%	9 068	34,4%	20,0%	8,6%	14,0%
Villepinte	1 877	50,9%	33,3%	14 308	43,7%	22,2%	7,2%	11,1%
Villetaneuse	833	60,8%	49,6%	5 218	48,2%	31,9%	12,6%	17,7%
Seine-Saint-Denis	103 265	51,0%	42,7%	592 063	43,2%	30,0%	7,8%	12,7%

Source : Insee, Recensement de la population, 2006 (* sont considérés ici comme potentiellement fragiles les actifs employés ou ouvriers, les actifs au chômage, les inactifs, les femmes ou hommes au foyer.)

4. Un déficit d'arrivée de province et des arrivées de l'étranger

La Seine-Saint-Denis, comme les autres départements de petite couronne, présente une certaine attractivité du point de vue de la mobilité entre départements de la région. En effet, 13 % de la mobilité interdépartementale francilienne opte pour la Seine-Saint-Denis (cela représente 58 % des nouveaux arrivés de Seine-Saint-Denis).

Les arrivants de l'étranger s'installent pour un tiers à Paris, puis dans les Hauts-de-Seine (15 %) et en Seine-Saint-Denis (14 %). En Seine-Saint-Denis cela représente 40 544 personnes, soit 20% du total des personnes arrivées dans le département au cours des 5 dernières années.

De tous les départements d'Île-de-France, la Seine-Saint-Denis est le département qui accueille le moins de provinciaux de métropole.

Près du tiers des provinciaux de métropole arrivés en Île-de-France s'installent dans la capitale et seulement 7 % en Seine-Saint-Denis. Par contre, la Seine-Saint-Denis est avec Paris le territoire qui accueille la part la plus importante de français d'Outre-Mer (18 %).

Population de 5 ans ou plus par lieu de résidence antérieure

	Arrivants des 5 dernières années	Arrivants des 5 dernières années	Autre département de la même région	Autre région en France métropolitaine	Autre région de France hors métropole	Étranger
Paris	415 745	23%	16%	32%	18%	34%
Hauts-de-Seine	287 110	16%	17%	15%	14%	15%
Seine-Saint-Denis	202 420	11%	13%	7%	18%	14%
Val-de-Marne	205 695	12%	13%	9%	15%	9%
Seine-et-Marne	171 729	10%	12%	9%	8%	6%
Yvelines	189 817	11%	10%	12%	7%	10%
Essonne	155 570	9%	10%	8%	10%	6%
Val-d'Oise	145 366	8%	9%	7%	9%	6%
Île-de-France	1 773 452	100%	100%	100%	100%	100%

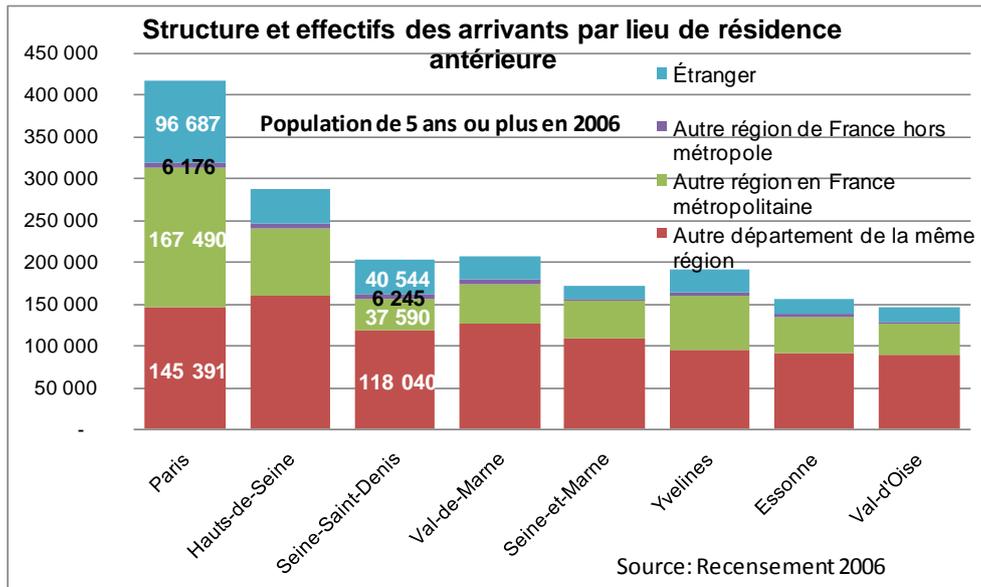
Source : Insee, RP2006 exploitation principale

Population de 5 ans ou plus par lieu de résidence antérieure

soit en structure

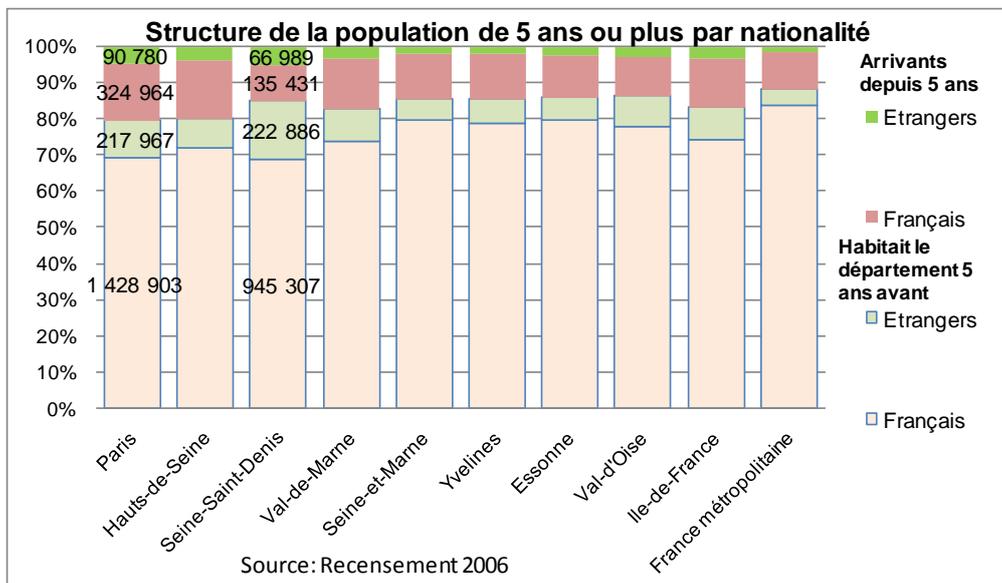
	Arrivants des 5 dernières années	Autre département de la même région	Autre région en France métropolitaine	Autre région de France hors métropole	Étranger
Paris	415 745	35%	40%	1%	23%
Hauts-de-Seine	287 110	55%	28%	2%	15%
Seine-Saint-Denis	202 420	58%	19%	3%	20%
Val-de-Marne	205 695	61%	24%	3%	13%
Seine-et-Marne	171 729	63%	26%	2%	9%
Yvelines	189 817	50%	34%	1%	15%
Essonne	155 570	58%	29%	2%	12%
Val-d'Oise	145 366	60%	26%	2%	12%
Île-de-France	1 773 452	52%	30%	2%	16%
France métropolitaine	6 832 333	32%	54%	2%	13%

Source : Insee, RP2006 exploitation principale



5. Le tiers des entrants en Seine-Saint-Denis et un sur cinq à Paris sont de nationalité étrangère

La Seine-Saint-Denis reçoit moins d'étrangers que Paris mais leur proportion plus forte parmi les entrants (un tiers) renforce leur poids dans le département (19 % des personnes habitant le département 5 ans avant). A Paris, les étrangers constituent 22 % des entrants.



Structure de la population de 5 ans ou plus par nationalité

	habitait le département		arrivant depuis 5 ans	
	Français	Etrangers	Français	Etrangers
Paris	87%	13%	78%	22%
Hauts-de-Seine	90%	10%	83%	17%
Seine-Saint-Denis	81%	19%	67%	33%
Val-de-Marne	89%	11%	81%	19%
Seine-et-Marne	93%	7%	87%	13%
Yvelines	92%	8%	86%	14%
Essonne	92%	8%	85%	15%
Val-d'Oise	90%	10%	81%	19%
Ile-de-France	89%	11%	80%	20%
France métropolitaine	95%	5%	87%	13%

Source : Insee, RP2006 exploitation principale

ou

Structure de la population de 5 ans ou plus par nationalité

	habitait le département		arrivant depuis 5 ans	
	Français	Etrangers	Français	Etrangers
Paris	69%	11%	16%	4%
Hauts-de-Seine	72%	8%	17%	4%
Seine-Saint-Denis	69%	16%	10%	5%
Val-de-Marne	74%	9%	14%	3%
Seine-et-Marne	80%	6%	13%	2%
Yvelines	79%	7%	13%	2%
Essonne	80%	6%	12%	2%
Val-d'Oise	78%	9%	11%	3%
Ile-de-France	74%	9%	13%	3%
France métropolitaine	84%	4%	10%	2%

Source : Insee, RP2006 exploitation principale

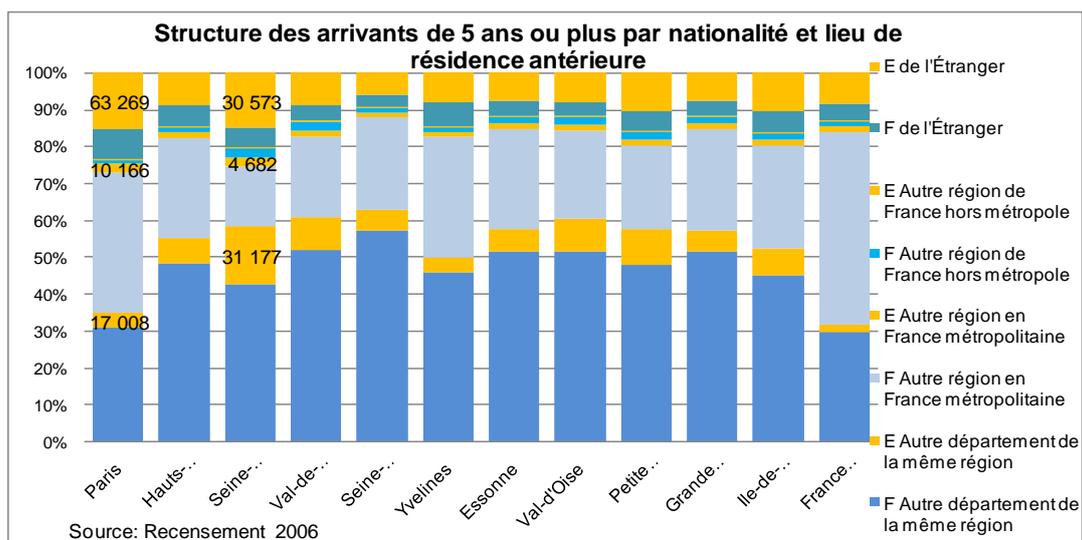
6. En Seine-Saint-Denis, autant d'étrangers arrivant d'Ile-de-France que de l'étranger

Arrivant de 5 ans ou plus par nationalité et lieu de résidence 5 ans auparavant

	Français				Etrangers			
	Autre département de la même région	Autre région en France métropolitaine	Autre région de France hors métropole	de l'Étranger	Autre département de la même région	Autre région en France métropolitaine	Autre région de France hors métropole	de l'Étranger
Paris	128 383	157 324	5 839	33 418	17 008	10 166	337	63 269
Hauts-de-Seine	139 247	76 758	4 715	16 195	19 705	4 569	324	25 597
Seine-Saint-Denis	86 863	32 908	5 688	9 971	31 177	4 682	557	30 573
Val-de-Marne	107 007	44 901	5 206	8 919	18 055	3 491	225	17 890
Seine-et-Marne	98 452	43 288	2 909	5 108	9 423	1 896	72	10 582
Yvelines	87 098	61 966	2 546	12 122	7 961	2 507	51	15 565
Essonne	80 367	42 008	3 403	6 201	9 356	2 427	102	11 706
Val-d'Oise	74 835	34 541	3 097	5 573	12 846	2 644	122	11 709
Ile-de-France	802 252	493 694	33 403	97 508	125 532	32 381	1 791	186 891
France métropolitaine	2 031 142	3 529 726	110 528	295 333	155 745	127 184	3 834	578 842

Source : Insee, RP2006 exploitation principale

Parmi les entrants en Seine-Saint-Denis, les personnes de nationalité étrangère arrivant d'un pays étranger (30 573) sont presque aussi nombreuses que celles qui viennent d'un autre département francilien (31 177). A Paris, les entrants étrangers arrivent en majorité directement d'un autre pays (63 269 sur 90 980 entrants étrangers)



Comparaison des caractéristiques des usagers du service social départemental et de l'ensemble de la population de Seine-Saint-Denis

Objectif de l'analyse :

Deux enquêtes ont été réalisées en 2005 et 2010 dans les circonscriptions de service social afin de mieux connaître le profil et les problématiques rencontrées par les ménages reçus dans les circonscriptions. Ces enquêtes ont déjà fait l'objet de plusieurs analyses et présentations. L'objectif de cette note est de confronter les résultats de ces enquêtes avec les données statistiques du recensement : quelles sont les spécificités du profil des ménages reçus en circonscriptions ? Le profil des usagers est-il stable ou bien varie-t-il en fonction des évolutions sociales observées dans la population ? En d'autres termes, retrouve-t-on, à l'échelle des circonscriptions, les dynamiques sociales à l'œuvre dans l'ensemble de la population ?

Méthodologie :

En ce qui concerne les données de l'enquête population du service social, compte-tenu des données disponibles, le périmètre retenu ici pour comparer 2005 et 2010 concerne 10 CSS et 2 équipes CAF : Aulnay, Epinay, La Courneuve, Montfermeil / Coubron, Rosny, Saint-Denis, Sevran, Tremblay, Villemomble, Villepinte, CAF Aubervilliers et CAF Noisy-Le-Grand. Il a également fallu « ajuster » les items, certains ayant un peu évolué même si les grilles ont été élaborées pour correspondre au plus près à celles de 2005. Cela représente un peu plus de 18 000 ménages.

En ce qui concerne la comparaison des évolutions par commune, nous nous sommes limités à l'analyse de 4 communes qui ont un profil de population différent et ont connu entre 1999 et 2010 des évolutions différenciées : La Courneuve, Montfermeil, Rosny et Saint-Denis.

Globalement, on observe un tassement du nombre de ménages reçus dans la plupart des circonscriptions ayant répondu, entre 2005 et 2010, mais les dernières données transmises au Service social départemental en 2013 laissent entrevoir une hausse du nombre de ménages reçus par rapport aux années précédentes. Notons que l'évolution du nombre de ménages accompagnés peut être liée au nombre d'assistant(e)s sociaux présents et à des modes d'organisation interne différents. Il ne reflète donc pas nécessairement, ou pas seulement, une évolution de la situation locale.

Synthèse :

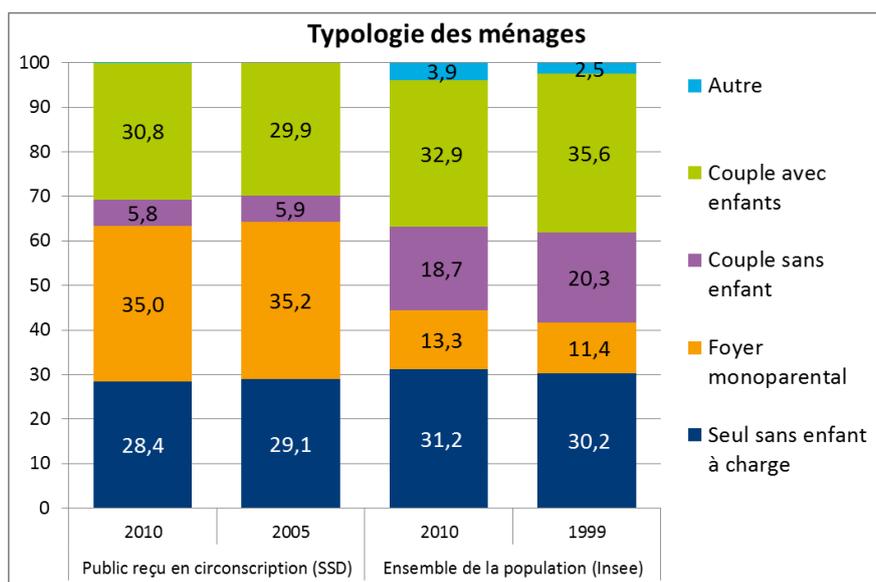
La confrontation des données sur les ménages reçus en circonscription fait apparaître plusieurs conclusions :

- Une surreprésentation des foyers monoparentaux et une sous-représentation des couples sans enfants parmi les ménages reçus en circonscription (par rapport à l'ensemble de la population)
- Une surreprésentation des femmes, surtout dans les tranches d'âge les plus jeunes (alors que les hommes sont plus représentés parmi les 30-49 ans)
- Un vieillissement du public reçu qui semble témoigner d'une précarité croissante des personnes âgées.
- Une surreprésentation des personnes de nationalité étrangère (54 % du public reçu, 21 % des habitants)
- Une surreprésentation des locataires (surtout HLM) et des hébergements précaires dans les ménages reçus en circonscription et une augmentation marquée des locataires du parc privé.
- Une augmentation des ménages dont la ressource principale est le salaire et baisse des sans ressources et chômeurs.

1. La situation familiale des ménages : une surreprésentation des foyers monoparentaux et une sous-représentation des couples sans enfants.

La situation familiale des ménages reçus en circonscription se distingue nettement du profil de l'ensemble de la population. On observe une **nette surreprésentation des foyers monoparentaux et à l'inverse une sous-représentation des couples sans enfants.**

En tendance, le profil familial des ménages reçus en circonscription a peu évolué entre 2005 et 2010, alors que l'on observe dans l'ensemble de la population une augmentation des foyers monoparentaux, et une baisse des couples (avec ou sans enfants) et des personnes seules. Les familles monoparentales sont des publics plutôt vulnérables et il est étonnant que la hausse de ce type de public dans la population ne se ressente pas davantage dans les circonscriptions de service social.



Source : INSEE, Recensement de la population, Département (CESDI et SSD)

La part importante de non-réponse dans certaines circonscriptions, les différences de méthode entre les deux enquêtes population, ainsi que les dates de référence (1999 et 2010 pour le recensement, 2005 et 2010 pour les enquêtes dans les services sociaux) sont des biais à prendre en compte dans l'analyse des données.

Si l'on s'intéresse aux données par commune, les évolutions du profil des ménages dans l'ensemble de la population et dans les circonscriptions sont tantôt contradictoires, tantôt concordantes, sans qu'aucun lien évident ne puisse être établi. Pour autant, il est difficile de conclure à une absence de lien entre les évolutions

Dans le détail des communes :

Les quatre communes étudiées (La Courneuve, Montfermeil, Rosny et Saint-Denis) ont des spécificités marquées en termes de profil des ménages que l'on ne retrouve pas toujours dans le profil des ménages reçus en circonscription :

- La Courneuve se distingue par une surreprésentation des ménages composés principalement d'une famille (monoparentale ou en couple) : ils représentent la moitié des ménages, contre 46,2 % en moyenne en Seine-Saint-Denis. Cette spécificité ne se retrouve pas dans le profil des ménages reçus en circonscription : la part des couples avec enfants est proche de la moyenne de l'ensemble des circonscriptions ayant répondu, et la part des foyers

monoparentaux plutôt inférieure à la moyenne des circonscriptions (31,3 % contre 25 % en 2010).

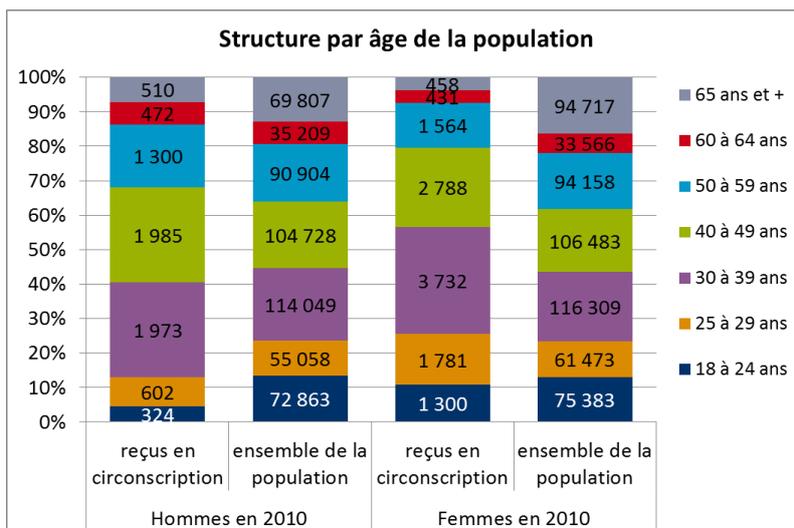
- Montfermeil est marquée par une surreprésentation des couples avec enfants (41,6 % contre 32,9 % en moyenne en Seine-Saint-Denis), que l'on retrouve dans le profil des ménages reçus en circonscription (35,5 % contre 30,8 % en moyenne)
- A Rosny, ce sont les couples sans enfant qui sont surreprésentés (22,3 % contre 18,7 %) et cette spécificité se retrouve dans le public reçu dans les services sociaux : la part des couples sans enfant reçus à Rosny est nettement plus élevée qu'en moyenne dans les circonscriptions (13,1 % contre 5,8 %) alors que les couples avec enfants sont sous-représentés (24,3 % contre 30,8 %). Ces chiffres nécessitent toutefois d'être maniés avec une grande précaution, car le taux de non-renseignement s'élève à 51,8 %.
- A Saint-Denis, la part des personnes seules est plus importante qu'en moyenne dans le département (34,3 % contre 31,2 % en 2010) ; toutefois la part des personnes seules reçues dans les circonscriptions de service social est assez proche de la moyenne (28,8 % contre 28,4 %). Globalement, la typologie des ménages reçus dans la circonscription de Saint-Denis est assez proche de celle de l'ensemble des circonscriptions ayant répondu.

2. Les femmes sont nettement surreprésentées par rapport aux hommes surtout dans les tranches d'âge les plus jeunes ; le vieillissement du public reçu reflète en partie le vieillissement de la population mais semble traduire également une précarisation de la situation des personnes âgées.

La structure par âge des ménages suivis dans les circonscriptions de service social fait apparaître une surreprésentation des femmes de 25 à 39 ans et une très nette sous-représentation des femmes âgées de plus de soixante ans, par rapport à l'ensemble de la population, alors qu'elle est moins marquée pour les hommes. En ce qui concerne les hommes, c'est dans la tranche d'âge 30 - 49 ans qu'ils sont le plus surreprésentés. Enfin, les personnes âgées reçues en circonscription sont plutôt des hommes : la tranche d'âge des 60 ans et plus est la seule où les hommes sont plus représentés que les femmes.

En tendance, le vieillissement du public reçu en circonscription reflète le vieillissement observé dans l'ensemble de la population mais traduit également une précarisation de la situation des personnes âgées : en effet, le poids des personnes âgées parmi les personnes reçues en circonscription augmente même dans les communes les moins touchées par le vieillissement de la population.

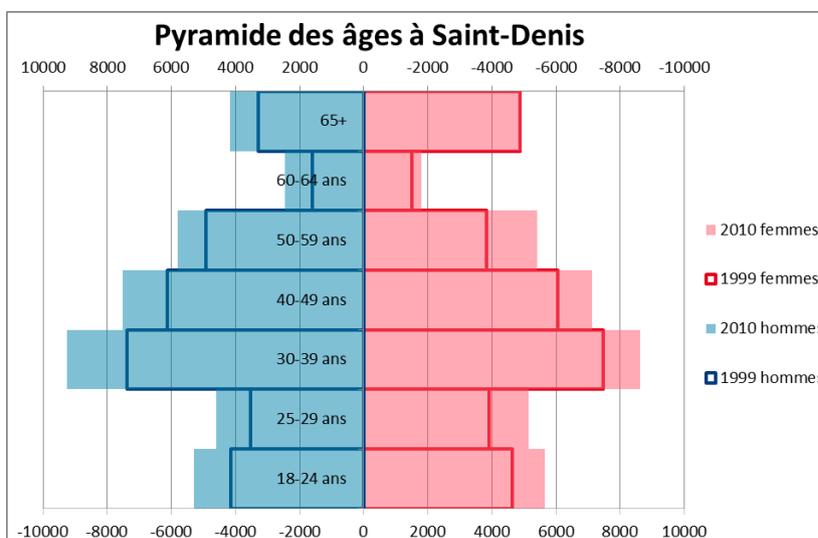
En ce qui concerne les autres tranches d'âge, on ne retrouve pas toujours les mêmes évolutions : l'augmentation de la part des femmes de 50 à 59 ans dans l'ensemble de la population (13,3 % en 1999 contre 16,2 % en 2010) ne se retrouve pas dans le public des circonscriptions. A l'inverse, la diminution de la part des jeunes femmes de 25 - 29 ans reçues en circonscription (-2,2 points entre 2005 et 2010) ne coïncide pas avec une évolution constatée dans l'ensemble de la population. De la même façon l'augmentation des 40 - 49 ans dans le public reçu en circonscription ne se retrouve pas dans l'ensemble de la population.



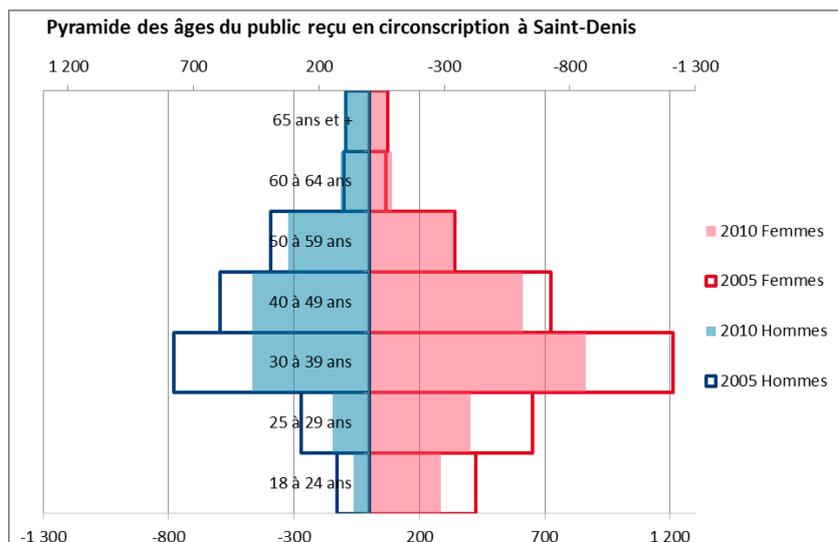
Source :INSEE, Recensement de la population, Département (CESDI et SSD)

Dans le détail des communes

- A la Courneuve, le vieillissement de la population reçue en circonscription est net : la part des 50 ans et plus a augmenté de 5,4 points chez les hommes (6,2 points en moyenne dans l'ensemble des circonscriptions) et de 5,6 points chez les femmes (2 points dans l'ensemble des circonscriptions): en 2010, elle s'élève à 28,8 % chez les hommes et 22,5 % chez les femmes. Pour autant, cette augmentation est bien moins marquée dans l'ensemble de la population.
- A Rosny et Montfermeil, le poids des personnes âgées de 65 ans et plus est plus important qu'en moyenne dans le département (17 % des personnes, contre 11,7 %) ; la part des personnes âgées de 65 ans et plus est également un peu plus importante que la moyenne dans le public reçu en circonscription (6,1 % des personnes reçues à Rosny, 5,2 % des personnes reçues à Montfermeil, contre 3,9 % en moyenne).
- En tendance, à Rosny et à Montfermeil, le poids des personnes âgées de 60 ans et plus s'est accentué, dans la population comme dans le public reçu en circonscription. A Saint-Denis et la Courneuve, la part des personnes âgées de 60 ans et plus a augmenté dans le public reçu en circonscription alors qu'elle est stable, voire en légère baisse dans l'ensemble de la population.



Source :INSEE, Recensement de la population



Source : Département (CESDI et SSD)

3. Les personnes de nationalité étrangère constituent la majorité du public reçu en circonscription mais la part des étrangers suivis en circonscription connaît une légère baisse, alors qu'elle augmente dans l'ensemble de la population.

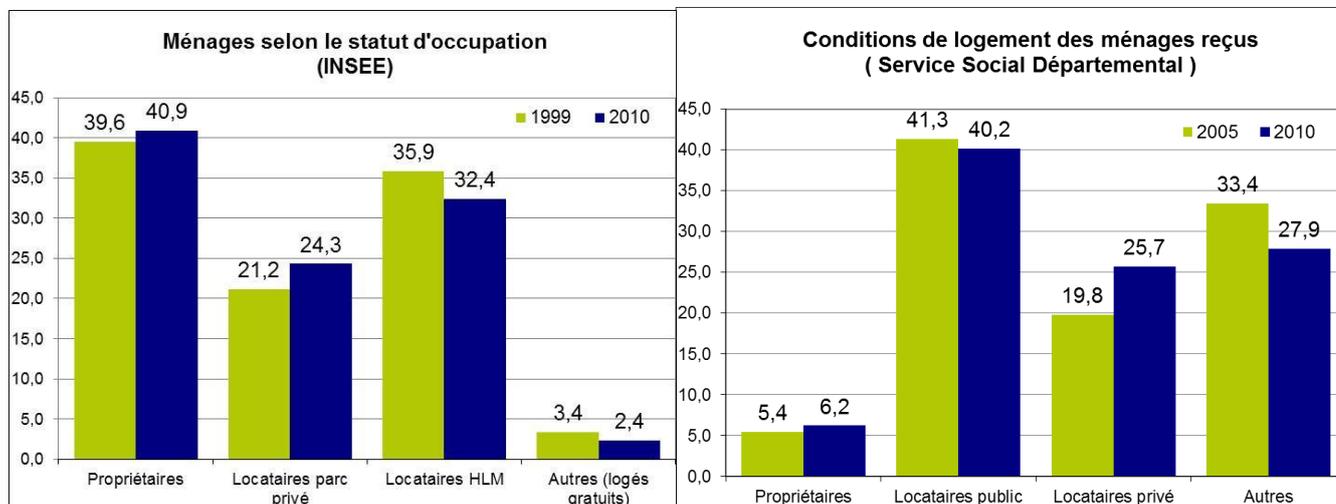
Les personnes de nationalité étrangère constituent la majorité du public reçu en circonscription (54 % en 2010, contre 21,2 % dans l'ensemble de la population). Cette part connaît une très légère baisse entre 2005 et 2010 (-1,2 point).

La part des étrangers dans l'ensemble de la population a tendance à augmenter entre 1999 et 2011 alors qu'elle est relativement stable, voire en légère baisse parmi le public reçu en circonscriptions. A l'échelle des communes, les évolutions constatées dans la population ne semblent pas coïncider avec celles observées dans les circonscriptions. Néanmoins, le taux de personnes de nationalité étrangère reçues en circonscription de service social semble corrélé au poids des personnes étrangères dans l'ensemble de la population : les circonscriptions où les personnes étrangères sont les plus représentées correspondent aux communes où les personnes de nationalité étrangère sont les plus représentées.

Ainsi la part des étrangers est particulièrement élevée dans les circonscriptions de Saint-Denis (59,5 %) et La Courneuve (58 % contre 54 % en moyenne), communes où la proportion des étrangers dans la population est également plus forte (respectivement 29,9 % et 33,4 % contre 21,2 % en moyenne en Seine-Saint-Denis).

A l'inverse, elle est plus faible à Rosny (44,1 %) et Montfermeil (49,3 %), qui sont des communes où les personnes de nationalité étrangère sont moins nombreuses dans la population (respectivement 14 % et 19,6 %).

4. La majorité des usagers du service social départemental sont locataires en HLM et les propriétaires sont sous-représentés par rapport à la population globale. Le taux de ménages locataires du parc privé augmente.⁹



Source : INSEE, Recensement de la population, Département (CESDI et SSD)

D'après les chiffres de l'Insee, en 2010, la Seine-Saint-Denis compte 581 775 résidences principales (contre 524 387 en 1999, soit une hausse de 10%). Cette croissance du parc de résidences principales s'explique surtout par une hausse du nombre de logements locatifs privés (141 464 en 2010 contre 110 999 en 1999, soit une hausse de 27,4%).

En structure, le taux de propriétaires a très faiblement augmenté. La part des ménages locataires du parc privé a augmenté alors que celle des ménages locataires HLM a diminué, passant de 35,9% à 32,4% (les effectifs sont restés relativement stables autour 188 000 ménages résidant en logements locatifs HLM)¹⁰. D'autre part, les ménages « logés gratuits » sont passés de 3,4% à 2,4%.

Lorsque l'on s'intéresse aux usagers des services sociaux départementaux, on constate que le taux de personnes suivies locataires en HLM a très légèrement diminué (seulement d'un point), alors que le taux de locataires dans le parc privé a augmenté significativement, passant d'un foyer sur cinq à un quart des foyers en seulement cinq ans.

Le taux de ménages suivis résidant au domicile parental a également diminué, passant de 4,6% à 2,6%. Le taux de ménages hébergés, qui représente près d'un sixième des ménages suivis au total, a baissé de plus de deux points.

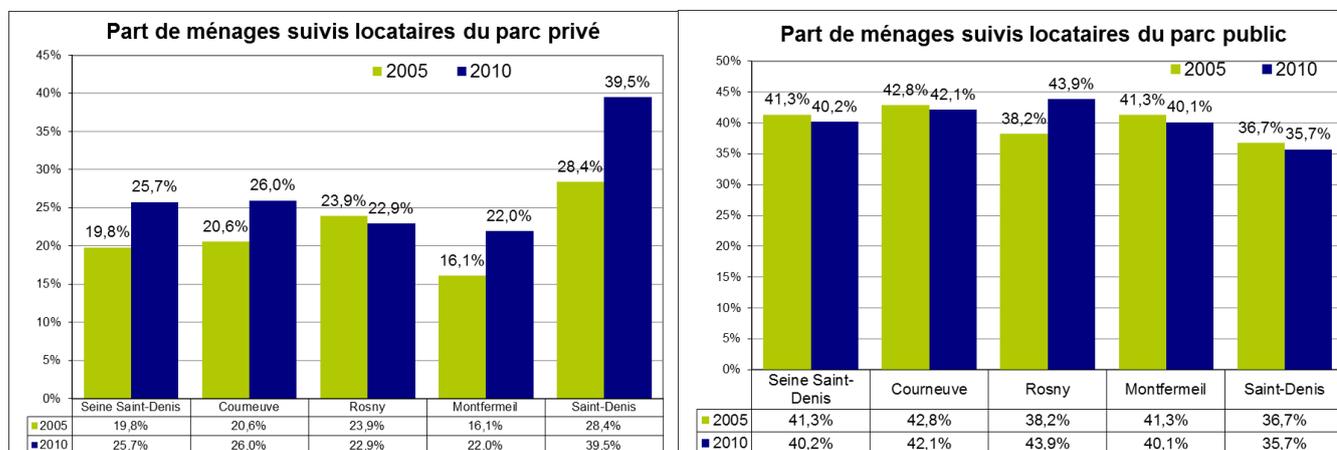
Certains types d'habitats précaires ont évolué à la baisse, comme les hôtels et les foyers ainsi que les squats. Le taux et le nombre de ménages sans domicile fixe ont augmenté passant de 1,5% de personnes suivies à 2,2%¹¹.

⁹ Il est important de préciser que les données du recensement de la population et les données de l'enquête population du service social relèvent d'approches très différentes : les données issues du recensement présentées ici correspondent à une approche au ménage (donc à la résidence principale) : cela signifie que les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) ne sont pas prises en compte dans cette approche. A l'inverse, les données de l'enquête population correspondent à une approche population beaucoup plus large et englobante. Les données de l'Insee permettent d'apporter un éclairage mais il n'est en aucun cas possible de comparer rigoureusement les niveaux de telle ou telle catégorie dans l'une et l'autre des enquêtes.

¹⁰ D'après les chiffres de la DRIEA (Enquête sur le parc locatif social menée auprès des bailleurs sociaux), le nombre de logements gérés par les bailleurs sociaux (conventionnés ou non) s'élève 204 550 au 1^{er} janvier 2011, contre 201 128 en 2002 (soit une hausse du nombre de logements sociaux, mais une baisse de la part des logements sociaux dans l'ensemble du parc de résidences principales, qui passerait de 38,4% en 2002 à 35,2% en 2011).

¹¹ A noter que depuis 2008, une circonscription de service social dédiée aux publics en errance a été créée.

Globalement, la proportion de ménages locataires du parc privé et du parc social est équivalente dans les deux populations (ménages suivis et population générale). C'est la part des propriétaires qui différencie ces deux « publics » : si les ménages de Seine-Saint-Denis sont propriétaires à plus de 40 %, ce n'est le cas que d'environ 5 % des usagers du service social. Ces derniers relèvent pour beaucoup, près d'un tiers d'entre eux, de la catégorie « autres » qui recouvre des réalités disparates (hébergés, foyers, logements précaires...) et ne peut pas être comparée avec les données du recensement de la population.



Source : Département (CESDI et SSD)

Si l'on s'intéresse aux données par commune, on constate que cette évolution globale ne se retrouve pas dans tous les territoires :

- La situation de logement des usagers du service social de **La Courneuve** évolue globalement de façon similaire à l'ensemble des usagers du service social, la plupart des indicateurs étant stable. Seul le nombre de ménages vivant en hôtel se distinguait en 2005 avec un taux deux fois supérieur au taux moyen. En ce qui concerne la population de la ville, les données du recensement indiquent une baisse de 5 points des locataires du parc public, que l'on ne retrouve pas dans l'évolution des conditions de logement des usagers du service social départemental.
- La circonscription de service social de **Rosny** voit une augmentation des ménages locataires en HLM alors que le taux de ménages vivant dans le parc public a beaucoup baissé dans la ville en l'espace de dix ans, passant de 27 % des ménages à 20,5 %. D'autre part, près d'un ménage suivi sur cinq vivait en hébergement en 2005. Ce taux a chuté pour arriver en-deçà de la moyenne départementale en 2010.
- Les usagers de la circonscription de **Montfermeil** sont de plus en plus souvent propriétaires, avec un taux deux fois supérieur au taux moyen. Cette tendance se retrouve dans l'ensemble de la population : en effet, le taux de ménages propriétaires dans la commune est bien supérieur à la moyenne départementale (64,2 % à Montfermeil contre 40,9 % dans le département en 2010). Néanmoins, la hausse de la part des propriétaires est peu marquée à l'échelle de la commune (+ 0,6 point). À l'inverse de la tendance globale, la part de population hébergée a augmenté et représente un cinquième des ménages de la circonscription de service social.
- A **Saint-Denis** : au service social, les usagers locataires du parc public ont été moins nombreux en 2010, avec une hausse de locataires du parc privé. On retrouve une hausse équivalente au niveau de la population de la ville, avec notamment une hausse très importante des ménages locataires dans le privé, passant de 28 % à 36 %.

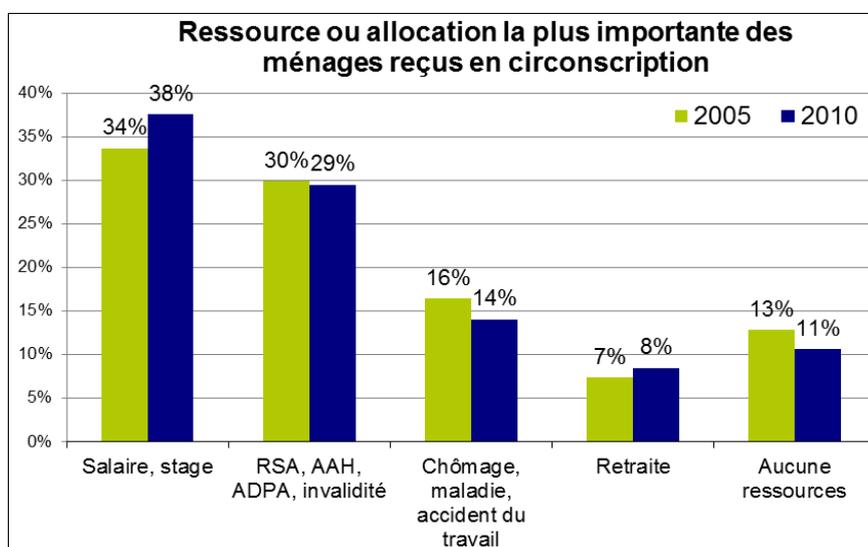
5. La part de ménages du service social départemental dont le revenu d'activité est la ressource principale augmente entre 2005 et 2010. En ce qui concerne la population, les écarts entre les plus riches et les plus pauvres se creusent, avec des différences selon les villes

Les données des études populations de 2005 et 2010 sont très difficilement comparables à celles fournies par l'INSEE et la Direction générale des impôts (DGI). Les données de la DGI nous renseignent sur le revenu médian déclaré par les ménages¹², alors que l'étude population se concentre sur la ressource la plus importante du ménage.

D'autre part, il est délicat d'interpréter les résultats de cette modalité, car il y a un nombre important de non-réponses et de « ne sait pas ». Enfin, la modalité « autres prestations familiales » est citée pour 8 % des ménages en 2005 et seulement 2 % en 2010, ce qui rend l'ensemble difficilement comparable.

Malgré ces limites, on constate un certain nombre d'évolutions significatives entre les ménages enquêtés en 2005 et ceux de 2010. L'évolution la plus importante est celle des ménages dont la ressource la plus importante est le salaire, passant de 28,7 % des ménages suivis à 35,1 %. Cette hausse met-elle en lumière l'émergence du phénomène des « travailleurs pauvres », lié notamment à la hausse du coût de la vie en Ile-de-France mais aussi au développement du travail à temps partiel ? La part des ménages ayant comme ressource principale le RSA a augmenté de deux points et représente 18,1 % des répondants. On enregistre a contrario une baisse des ménages dont les ressources principales sont les indemnités chômage. On peut supposer qu'un glissement s'est fait d'une catégorie à l'autre.

On constate une hausse du nombre de retraités, qui peut s'expliquer par l'augmentation du nombre de personnes âgées dans le département et dans le public des services sociaux. Les ménages suivis n'ayant aucune ressource représentent 10 % des usagers et cette part est restée stable pendant cinq ans.



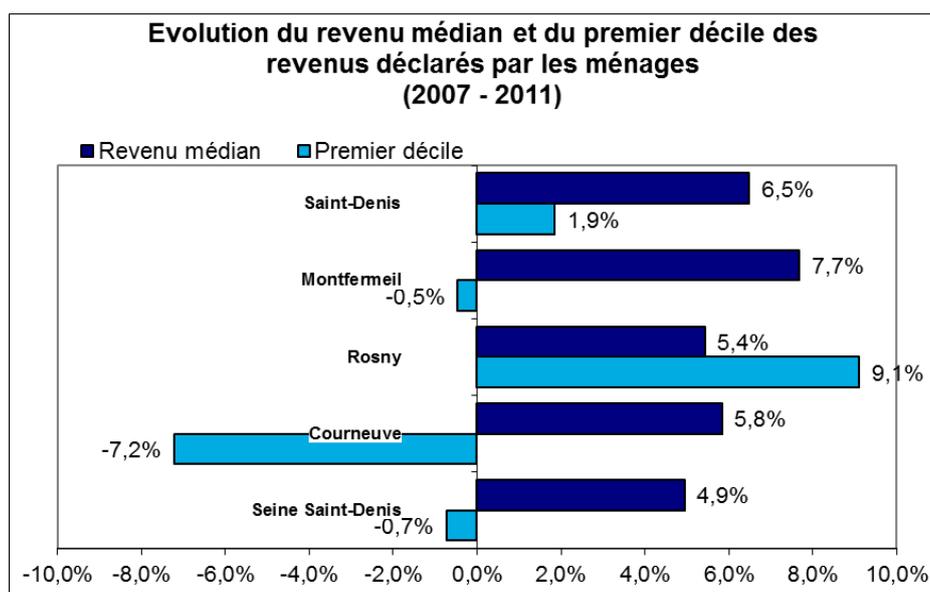
Source : Département (CESDI et SSD)

Dans le détail des communes :

- Les caractéristiques des ménages suivis par les services sociaux à **La Courneuve** sont similaires aux caractéristiques moyennes. En revanche, le revenu médian de la population dans son ensemble est inférieur d'un tiers à la moyenne départementale. Le revenu des ménages les plus pauvres a baissé de 7 % entre 2005 et 2010, alors que le revenu médian a augmenté de 6 %.

¹² Voir page 23 et suivantes.

- A **Rosny**, le nombre de ménages dont la ressource la plus importante a beaucoup augmenté en cinq ans, passant de 32 % à 40 % du total, un taux supérieur de cinq points à la moyenne de Seine-Saint-Denis. Le revenu médian de la population est supérieur à celui des Séquanodionysiens, et contrairement aux autres villes le revenu du premier décile a augmenté presque deux fois plus que le revenu médian.
- Le taux de ménages suivis par le service social dont la ressource principale est le RSA a plus augmenté à **Montfermeil** que dans le département : il est passé de 17 % à 21,5 %, soit trois points de plus que la moyenne. Le nombre de ménages sans ressource a augmenté de deux points.
- A **Saint Denis**, le nombre de ménages dont la ressource principale est le salaire a augmenté et est supérieur de 3 points à la moyenne du département. Alors qu'en 2005 les ménages sans ressources représentaient 14,4 % du total, ils n'en représentent plus que 9,3 % en 2010, un taux légèrement inférieur à la moyenne de la Seine-Saint-Denis.



Source : Insee-DGI Revenus fiscaux localisés des ménages

Publication réalisée par le Service de l'observatoire départemental (SOD) de la Direction de la stratégie, de l'organisation et de l'évaluation (DSOE).

Directrice : Caroline Rattier – Directeur adjoint : Gilles Alfonsi

En collaboration avec les directions du Pôle Solidarité et plus spécifiquement la CESDI et le Service social départemental.

Equipe du SOD : Mathilde Aladame, Nathalie Auclair, Mathieu Charton, David Delhorbe, Anne Fousat, Eric Galland, Pierre Lombard, Bérengère Mouré, Cédric Poissonnet.

Contact : observatoire@cg93.fr

01 43 93 76 35